

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

**EXPLORATION DE L'INTERFACE ENTRE LA RECHERCHE ET
L'ACTION PUBLIQUE : EXPÉRIENCE DE STAGE DE RECHERCHE
DANS L'ACTION PUBLIQUE FÉDÉRALE DE JEUNESSE AU CANADA**

Par

ALICE GAUDREAU

Baccalauréat ès arts, Relation industrielles

Essai présenté pour obtenir le grade de

Maître ès arts

Maîtrise en pratiques de recherche et action publique

Programme offert par l'INRS

Novembre 2020
© Alice GAUDREAU, 2020

Cet essai intitulé

EXPLORATION DE L'INTERFACE ENTRE LA RECHERCHE ET
L'ACTION PUBLIQUE : EXPÉRIENCE DE STAGE DE RECHERCHE
DANS L'ACTION PUBLIQUE FÉDÉRALE DE JEUNESSE AU CANADA

et présenté par

Alice GAUDREAU

a été évalué par un jury composé de

Mme María Eugenia LONGO, directrice de recherche, INRS-UCS

M. Michel TREPANIER, examinateur interne, INRS-UCS

Mme Sandra FRANKE, examinatrice externe, Emploi et Développement
social Canada

RÉSUMÉ

Cet essai propose un retour réflexif sur une expérience de stage de recherche et de transfert de connaissances effectué dans le cadre de la maîtrise en Pratiques de recherche et action publique du Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS). Le stage s'est déroulé en milieu gouvernemental à l'échelle fédérale, au sein de l'équipe de la Stratégie emploi et compétences jeunesse du ministère Emploi et Développement social Canada. Plus spécifiquement, le stage avait pour but de réaliser une recherche et un transfert de connaissances sur la mise en œuvre de l'approche wraparound en employabilité pour les jeunes. Cet essai rend compte du processus de construction du stage, de sa réalisation et des produits de transfert qui en découlent. L'essai présente aussi un retour sur les enjeux de la collaboration en recherche partenariale et le rôle de l'agente d'interface dans ce type de projet d'un point de vue critique.

L'essai propose une présentation des différents termes associés à la mobilisation et au transfert de connaissances afin de mieux les situer et d'en discuter l'usage. Il rend compte de différents produits de transfert et discute de leur pertinence dans le cadre du stage, ainsi que des facteurs qui ont rendu ces transferts possibles. En troisième lieu, l'essai propose quelques ajouts aux enjeux soulevés par la littérature quant aux dualités et rapprochements de la science et de la société. Enfin, l'essai permet de réfléchir à des ponts entre la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques en utilisant une approche récente de la sociologie interactionniste.

Mots-clés : transfert de connaissances ; action publique ; jeunesse ; co-construction des connaissances ; co-construction des politiques publiques.

ABSTRACT

This essay conveys a reflexive piece on a research and knowledge transfer internship experience realized as part of a Master's degree from the Urbanization Culture Society Center of the National Institute for Scientific Research (INRS-UCS). The internship took place in 2019 at the federal government level, within the Youth Employment and Skills Strategy team of Employment and Social Development Canada. More specifically, the internship led to research and knowledge transfer on the implementation of the wraparound approach for youth employment. This essay examines the development process of the internship, its implementation and the creation of the resulting transfer products. The essay also presents collaboration challenges in contexts of partnership research and provides a critical lens on the role played by knowledge brokers in such co-construction projects.

This essay offers an overview of the keywords associated with mobilization and knowledge transfer, in order to better discuss their use in and out of the academic sphere. It also reports on the different transfer products that were produced, evaluates their relevance to the internship and identifies the implementation factors that made these transfers possible. Third, it offers some additional elements to the literature regarding the commonalities and differences between science and society. Finally, the essay compares the co-construction of knowledge and the co-construction of public policies to reflect on the knowledge transfer internship, using a recent approach from interactionist sociology.

Keywords: knowledge transfer; public action; youth; co-construction of knowledge; co-construction of public policies;

REMERCIEMENTS

Le fruit de cet essai et du projet de recherche sur l'approche wraparound est loin d'être l'œuvre d'une seule personne. C'est grâce au soutien de ma superviseure de recherche à l'INRS, María Eugenia Longo, de ma superviseure de stage chez EDSC, Sandra Franke, et de toutes les autres personnes qui m'ont accompagnée, que j'ai pu réussir ce défi.

D'abord, un immense merci à María Eugenia Longo, qui a cru en moi dès le premier jour. Tu m'as tout de suite vue dans ce projet de stage en collaboration avec le gouvernement fédéral et tu m'as accompagnée tout au long du cheminement pour que ce projet devienne réalité. Tes conseils, ton soutien, tes révisions m'ont permis de développer ma recherche, ma rédaction, mais aussi, ma capacité de réflexion critique et ma confiance en moi. Je n'aurais pas pu rêver d'une meilleure directrice pour réaliser cette maîtrise et pour m'amener là où je ne pensais même pas pouvoir aller. Finalement, merci de m'avoir permis d'accompagner le développement de la CRJ et de ses chantiers exaltants : ils m'ont permis de m'ouvrir aux champs des possibles de la recherche.

Je tiens également à remercier Sandra Franke de m'avoir intégrée à EDSC en m'en expliquant les rouages, en me laissant l'accompagner à tant de rencontres et de m'avoir permis de voir le beau et l'espoir du travail de fonctionnaire. Ton dynamisme, ta douce gentillesse et ton esprit critique aiguisé sont irremplaçables. À toute l'équipe de la SECJ, merci de m'avoir accueillie dans vos rangs et de m'avoir fait confiance. Grâce à vous, j'ai vu que le travail derrière les politiques est celui de personnes passionnées, travaillantes et bouillantes d'idées. Un merci particulier à ma directrice, Myra Latendresse-Drapeau, et à toute l'équipe d'analystes en recherche : Stephanie, Virginia et Dhwani. C'est grâce à vous que j'ai pu passer un si bel été à Gatineau.

Merci à ma plus fidèle relectrice, ma mère, qui a lu et relu toute ma rédaction depuis 20 ans. Et bien sûr, merci à mon amoureux, Sam, qui a traversé mes multiples crises identitaires et insécurités et m'a soutenue avec son flegme rassurant.

Merci aux membres du personnel de l'INRS et aux professeurs de la PRAP. Vous permettez aux étudiant.es de profiter d'un programme universitaire unique et pertinent pour la société. Et finalement, merci à l'équipe de Thèsez-vous pour les innombrables heures de pomodoros productifs ! L'Espace Thèsez-vous, les retraites et les outils en ligne en temps de pandémie ont transformé mon rapport à la rédaction, pour en faire une activité agréablement productive.

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux	ix
Liste des abréviations et des sigles	x
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Contexte et description du stage	4
1.1 Le contexte spécifique au stage	4
Le ministère Emploi et Développement social Canada	4
La Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec	6
La pertinence du projet de stage pour les acteurs impliqués	7
La naissance de l'idée de recherche ayant mené au stage	10
1.2 Le stage	11
Problématique	11
Objectif et question de recherche	13
Approche théorique	14
Méthodologie.....	15
Chapitre 2 : Transfert de connaissances découlant du stage	17
2.1 Le transfert de connaissances et ses corollaires dans la société du savoir.....	17
2.2 Transfert des connaissances issues du projet de recherche.....	20
Rapport synthèse pour l'équipe de la SECJ	21
Bref de transition électorale pour l'équipe de la SECJ	22
Présentation à l'équipe de la SECJ	23
Fiche synthèse pour les prestataires de services en emploi des jeunes	25
Article de vulgarisation auprès des professionnels des centres-conseils en emploi.....	26
Communication scientifique pour les chercheurs spécialisés en jeunesse du Québec	27
Article scientifique dans la revue <i>Cahiers de recherche sociologique</i>	27
2.3 Autre transfert de connaissances lors du stage.....	30
2.4 Conclusion	32
Chapitre 3 : Réflexions critiques sur le stage et le rôle d'agente d'interface au sein d'un ministère fédéral	33

3.1 Le processus de stage comme étude de cas des enjeux de la collaboration dans la société du savoir	33
Trois clés pour comprendre les liens entre la recherche et l'action	33
Première clé : le moment de la collaboration dans le processus de recherche	35
Deuxième clé : la visée recherchée	37
Troisième clé : la forme et la modalité de la collaboration.....	38
3.2 Retombées du stage	40
Retombées en milieu gouvernemental	40
Retombées auprès des prestataires de services d'employabilité chez les jeunes	42
Retombées en milieu académique	43
Acquis théoriques et pratiques pour la stagiaire	44
3.3 Réflexion critique sur les difficultés rencontrées lors du processus de recherche .	48
3.4 Réflexion critique sur le processus de transfert des connaissances	51
Outil d'évaluation du processus de transfert des connaissances	51
Évaluation des produits de transferts réalisés	52
3.5 Multiplicité des rôles de l'agente d'interface	60
Dualité et rapprochements de la science et de la société	62
3.6 Conclusion : Décloisonner la recherche	63
Chapitre 4 : Réflexion sur le rôle de la recherche dans l'action publique jeunesse	
.....	65
4.1 En amont : la recherche partenariale dans le contexte de l'action publique.....	66
L'action publique	66
Le cas de la politique jeunesse.....	67
La place des connaissances dans le cycle de développement de politiques	68
4.2 La co-construction des politiques publiques, une clé d'analyse pour réfléchir la co-construction des connaissances à partir de trois types de déterminants.....	71
Présentation théorique des déterminants interactionnistes	72
Déterminants interactionnistes: rapprochements et points de fuite	75
Déterminants politiques	79
Déterminants institutionnels	83
4.3 Conclusion : Pistes de réflexion pour un retour réflexif sur la co-construction	86
Conclusion	89
Bibliographie.....	90

Annexe 1 : Diapositives de la présentation chez Emploi et Développement social Canada.....	99
Annexe 2 : Table des matières et Sommaire exécutif du rapport de recherche ..	115
Annexe 3 : Fiche synthèse pour les prestataires de services	121
Annexe 4 : Publication dans le Magazine AXE	123
Annexe 5 : Programme prévu du séminaire « Emploi et participation sociale des jeunes autochtones »	126
Annexe 6 : Proposition acceptée d'article scientifique.....	128
Annexe 7 : Résumé de l'article scientifique	130
Annexe 8 : Planification du processus de transfert de connaissances pour le projet BD	131

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Les différents produits de transfert réalisés selon leur public cible....	20
Tableau 2 Calendrier de réalisation du projet de recherche.....	29
Tableau 3 Évaluation des produits de transfert de connaissances pour chaque phase du processus de transfert.....	53

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SIGLES

ACFAS	Association canadienne francophone pour le savoir
AXTRA	Alliance des centres-conseils en emploi
CREVAJ	Chaire de recherche du Canada sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables
CRJ	Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec
CRJ-EE	CRJ, volet Emploi et entrepreneuriat
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines
DGCE	Direction générale des compétences et de l'Emploi d'EDSC
EDSC	Emploi et Développement social Canada
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
INRS	Institut national de recherche scientifique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
OJS	Observatoire Jeunes et Société
PRAP	Pratiques de recherche et action publique (programmes de 2 ^e cycle de l'INRS)
RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada
SEJ	Stratégie emploi jeunesse du Canada (avant juin 2019)
SECJ	Stratégie emploi et compétences jeunesse du Canada (depuis juin 2019)
TISS	Organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire
UCS	Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS

INTRODUCTION

Le programme de maîtrise *Pratiques de recherche et action publique* (PRAP) de l'INRS est unique. Son objet, la mobilisation des savoirs scientifiques au-delà des portes de l'université, est assez distinct des programmes de maîtrise avec mémoire qui se centrent davantage sur la recherche en silo disciplinaire pour faire avancer la connaissance de ladite discipline. Ici, les frontières disciplinaires sont écartées. Même la frontière entre l'université et le « vrai monde », celui du milieu de pratique, est percée. On cherche à former des agentes¹ d'interface qui sauront bâtir des ponts entre la recherche sociale et l'action sur le terrain. L'agente d'interface doit concilier deux mondes qui évoluent selon des règles et des normes propres afin de les amener à dialoguer et co-construire un nouveau savoir. La tâche n'est pas mince !

Comprendre la pertinence de ce programme exige de remonter aux transformations récentes de la recherche dans la société du savoir. La recherche scientifique dite « traditionnelle » laisse tranquillement place à d'autres modes de construction des savoirs, en impliquant davantage les parties prenantes au processus de la recherche. Depuis une vingtaine d'années, les Conseils de recherche parlent et citent de plus en plus la mobilisation des connaissances dans les objectifs des recherches (Godin, Trépanier et Albert, 2000), bien que l'on constate que pour l'attribution des subventions, les Conseils fonctionnent encore, dans une très grande proportion, avec des systèmes d'évaluation fondés sur le Mode 1 de la recherche (Godin, Trépanier et Albert, 2000). Celui-ci est un mode centré sur l'accumulation de connaissances disciplinaires créant un ensemble de connaissances décontextualisées. Il existe donc un tiraillement dans le monde de la recherche, entre un mode de fonctionnement assez traditionnel, le « mode 1 » de la recherche et un mode de fonctionnement plus collaboratif et partenarial, dit « mode 2 » (Gibbons et al. 1994).

En effet, la recherche de mode 2 serait de plus en plus produite en de multiples lieux et non pas seulement dans les institutions universitaires. On constate donc qu'elle est empreinte de visées d'applications pratiques plutôt que strictement académiques. Interdisciplinaire et axée sur la pertinence sociale, cette dernière chercherait à s'arrimer aux intérêts des acteurs sociaux (Gibbons et al. 1994).

¹ Le terme est utilisé au féminin au long du texte pour refléter la réalité genrée du corps professionnel des agentes d'interface.

D'une part, plusieurs mécanismes institutionnels valorisent la recherche traditionnelle de mode 1. Par exemple, l'évaluation par les pairs (chercheurs) détermine l'admissibilité d'un chercheur à des subventions ou des promotions, selon la notoriété et le prestige de ses travaux dans le monde de la recherche, limitant l'importance de sa capacité de mobilisation des connaissances et les retombées de ses recherches en dehors de l'institution universitaire. De tels systèmes valorisent le savoir universitaire comme « seul » savoir légitime (Jacobson, 2004), disposant ainsi des savoirs pratiques comme d'une connaissance de second ordre.

D'autre part, depuis plusieurs décennies, la recherche scientifique sort en dehors des murs des universités. Une part grandissante de la communauté scientifique cherche à ce que les résultats de recherche soient valorisés en milieu de pratique et qu'ils influencent, notamment, l'action publique. (voir notamment Gunderson, 2007 ; Klein, 2007 ; NESTA, 2016, Pourtois et al, 2013). Les chercheurs explorent différentes avenues comme le transfert de connaissances vers les milieux de pratique, la recherche-action, la recherche partenariale, la co-construction des connaissances, ou toute autre forme de collaboration avec des acteurs universitaires. Les milieux de pratique contribuent également à ce mouvement de rapprochement entre la science et la société.

C'est dans ce contexte d'élargissement de la recherche vers de nouveaux horizons que la stagiaire a entamé son projet de stage en collaboration avec le ministère Emploi et Développement social Canada. Le présent essai vise à rendre compte de ce processus et à mener une réflexion plus générale sur le transfert et la co-construction des connaissances en milieu gouvernemental.

Le premier chapitre expose le projet de stage ainsi que le contexte qui a mené à sa réalisation. Ce stage est le fruit de collaborations entre divers acteurs, en plus d'avoir bénéficié d'une certaine fenêtre d'opportunité ayant posé les jalons nécessaires à sa réalisation.

Le deuxième chapitre permet de faire un tour d'horizon des réalisations du stage, en décrivant les différents produits de transfert de connaissances qui ont été réalisés à partir des données de recherche du stage, ainsi que les autres contributions de la stagiaire à son milieu de stage.

Le troisième chapitre fait un bilan critique du stage, en explorant les retombées de celui-ci, les acquis théoriques et pratiques pour le stagiaire, mais également les difficultés rencontrées. Pour bien cadrer les enjeux du stage, un volet théorique en début de chapitre explicite trois clés pour

comprendre les liens entre la recherche et l'action. De plus, le bilan critique permet de faire une réflexion sur la multiplicité des rôles de l'agente d'interface.

Enfin, l'essai se conclut sur une réflexion plus globale sur la place de la recherche – tant son processus que ses résultats – dans le monde de l'action publique. Plus spécifiquement, ce dernier chapitre permet de réfléchir le transfert de connaissances et la recherche partenariale en contexte gouvernemental. C'est donc à partir des deux milieux institutionnels du stage – l'université et le gouvernement – que ce chapitre dresse une comparaison entre la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET DESCRIPTION DU STAGE

1.1 Le contexte spécifique au stage

Le stage de recherche s’ancre dans un contexte particulier, tant par les acteurs en présence que par le calendrier opportun favorisant le stage. Pour appréhender ce contexte, cette section décrira les acteurs institutionnels rattachés au stage – soit le ministère Emploi et Développement social Canada (EDSC) et la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse (CRJ), puis les situera dans un contexte plus large grâce au cadre conceptuel de John Kingdon (2003).

Le ministère Emploi et Développement social Canada

Le stage s’est réalisé au ministère Emploi et Développement social Canada. Avec ses 24,000 employés, il s’agit du quatrième ministère en importance du gouvernement du Canada. Il est composé de trois grandes divisions : i) *Service Canada*, la plus grande division qui, avec 19 000 employés, regroupe les services directs aux citoyens sur l’ensemble du territoire (ex : émission de passeports ou gestion de soutiens financiers comme les pensions); ii) le *Programme du travail*, qui régit notamment les employés assujettis au Code canadien du travail, et enfin, iii) *Emploi et Développement social*, qui gère les programmes pour le public.

Le stage s’est déroulé au sein de cette dernière division, responsable de l’élaboration, de la gestion et de la prestation des programmes et services sociaux. Plus spécifiquement, le stage s’est déroulé à la Direction de la jeunesse et de l’innovation en matière de compétences de la Direction générale des compétences et de l’emploi, et plus particulièrement encore, au sein de l’équipe de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ).

Cette hiérarchie aux multiples niveaux illustre une singularité des milieux gouvernementaux quand vient le temps d’élaborer des projets de recherche partenariale et de transfert de connaissances. En effet, les lieux décisionnels les plus influents sont difficiles d’accès pour la majorité des fonctionnaires. Pour communiquer une information vers le haut de la hiérarchie, il est important que celle-ci soit très synthétique et axée sur les enjeux clés du ministère.

Au moment de la réalisation du stage, un climat d’effervescence régnait dans les bureaux de la SECJ. En effet, la stagiaire a débuté son stage quelques semaines à peine avant le lancement

de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, une modernisation de la Stratégie emploi jeunesse, cette dernière ayant été originalement lancée en 1994.

La Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) s'appuie sur les programmes mis en place dans le cadre de la précédente Stratégie emploi jeunesse (SEJ). Cette stratégie modernisée, mise en œuvre par 11 ministères et organismes du gouvernement du Canada, vise à offrir des services d'emplois plus souples et des soutiens améliorés pour aider tous les jeunes Canadiens. Ainsi, la stratégie vise à aider les jeunes à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir leur transition sur le marché du travail.

La stratégie modernisée adoptera une approche flexible avec des services adaptés à chaque individu, une éligibilité élargie et un plus grand éventail de programmes proposés pour aider les jeunes à acquérir les compétences, les capacités et l'expérience nécessaires pour obtenir un emploi de qualité.

Le programme SECJ encourage également les **collaborations** et l'innovation afin d'accroître les capacités du réseau de prestataires de services aux jeunes (par ex. employeurs, organismes de prestation de services et établissements d'enseignement), de mieux soutenir les jeunes et d'aider les employeurs à embaucher et à garder des jeunes, en particulier ceux qui font face à des obstacles à l'emploi² (Emploi et Développement social Canada 2019, caractères gras ajoutés par l'autrice).

Le projet de stage de recherche et de mobilisation s'inscrit dans les objectifs centraux de la modernisation de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) du Gouvernement du Canada. En effet, en cherchant à offrir des programmes plus souples, plus flexibles et mieux adaptés aux jeunes confrontés à des obstacles à l'emploi, l'approche wraparound gagne en importance pour la SECJ. Cela met donc en évidence l'importance, pour le ministère, de bien comprendre quelles sont les réalités de la mise en œuvre de mesures de prestations globales de services – auxquelles on réfère sur le site d'EDSC comme « une approche flexible avec des services adaptés à chaque individu, une éligibilité élargie et un plus grand éventail de programmes ».

De plus, par le financement de collaborations et d'innovations chez les prestataires de services, la SECJ permet de développer les réseaux de collaborations inhérents au wraparound. Ces

² Les caractères gras ont été ajoutés par l'autrice de l'essai et non EDSC.

collaborations entre divers secteurs d'intervention permettent d'amener différentes perspectives par rapport aux enjeux que vivent les jeunes et de mieux cibler l'intervention par la suite.

Enfin, au-delà de ce qui est inscrit sur le site web d'EDSC, le travail de la SECJ est guidé par plusieurs documents de politiques clés, comme le rapport du Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes (2017), qui recommande « la prestation globale de services à ceux qui sont le plus à risque ». Le projet de stage de recherche s'inscrit directement dans cette lignée, en permettant d'identifier les spécificités des meilleures mesures pour accompagner les jeunes de façon spécifique en axant les mesures sur ceux qui sont les plus à risque.

En somme, le projet de stage, en raison de sa pertinence pour le milieu de pratique et de son caractère partenarial, a favorisé l'utilisation des résultats de la recherche en dehors de la communauté scientifique. Les priorités du ministère – tout comme la pertinence scientifique – ont été mises au centre du projet afin d'assurer la pertinence pour le partenaire EDSC.

La Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec

Cette recherche est également l'occasion de générer les premières retombées du partenariat établi entre la SECJ et du volet Emploi et Entrepreneuriat de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ). La CRJ, créée le 1^{er} décembre 2018, comporte quatre volets : Santé et bien-être ; Éducation, citoyenneté et culture ; Emploi et entrepreneuriat ; Jeunes autochtones. Au total, la chaire rassemble 121 chercheurs, 14 centres, 7 partenariats et 19 chaires de recherche, 52 partenaires sociaux et gouvernementaux et des collectifs de jeunes.

La superviseure de recherche de la stagiaire María Eugenia Longo est co-titulaire de la CRJ et titulaire du volet Emploi et Entrepreneuriat (CRJ-EE). Ce volet regroupe 7 chantiers de recherche, c'est-à-dire des regroupements de 5 à 10 chercheurs et partenaires sociaux travaillant sur des questions spécifiques. Sandra Franke fait partie des membres de la CRJ-EE à titre de co-chercheure, dans le chantier sur les difficultés d'insertion, les perceptions et les modes d'accompagnement des jeunes. Dans ce chantier, le projet de recherche sur les promesses et défis des services d'emploi jeunesse axés sur l'intégration des solutions porte spécifiquement sur le projet de stage de l'étudiante.

Cette nouvelle chaire de recherche se distingue par l'importance qu'elle accorde au monde de la pratique. D'une part, la CRJ accorde une importance au transfert et la mobilisation des connaissances des résultats de recherche sur la jeunesse au Québec. D'autre part, dans le cadre

des chantiers de travail, les chercheurs côtoient des praticiens dans une relation égalitaire qui favorise la collaboration.

Le projet de stage de l'étudiante est donc une occasion de consolider les liens entre EDSC et la CRJ, en établissant une relation de confiance qui devrait permettre de construire la relation entre les parties. Car si le lien relevait d'abord de l'échelle individuelle (entre Sandra Franke et María Eugenia Longo ainsi que d'autres chercheurs de la CRJ³), ce lien est amené à évoluer afin que la collaboration se situe à l'échelle des organisations, c'est-à-dire EDSC et la CRJ.

La collaboration qui sous-tend le stage est donc l'aboutissement d'une certaine maturation des relations entre deux acteurs importants des politiques publiques d'emploi jeunesse, soit le ministère et la chaire. C'est grâce aux liens tissés en amont par ces acteurs qu'une collaboration de recherche a été rendue possible. Le projet spécifique de stage, quant à lui, a pu voir le jour grâce à un contexte particulièrement favorable, que nous explorerons à travers le cadre conceptuel de John Kingdon (2003).

La pertinence du projet de stage pour les acteurs impliqués

Au niveau de la recherche, le projet de stage contribue aux débats scientifiques en sociologie et en science politique, dans le domaine des politiques publiques. En effet, il permet de réfléchir à la mise en œuvre de l'intersectorialité dans le champ des politiques publiques de jeunesse, de détailler le fonctionnement de l'approche wraparound et de repenser l'accompagnement du jeune dans les mesures d'emploi qui le concernent. De plus, par la production de données et de résultats, ce projet permettra un espace de construction dynamique de politiques publiques, à l'interface entre les savoirs scientifiques et la mise en action via la structure gouvernementale.

Au niveau des politiques publiques, le projet de stage permet de fournir des données sur la mise en œuvre de la SECJ afin de mieux informer ceux et celles qui sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie. L'idée d'une intervention wraparound mérite qu'on réfléchisse à sa mise en œuvre, car elle requiert la mobilisation de multiples secteurs de l'action publique (emploi, bien entendu, mais également santé, logement, éducation et ainsi de suite). On

³ Et même des liens avec des antécédents de la CRJ, tel que l'Observatoire jeunes et société (OJS) et la Chaire de recherche du Canada sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ).

y trouve donc une prérogative qui requiert de prendre en compte une dimension – ici, la jeunesse – dans l’ensemble des politiques publiques sectorielles, en transectorialité (Bourgeois 2015, 62).

Le projet de stage s’inscrit également dans une temporalité plus large. En effet, EDSC a également mandaté le groupe SRSA de faire état des bonnes pratiques (pas uniquement celles relatives à la prestation globale de service) dans les organismes d’employabilité au Canada. Ainsi, le stage de l’étudiante est une contribution à la réflexion menée dans ce processus plus global, dont la pertinence pour le milieu était déjà établie avant que la stagiaire ne manifeste son intérêt sur le sujet.

Le projet de stage au regard du cadre conceptuel de John Kingdon

Ce contexte favorable, tant chez EDSC qu’à la CRJ, pourrait être qualifié de fenêtre d’opportunité par John Kingdon (2003), de manière à ce qu’un enjeu puisse être mis à l’agenda gouvernemental. Le cadre conceptuel de Kingdon comporte trois aspects : le courant des enjeux, celui des solutions et celui de la politique.

D’abord, le *courant des enjeux* s’apparente à la définition du problème et sa conception par les décideurs politiques. Dans ce cas-ci, le problème de l’emploi chez les jeunes a été révélé par une pression venant du marché du travail qui vivait alors une pénurie de main-d’œuvre, et par divers documents produits ou demandés par la SECJ. Déjà en 2009, puis en 2014, deux évaluations sommatives de la SECJ semblaient indiquer que les interventions wraparound pouvaient, dans certains contextes ne pas donner les résultats positifs escomptés. Cet enjeu a ouvert un espace de recherche et de collaboration autour de la question au sein du ministère. De plus, la publication, en 2017, d’un rapport par le Groupe d’experts sur l’emploi chez les jeunes. Ce groupe – auquel siégeait d’ailleurs la superviseure de recherche María Eugenia Longo – a évalué « les obstacles que doivent surmonter les jeunes, y compris les jeunes vulnérables, lorsqu’il s’agit de trouver et de conserver un emploi ». Ce rapport a eu un impact important dans le contexte de la modernisation de la SEJ afin de mieux adapter la nouvelle politique aux spécificités actuelles des jeunes. Bref, tant l’aspect économique du marché du travail que l’aspect social de la dignité des jeunes au travail faisaient ressortir l’importance des politiques publiques d’emploi jeunesse, particulièrement pour les jeunes faisant face à des obstacles à l’emploi. La manière d’offrir des soutiens pertinents pour ces jeunes devenait donc de plus en plus importante dans le contexte canadien.

Ensuite, le *courant des solutions* permet de révéler quelles sont les solutions suggérées pour régler le problème identifié. La solution préconisée par le gouvernement fédéral pour répondre aux problématiques d'emploi chez les jeunes fut la modernisation de la SEJ afin de miser sur la flexibilité des mesures d'emploi. La mise en œuvre de la nouvelle SECJ par des prestataires de services qui sont invités à créer des collaborations et des partenariats place les organismes publics dans un système collaboratif complexe et interdépendant avec une multitude de tiers - des acteurs non gouvernementaux. On voit une prolifération des outils et des instruments de l'action publique, qui opèrent à travers leur propre ensemble de procédures, exigences et mécanismes de livraison (Salomon 2001).

Finalement, le *courant de la politique* est particulièrement important dans ce contexte. Ce courant réfère au climat politique, à l'opinion publique et aux courants de pensée populaires de l'époque. Comme discuté précédemment, le contexte préélectoral qui prévaut au gouvernement au courant de l'été 2019 permet de mieux comprendre l'importance de la modernisation de la SECJ. Bien que la modernisation de la SECJ ait été planifiée à l'agenda plusieurs années auparavant (le bal ayant été lancé par la création du Groupe d'experts de l'emploi chez les jeunes), les annonces relatives à la jeunesse se sont succédé quelques mois avant le déclenchement de l'élection fédérale qui a vu le gouvernement libéral revenir au pouvoir, mais avec une minorité de sièges. Le premier ministre et ministre de la Jeunesse, Justin Trudeau, a d'ailleurs annoncé la création de la nouvelle Politique jeunesse du Canada lors du Sommet de la jeunesse du Canada qui a eu lieu au début du mois de mai 2019. Dans ces mesures, on peut constater une volonté d'investir dans une jeunesse « ressource » (Gouvernement du Canada 2019). L'idée d'une jeunesse ressource est utilisée dans la littérature comme une jeunesse qui prend un rôle actif dans la résolution de ses propres problèmes (Vulbeau 2001).

Grâce à l'analyse des acteurs en présence et les trois courants du modèle de Kingdon, on peut donc constater que la recherche sur les politiques publiques d'emploi jeunesse tombait à un moment propice pour la constitution d'une collaboration de recherche. Tant les acteurs politiques et scientifiques avaient une volonté de créer des collaborations, à un moment où le problème de l'emploi des jeunes était mis de l'avant par les politiques.

La naissance de l'idée de recherche ayant mené au stage

Pour bien comprendre ce qui a amené la superviseuse de recherche à l'idée d'un stage PRAP sur l'approche wraparound, il faut remonter aux consultations qui ont mené à un rapport d'experts sur l'emploi des jeunes au Canada.

En 2016, le gouvernement canadien annonce dans son budget « la création d'un Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes qui évaluera les obstacles que doivent surmonter les jeunes, y compris les jeunes vulnérables, lorsqu'il s'agit de trouver et de conserver un emploi. Le groupe a examiné les pratiques innovatrices qu'utilisent les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et les employeurs chez nous et à l'étranger afin d'améliorer les possibilités d'emploi pour les jeunes vulnérables. » (Emploi et Développement social Canada 2016) María Eugenia Longo a été invitée à siéger sur ce panel d'experts et à mener les consultations qui se sont déroulées au Canada auprès d'acteurs influents de l'action publique jeunesse en emploi.

Lors de ces consultations, elle est particulièrement frappée par le témoignage – récurrent aussi chez d'autres – de la directrice d'un regroupement d'organismes jeunesse venant en aide à des populations de jeunes hétérogènes qui sont toutes très éloignées du marché du travail, voire de toute forme de lien social. Pour mieux aider ces jeunes qui cumulent les vulnérabilités, cette femme aborde en long et en large l'idée de solutions intégrées, globales, holistiques, qui permettent d'agir sur l'ensemble d'une personne.

En 2017, cette idée est mise de l'avant dans le rapport d'experts en utilisant le concept de *wraparound supports* pour les jeunes les plus vulnérables. Ce concept apparaît dans la première des recommandations du Groupe d'experts qui portent sur les orientations à prendre pour une modernisation de la Stratégie emploi jeunesse du Canada. Toutefois, pour une telle recommandation, passer de l'intention à l'action ne sera pas nécessairement chose facile étant donné la diversité des personnes et des organisations concernées et impliquées. Sandra Franke cherche alors à comprendre comment les acteurs du milieu de l'emploi jeunesse peuvent mieux collaborer, se coordonner et créer des complémentarités. Quant à María Eugenia Longo, elle souhaite également interroger la notion de wraparound avec une lunette académique.

Enfin, au printemps 2018, alors que la création de la structure de la CRJ bat son plein et que le projet de recherche prend forme de manière planifiée et organisée, un concours de circonstances fait que le projet voit le jour dès la création de la CRJ, en raison de l'arrivée de la stagiaire comme

étudiante à l'INRS. À l'été et à l'automne 2018, la stagiaire et sa superviseure de recherche ont donc entrepris de monter le projet de recherche de manière plus détaillée, de recenser la littérature pertinente et d'en élaborer la méthodologie. C'est le fruit de ce processus qui fait l'objet des sections suivantes.

1.2 Le stage

Le stage a été réalisé au courant de l'été 2019 dans la foulée de la nouvelle Stratégie emploi et compétences jeunesse (SEJC/YESS) du Gouvernement du Canada. La nouvelle SEJC s'inscrit dans cette lignée. Elle « vise à offrir des services d'emploi plus souples, et des soutiens améliorés pour aider tous et toutes les jeunes Canadiens.es. La stratégie modernisée adoptera une approche flexible avec des services adaptés à chaque individu, une éligibilité élargie, et un plus grand éventail de programmes proposés pour aider les jeunes à acquérir les compétences, les capacités et l'expérience nécessaires pour obtenir un emploi de qualité. » Une telle approche flexible donnant lieu à un éventail de programmes est communément appelée « wraparound ». C'est exactement la mise en œuvre des programmes wraparound qui ont été explorés dans le cadre du projet de recherche.

Dans la section qui suit, définissant plus en détails le stage, sa problématique scientifique, sa question de recherche et sa méthodologie, une part importante du texte est tiré du rapport de recherche (Gaudreau 2019). Certains détails ont été ajoutés car le rapport était bien évidemment centré sur *l'objet de recherche*, alors que cet essai se concentre plutôt sur l'apport scientifique et pratique du stage et ses implications sur *le transfert et la mobilisation des connaissances*.

Problématique

Les études sur la question de la jeunesse constatent que les parcours de vie des jeunes se complexifient, sortant d'une logique linéaire pour se composer de transitions fragmentées et réversibles (Charbonneau 2006 ; Longo 2016). Elles sont caractérisées par des possibilités de cheminement plus variées et des risques accrus dans les différentes sphères de la vie (Fleury et Raïq 2013). Ce constat pourrait entraîner un allongement de période de la vie associée à la jeunesse, amplifiant l'instabilité et l'insuffisance des ressources pour faire face aux transitions (Galland 2017 ; Gauthier

2003). Depuis quelques décennies, il implique aussi une intervention publique marquée par la prolifération des mesures de l'État portant sur la jeunesse (Longo 2017 ; Salamon 2001). [...]

Par ailleurs, on remarque que malgré un accès plus facile au marché du travail, les jeunes n'ont pas pour autant les compétences nécessaires pour s'insérer durablement sur le marché du travail. Ils se retrouvent dans une succession rapide d'emplois sous-qualifiés (AXTRA 2019b) et son corollaire : des conditions d'emploi éloignées d'un travail signifiant et de qualité. [...] Il devient alors prioritaire pour les gouvernements d'agir pour offrir « des mesures de soutien adaptées aux besoins individuels des jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi » (Emploi et Développement social Canada 2019). L'État cherche à répondre aux besoins de plus en plus complexes des jeunes, par des mesures diversifiées (Muller, Palier et Surel 2005). [...]

Le wraparound est une de ces mesures : une approche d'intervention qui vise à mettre en commun différents secteurs afin d'offrir une intervention plus globale appréhendant la complexité de l'individu, au lieu de le considérer comme une entité sectionnable dont les besoins sont perméables. Un soutien intensif, coordonné et adapté aux besoins permet de rebâtir le lien social, pour maintenir les jeunes dans la communauté (Bruns 2008) différents secteurs de services viennent s'envelopper autour des jeunes (« *wrap around them* ») (Prakash et al. 2010). Le wraparound place le jeune au centre du système d'acteurs. Le processus doit permettre d'augmenter sa résilience, sa confiance en soi (Wallace et al. 2015) pour que le jeune puisse s'autodéterminer (LaPorte, Haber et Malloy 2016). [...]

Cette approche est pertinente pour répondre aux diverses études qui ont souligné l'alourdissement de la clientèle qui fréquente des centres d'employabilité (AXTRA 2019b) par la présence de problématiques de santé mentale, de toxicomanie, d'inadéquation entre la formation et l'emploi, mais surtout, de difficultés qui se cumulent pour les jeunes, les plaçant dans une posture difficile pour faciliter leur transition vers l'emploi. Lorsque les jeunes cumulent de multiples barrières, une approche d'intervention uniquement axée sur l'emploi sans interaction aux difficultés dans d'autres sphères, voire perdant de vue la globalité du parcours de vie et sa construction dans la durée, peut se révéler difficilement efficace. *A contrario*, les services wraparound répondent bien aux besoins de cette clientèle grâce à des services qui vont au-delà de l'emploi pour chercher à améliorer les

conditions de vie plus larges de la personne (AXTRA 2019b ; First Work 2018), l'emploi ne représentant qu'une facette des problématiques que peuvent vivre les jeunes les plus éloignés du marché du travail (Franke 2010). [...]

Toutefois, le modèle wraparound conçu dans les politiques publiques fait souvent face à un paradoxe : mettre en œuvre une intervention personnalisée avec la collaboration d'acteurs locaux (International Labour Organization 2018) tout en standardisant l'élaboration des programmes. Le wraparound est une initiative communautaire locale qui peut faire face à des difficultés lorsqu'elle est mise en œuvre à une plus large échelle (Goldman 1999). À l'origine, le modèle wraparound américain est un modèle d'intervention « grassroots » (Bruns, 2008 in Prakash et al. 2010), c'est-à-dire découlant directement des intervenants terrain. À l'opposé, le modèle wraparound est implanté à grande échelle par une initiative uniforme descendant d'un palier supérieur du gouvernement. Une telle entreprise est complexe, car la démarche vise à mettre en commun différents secteurs afin d'offrir une intervention plus globale et territorialisée qui appréhende la complexité de l'individu, au lieu de considérer l'intervention comme sectionnable dont les contours sont perméables. [...]

Cette démarche de mise en commun des secteurs, en plus d'une logique territoriale, vient réinterroger l'intervention publique, qui selon Pierre Muller (1985), s'était historiquement structurée autour de deux logiques principales : le territoire et le secteur. À cela s'ajoute une nouvelle logique, l'intersectorialité, qui croise les deux premières. L'intersectorialité est décloisonnée sur les territoires et dans les organismes mettant en œuvre les politiques publiques (Bourgeois 2015). Les organismes font alors face à des changements d'instruments et de paradigmes d'intervention qui restent encore à appréhender.

Objectif et question de recherche

De manière générale, le projet de recherche cherchait donc à explorer quelles modalités adopte le wraparound dans les mesures d'emploi visant les jeunes au Québec et en Ontario. Plus spécifiquement, comment les problématiques, les services proposés et les configurations d'acteurs caractérisent et modélisent la mise en œuvre des mesures de wraparound ? Guidée par la littérature en sociologie politique et des grilles d'analyse qui en découlent (Le Galès 2011 ; Salamon 2001), la recherche a identifié spécifiquement :

les problématiques privilégiées dans les programmes existants, le type de biens/ressources proposés (Salamon 2001); la configuration d'acteurs impliqués dans les mesures (institutions et réseaux) et leur capacité à collaborer ensemble et finalement, la définition, les défis, les difficultés des acteurs dans la mise en œuvre du wraparound. Ce projet de recherche a donc permis de mieux comprendre ce qu'est le wraparound aux yeux des prestataires de services et de l'inscrire dans un contexte plus large.

Approche théorique

Le projet de recherche s'ancre dans la sociologie politique de l'action publique (Lascoumes et Le Galès 2012) qui permet de poser comme postulat que l'État se détache de sa centralité et de son monopole des processus d'action publique. Ceux-ci se construisent avec des acteurs sociaux et des réseaux d'actions qui s'organisent à différents niveaux, en fonction de la puissance des acteurs économiques et sociaux (Lascoumes et Le Galès 2012, 24). L'action publique est donc une vision des politiques publiques qui s'élargit pour inclure d'autres acteurs que l'État. Elle permet de comprendre la relation entre le gouvernement, les acteurs mettant en œuvre les politiques publiques d'emploi des jeunes et les jeunes eux-mêmes.

Avec son concept de gouvernementalité, Foucault jette la base de ce que Lascoumes élaborera comme concept d'instrument de l'action publique. Pour Foucault, la gouvernementalité concerne « les multiples pratiques complexes qui présupposent une rationalité technique et instrumentale, ainsi qu'un jeu stratégique de relations de pouvoirs » (Foucault 1994). Pour Lascoumes (2007, 6), « un instrument de l'action publique peut être défini comme un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur ».

L'étude que fait Lascoumes des instruments souligne également les mécanismes de régulations et la relation entre le gouvernement et les gouvernés. L'analyse de la logique sous-jacente au processus d'instrumentalisation est cruciale, car les instruments ne sont pas neutres. La sociologie de l'action publique se focalise sur l'instrumentalisation des politiques publiques pour comprendre l'effet des choix d'instruments. Plus spécifiquement, l'instrument est « producteur d'une représentation spécifique de l'enjeu qu'il traite » (Lascoumes 2007, 9). Cela signifie qu'en règlementant une certaine question, l'État détermine une dangerosité qui mérite l'attention, suite au positionnement de différents acteurs engagés qui se prononcent sur l'enjeu à cerner. Dans le

cas des politiques publiques d'emploi, le choix de l'instrumentation propose une grille de description du social. Par exemple, si l'on choisit de répondre au problème d'emploi des jeunes par un incitatif fiscal, l'État se positionne comme un État redistributeur de la richesse. Si au contraire, l'État répond au problème d'emploi des jeunes par un instrument législatif ou réglementaire, il se positionne comme tuteur des jeunes visés, en imposant une manière de faire à ces jeunes (Lascoumes et Le Galès 2012). Le choix du type d'instrument sera fort différent, selon ce qui est considéré comme étant le « problème » de la jeunesse.

Le projet de recherche à l'origine du stage s'est directement ancré dans une analyse des instruments de l'action publique, puisqu'il s'est concentré sur la mise en œuvre de programmes d'emploi jeunesse. Cette mise en œuvre est le fait de multiples instruments d'action publique qui permettent à une grande diversité d'acteurs d'intervenir auprès des jeunes. Puisque l'État ne met pas directement en œuvre ses politiques et délègue plutôt cette responsabilité à des organismes prestataires de services, les dynamiques entre les différents acteurs appelés à interagir face aux instruments de l'action publique sont d'autant plus pertinentes.

Méthodologie

L'approche qualitative s'impose pour comprendre les dynamiques entre acteurs et la variation mise en œuvre personnalisée du wraparound, qui s'inscrit dans la particularité de chaque jeune. La stagiaire a réalisé des entretiens semi-dirigés auprès des responsables de la mise en œuvre de wraparound dans 14 organismes d'employabilité (7 au Québec et 7 en Ontario), avec 15 participants. À cela s'est ajouté un entretien avec un organisme de recherche et politiques en développement de carrière. Les organismes ont été sélectionnés en collaboration avec EDSC et la CRJ, selon les programmes qu'ils offraient, afin de cerner des organismes offrant des ressources multiples aux jeunes, sans qu'il soit nécessaire que l'organisme leur attribue l'étiquette de « wraparound ». (Gaudreau 2019)

En effet, il n'était pas possible de restreindre l'étude aux seuls organismes qui disaient explicitement avoir une approche wraparound, car ce terme n'était pas nécessairement mobilisé, particulièrement en contexte québécois. Pour s'assurer du caractère wraparound des activités des organismes, la stagiaire a vérifié en amont que les organismes offraient des services dans

différentes sphères de vie du jeune. Les organismes⁴ ont été sélectionnés en fonction des programmes qu'ils offraient, de manière à favoriser ceux avec une offre intersectorielle très diversifiée, incluant des services en employabilité. Souvent, ces organismes oeuvraient spécifiquement auprès de jeunes, mais afin de diversifier les cas sélectionnés, des organismes travaillant avec des publics variés ont été priorisés (population autochtone, immigrante, jeunes ayant des handicaps, etc.). Le terrain a été diversifié en étudiant les cas du Québec et de l'Ontario, le premier sélectionné pour l'importance historique des réseaux communautaires agissant pour l'employabilité des jeunes et le second pour les antécédents des programmes mobilisant des solutions intégrées. (Longo et Gaudreau, 2021 – à paraître).

L'entretien portait sur i) les problématiques dominantes auxquelles leurs bénéficiaires jeunes font face; ii) le type de ressources offertes; iii) les acteurs impliqués dans les mesures; et iv) la définition, les défis et les difficultés du wraparound, du point de vue des prestataires de services. Les interrogés avaient accès préalablement à ces thèmes de recherche, mais pas aux questions elles-mêmes.

Une fois les entretiens réalisés, deux étudiantes engagées par la CRJ-EE ont réalisé les transcriptions des entretiens. Sans la contribution financière de la CRJ et le travail de ces étudiantes, il aurait été impossible de rendre le rapport de recherche d'ici la fin du contrat de travail de la stagiaire. Cette dernière a donc eu la chance de se concentrer pleinement sur l'analyse des données et la rédaction du rapport dans des conditions favorables, tout en respectant l'échéancier prévu. Ensuite, les données ont été analysées par la stagiaire avec le logiciel NVivo, un outil d'indexation lexicale et thématique facilitant l'organisation d'une masse de données. Cette analyse a mené à la rédaction de divers outils de transfert qui sont décrits dans le chapitre suivant.

⁴ Les participants et les organismes ont été anonymisés, afin de préserver la confidentialité des échanges.

CHAPITRE 2 : TRANSFERT DE CONNAISSANCES DECOULANT DU STAGE

Le stage de recherche incluait à la fois la collecte, l'analyse de données de recherche et le transfert de connaissances. À ce titre, on peut le considérer comme un projet de recherche plus classique avec un effort particulièrement soutenu pour le transfert de connaissances, comme le démontre l'éventail de produits de transferts figurant au tableau 1. Dans le cadre de ce chapitre, c'est particulièrement la réalisation des activités de transfert qui sera discutée, plutôt que les résultats du projet. Mais avant de décrire et de justifier le transfert de connaissances qui a été réalisé, il convient de décrire ce que sont le transfert des connaissances et ses corollaires.

2.1 Le transfert de connaissances et ses corollaires dans la société du savoir

Le transfert des connaissances est analysé par des chercheurs de plusieurs disciplines. Ainsi, le transfert de connaissances, à la fois comme pratique et comme objet d'étude, se situe dans un espace transdisciplinaire fort riche et sa définition varie selon la discipline. Ward (2017) constate que la croissance continue des terminologies liées au concept témoigne de la croissance exponentielle de ce champ de recherche dans deux domaines : la théorie et la pratique. À l'image de son objet, ce champ de recherche est investi à la fois par des chercheurs en milieu académique et par des praticiens réflexifs qui participent, eux aussi, à construire les définitions du transfert de connaissances et de ses corollaires.

Tant le transfert de connaissances, l'utilisation de la recherche dans les milieux de pratiques, voire la co-construction de la recherche, peuvent faire partie d'un même continuum de concepts qui permettent de mieux appréhender les ponts entre science et société. Le syntagme *transfert de connaissances* peut se présenter, en recherche comme en pratique, sous différents termes. Ainsi, des termes comme la mobilisation des connaissances ou le *boundary spanning* (Commachio, Bonesso et Pizzi 2012) peuvent inclure ou constituer, à différents degrés, des processus de transfert de connaissances. Le transfert de connaissances peut aussi prendre la forme de *implementation science and utilization* en Europe, ou de *dissémination* ou de *diffusion* aux États-Unis (Straus et al. 2009 dans Wilson et al. 2010). Pourtant, alors que les termes pour désigner ces approches pullulent, une constante reste : l'objectif de valorisation de la recherche en dehors

des milieux universitaires. C'est cette valorisation qui peut prendre différentes formes, en impliquant différents acteurs à différents degrés de collaboration selon l'utilisation d'une approche de transfert, de *co-production* ou de *co-construction*.

Selon un organisme de pratique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le transfert de connaissances est défini comme « l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation des connaissances les plus à jour possibles en vue de leur utilisation dans la pratique professionnelle » (Lemire, Souffez et Laurendeau 2009, 7). Certains chercheurs abondent dans le même sens en identifiant que le *knowledge transfer and exchange* cherche à exploiter de la recherche existante dans les milieux de pratique (Wilson et al. 2010). Le transfert implique aussi la construction d'une relation et la construction, ensemble, d'un processus de transfert. Loin du gavage de savoirs, le transfert permettrait plutôt d'accompagner et de créer des réseaux (Dancause 2016 ; Lafortune 2015 ; Chaire CJM-IU-UQAM 2015)

Les recherches collaboratives entre chercheurs et praticiens visent explicitement « un rapprochement de leurs mondes respectifs en créant un espace réflexif commun de co- production du savoir en cause » (Desgagné 2007, 97). La co-construction des connaissances implique une collaboration d'acteurs hétérogènes, qui ne sont pas tous issus du monde de la recherche, dans un travail de production des connaissances qui met en valeur de multiples formes de connaissances afin que les formes de connaissances de tous les participants soient valorisées. De ce fait, la co-construction des connaissances s'apparente à la community-based research qui vise plutôt à créer des nouvelles données exploitables par les milieux de pratique en collaborant avec ceux-ci. Ultimement, elle permet de s'engager dans une démarche basée sur l'approfondissement des connaissances, mais qui a pour visée de construire ensemble une société plus démocratique, plus équitable et plus juste.

La recherche partenariale est recensée selon Bonny (2017) par quatre types de recherches partenariales avec des niveaux variables de collaboration entre le milieu de pratique et le milieu universitaire : la recherche collaboration, la recherche-action-collaborative, la recherche-intervention et la recherche-action-coopérative. Pour mieux en comprendre les variantes, il convient de remonter à l'idée générale de partenariat. Ce dernier est vu comme un « rapport d'interdépendance » « fondé sur un respect et une reconnaissance mutuelle des contributions et des parties impliquées (Bourque, Panet et Raymond 1991 dans Audoux et Gillet 2011). Ce rapport, loin d'être improvisé, est considéré comme « une procédure sociale de construction et de partage qui s'inscrit dans des relations à long terme » (Lévesque 2001 dans Audoux et Gillet

2011). Toutes les formes de recherche partenariale décrites par Bonny viennent donc s'inscrire dans ces différentes définitions, dans un continuum dont l'aboutissement serait la recherche-action-coopérative. Celle-ci permettrait à l'ensemble des acteurs impliqués d'être co-chercheurs et co-sujets et d'évoluer dans un monde social qui irait au-delà d'une conception du social circonscrite entre le milieu de pratique et le terrain d'enquête (Souchard et Bonny 2015) « Le but [serait] de créer un « acteur-chercheur hybride », dépassant les catégories de praticien et de chercheur, sans pour autant confondre les identités, les rôles et les contributions » (Bonny, 2015 dans Bonny 2017).

Bref, dans le cadre d'un transfert de connaissances, il existe une interaction entre des chercheurs et des personnes du milieu de pratique afin d'utiliser les connaissances produites par les chercheurs hors des murs de l'université. Les praticiens sont ainsi les professionnels qui utilisent les résultats de la recherche scientifique afin de parfaire leurs techniques et approches de travail. Dans le cas de la co-construction de connaissances, les praticiens contribuent également à la production et à l'organisation des connaissances. Toutefois, il est intéressant de conceptualiser le transfert, la co-production et la co-construction sur un continuum qui permet une certaine perméabilité et des recouvrements entre les concepts. En effet, même si on peut constater une certaine gradation des niveaux de collaboration, certains acteurs définissent le transfert avec des composantes de la co-construction et vice-versa. Par exemple, la vision du transfert de l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) est extrêmement collaborative : les chercheurs et les praticiens co-construisent un projet ensemble et sont présents à toutes les étapes du projet. L'intervalorisation de tous les participants, qui sont considérés comme contributeurs égaux au projet, est au cœur de la vision du transfert de connaissances du TIESS, une caractéristique qui semblait attribuable à la co-construction des connaissances si l'on se fie à Lévesque (2012).

Il faut donc en conclure qu'il existe certaines limites à s'en remettre à la taxonomie afin d'appréhender un concept comme le transfert de connaissances. L'analyse du vocable utilisé (transfert, mobilisation, etc.) ne suffit pas à faire une analyse sémantique des termes. En effet, il est plus facile d'apposer une étiquette de transfert ou de co-construction que de réellement décortiquer chaque étape de la collaboration. L'utilisation d'un terme de définition est généralement importante en milieu académique, car elle permet de circonscrire une définition précise. Pourtant, dans le cas du transfert et de la co-construction, force est de constater qu'il n'existe pas de réel consensus sur la définition de ces termes.

2.2 Transfert des connaissances issues du projet de recherche

Après la réalisation du projet de recherche, le stage a donné lieu à différents produits de transfert – listés dans le tableau 1 à la page suivante – afin de correspondre aux besoins des différents acteurs en présence : l'équipe de la SECJ au gouvernement fédéral, les prestataires de services en emploi des jeunes, et finalement, le milieu scientifique – et particulièrement la CRJ. Plus spécifiquement, les milieux visés étaient les suivants :

- Du milieu de pratique :
 - L'équipe d'analystes de politiques de la SECJ au gouvernement fédéral ;
 - Les organismes d'employabilité à travers le territoire canadien qui réalisent une prestation globale de service en emploi jeunesse.
- Du milieu universitaire :
 - Les chercheurs impliqués dans la recherche sur la jeunesse et les politiques publiques, notamment à l'INRS-UCS, et ceux faisant partie des réseaux plus vastes comme l'OJS ;
 - Les chercheurs impliqués à l'axe Emploi et Entrepreneuriat de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec particulièrement les membres du chantier sur les difficultés d'insertion, perceptions et modes d'accompagnement, soit le chantier dans lequel s'inséraient les activités de recherche du stage.

Tableau 1 Les différents produits de transfert réalisés selon leur public cible

Public cible	Produits de transfert	Type de support
Équipe de la SECJ au gouvernement fédéral	1. Rapport synthèse de recherche 2. Breffage de transition électorale 3. Présentation en personne	Rapport écrit de 40 pages Synthèse écrite de 3 pages Oral avec diapositives
Prestataires de service	4. Fiche synthèse et affiche bande-dessinée sur un thème connexe 5. Article de vulgarisation auprès des professionnels des centres-conseils en emploi	2 pages pour la fiche et 1 page pour la BD Court article de 3 pages dans un magazine d'AXTRA, ciblé pour professionnels
Milieu scientifique	6. Communication scientifique (annulée) 7. Article scientifique	N/A Article de 8000 mots

Source : Autrice

Rapport synthèse pour l'équipe de la SECJ

Le principal produit de transfert est le rapport synthèse remis à l'équipe de la SECJ à la mi-octobre. Pour le gouvernement fédéral, le rapport écrit était une voie à privilégier. En effet, le gouvernement privilégie le transfert écrit puisqu'il peut être consulté à n'importe quel moment, parce qu'il conserve une trace du travail qui a été fait et qu'il permet d'aller en profondeur dans l'analyse d'enjeux utiles aux politiques publiques. De plus, contrairement à d'autres moyens de transfert, comme un article scientifique, par exemple, le rapport permet de s'approprier les résultats de recherche en offrant des résultats de recherche et des recommandations ancrées dans le monde de la pratique.

Ce rapport de 40 pages sur les modalités de mise en œuvre de la prestation globale de services dans les mesures d'emploi visant les jeunes permet de faire état des principales conclusions de la recherche, de manière à ce que les responsables de politiques puissent s'approprier des résultats de recherche précis. Intitulé « Collaborer pour accompagner les jeunes cumulant des barrières : Diversité des soutiens wraparound en employabilité au Québec et en Ontario », le rapport analyse les modalités diverses que l'approche par « wraparound » peut adopter afin de caractériser les différents types de contenus qu'on y retrouve, les formes variées des dispositifs mettant en place cette approche, les problématiques des jeunes auxquelles cette approche permet de répondre et les stratégies de collaboration des acteurs qui sont impliqués dans la mise en œuvre d'une telle approche. Le rapport se clôt sur quatre scénarios de politiques ainsi que recommandations pour les politiques publiques, et ce, pour chaque scénario.

Bien que la date de remise du rapport fût initialement prévue au cours de l'été, le calendrier de recherche a fait que sa remise a été reportée à la mi-octobre. En effet, la négociation de l'entente de stage signée à la fin mai plutôt qu'à la fin avril, la réalisation des entretiens échelonnée sur trois semaines plutôt que deux, la rédaction de résultats plus détaillés que prévu et les multiples relectures ont fait s'allonger le calendrier de la recherche. Toutefois, toutes ces étapes ont considérablement enrichi le projet de recherche en permettant d'avoir un nombre intéressant d'entretiens (15 au total), d'avoir des résultats plus étayés et, surtout, d'avoir les commentaires de plusieurs des personnes impliquées dans le projet, et ce, tant pour la réalisation de la recherche que pour l'analyse et la rédaction des résultats. En effet, la relecture de la superviseure de stage, celle d'une analyste de politiques, ainsi que les multiples itérations de commentaires par la superviseure de recherche ont permis de mieux adapter le rapport au standard de la recherche scientifique et aux besoins du milieu gouvernemental.

De telles démarches pour arrimer les attentes des milieux scientifique et gouvernemental avaient été entreprises dès le début du projet. Suite à sa collecte de données, la stagiaire a remis un plan de travail détaillé et un rapport préliminaire afin d'amorcer une conversation avec les responsables de la SECJ. Un tel processus a permis de réaligner la structure du rapport et son contenu afin de correspondre aux besoins du milieu de pratique. Cette étape a été importante afin de faire sortir la stagiaire du monde de la recherche et lui permettre de mieux comprendre les priorités présentes dans le milieu gouvernemental. C'est ainsi qu'elle a choisi de mettre un temps considérable sur la rédaction des recommandations et d'un sommaire exécutif. D'abord d'une longueur d'une page, ce sommaire a finalement été allongé à trois pages, en plus d'un tableau synthèse des enjeux et recommandations. En effet, la relecture de l'analyste de politiques a permis de mettre en lumière les réalités du milieu : il était fort probable que la majorité des utilisateurs de la recherche n'en liraient que le sommaire exécutif. De ce fait, au lieu de faire un sommaire qui présentait ce qui serait dit dans le rapport, la mouture finale du sommaire exécutif permettait de faire un survol de l'ensemble des résultats de recherche, faisant du sommaire un tout cohérent pouvant même être indépendant du rapport lui-même.

Cette stratégie a été mise en place pour mieux correspondre aux modalités effectives d'utilisation de la recherche en contexte gouvernemental. Puisque les analystes, les gestionnaires et les directeurs doivent passer à travers une grande quantité d'informations rapidement, il était astucieux d'en faire un pré-mâchage en amont afin de favoriser l'utilisation des résultats de la recherche. De plus, puisque de nombreux fonctionnaires au gouvernement fédéral sont des personnes unilingues anglophones, il serait difficile, voire impossible pour eux de s'approprier les résultats de la recherche. Pour favoriser la diffusion, la direction de la SECJ a donc choisi de faire traduire le sommaire exécutif du rapport en anglais. Au moment d'écrire ces lignes, le rapport n'a pas encore été rendu public.

Breffage de transition électorale pour l'équipe de la SECJ

Le stage s'est déroulé durant l'été précédant le déclenchement des élections fédérales de 2019, positionnant la stagiaire dans un contexte propice au transfert de connaissances. En effet, tous les départements, ministères et agences du gouvernement fédéral doivent préparer le changement de gouvernement (appelée transition électorale au sein d'EDSC) en réalisant des dossiers synthèse sur les enjeux actuels. Ces dossiers s'adressent à la personne qui occupera le poste de ministre et à toute l'équipe du bureau du ministre. La directrice de la SECJ a donc

proposé à la stagiaire de réaliser un breffage de transition sur la question des soutiens wraparound. Il s'agit d'un document d'environ quatre pages qui présente le contexte, l'objectif de la mesure, qui la décrit généralement puis qui se concentre sur le rôle du gouvernement fédéral dans cette mesure, pour enfin en détailler les considérations stratégiques et le coût. Puisque ce format de transfert de connaissances est déjà utilisé au gouvernement, l'occasion était parfaite pour ancrer la recherche dans les décisions politiques stratégiques postélectorales.

Les résultats de la recherche ont permis de mettre en contexte le wraparound. Toutefois, le breffage était principalement centré sur les recommandations et les scénarios possibles. En effet, l'objectif d'un breffage est d'explorer un enjeu et d'en dégager des leçons applicables dans le contexte de la politique (International Development Research Centre). Chaque information doit donc être choisie de manière à construire un argumentaire et informer des différents tenants et aboutissants d'un enjeu. Le breffage permet un réel transfert de connaissances, bien que celles-ci soient présentées de manière assez succincte. Son avantage est indéniablement son auditoire de choix : puisqu'il vise des décideurs hauts placés de la politique publique, les connaissances transférées ont plus de chances d'avoir un impact concret sur la politique publique.

Présentation à l'équipe de la SECJ

L'équipe de la SECJ est responsable de l'élaboration des politiques publiques d'emploi jeunesse au sein d'EDSC et pour les autres ministères impliqués dans la SECJ. Il s'agissait donc du premier public cible pour la présentation des résultats. L'équipe compte une directrice, trois gestionnaires, ainsi qu'une douzaine d'analystes de politiques. Lors du stage, la stagiaire a constaté à quel point les analystes de politiques de l'équipe de la SECJ avaient un désir de mieux comprendre les prestataires de services pour lesquels ils travaillaient. De plus, nombre d'entre eux étaient entrés en poste relativement récemment (dans les dernières années) et cumulaient donc un plus petit bagage d'expertise spécifique par rapport à la jeunesse, bien qu'ils cumulaient souvent une expertise significative en analyse de politiques plus généralement. Il devenait donc pertinent pour la stagiaire de réaliser une présentation PowerPoint vulgarisant les principaux résultats de la recherche et décrivant les différentes formes de wraparound mises en place dans les politiques publiques d'emploi jeunesse. Cette activité de transfert permettait à la stagiaire de se poser en agente d'interface entre le gouvernement et le monde de la recherche, tout en offrant aux analystes de la SECJ un certain rapprochement de la réalité des prestataires de services en incluant des citations directement tirées d'entretiens. En raison du travail de recherche réalisé

depuis des années au sein même de la SECJ, les analystes sont déjà bien au fait de plusieurs éléments de recherche qui alimentent leur travail. Par contre, nous avons remarqué que les citations des prestataires ont un effet particulièrement marqué au sein de l'équipe, peut-être parce qu'elles permettaient de mettre des cas vécus en exergue.

La présentation, d'une durée d'un peu plus d'une heure, a été réalisée en septembre, à la toute fin du contrat de la stagiaire, ce qui a donc permis à la présentatrice d'avoir une maîtrise des données de recherche avant d'aller les présenter. Bien qu'on lui ait assuré qu'il serait acceptable de ne préparer qu'une présentation PowerPoint, sans organiser une séance de présentation en soi, la stagiaire a préféré se déplacer vers Gatineau pour aller présenter en personne les résultats de recherche. Le contact humain et la création d'un espace temporel et spatial, regroupant toute l'équipe de la SECJ, permettaient d'espérer une meilleure appropriation de la recherche que si la stagiaire n'avait rendu que la présentation PowerPoint, sans la « rendre vivante ». Cette stratégie a d'ailleurs porté fruit. L'équipe de la SECJ a été enthousiaste lors de la présentation et a posé de nombreuses questions suite à celle-ci.

Pour l'équipe de la SECJ, la présentation avait deux objectifs : permettre aux membres de l'équipe de se familiariser rapidement avec les résultats de la recherche et susciter leur intérêt envers le rapport de recherche qui fut déposé quelques semaines plus tard. Cela permettait donc une première appropriation de la recherche grâce à un format qui donnait les grandes lignes des conclusions de la recherche tout en offrant des ressources pour aller plus loin en lisant le rapport à paraître. Une stratégie gagnante fut d'intégrer des citations des prestataires dans la présentation afin de communiquer en une phrase certains résultats clés du rapport. L'utilisation de ces histoires de mise en œuvre présentant la réalité des prestataires de service a été particulièrement appréciée par l'équipe. Pour certains membres unilingues anglophones de la SECJ, il s'agissait d'une des rares opportunités d'avoir autant d'informations sur la recherche qui avait été réalisée.

Pour l'équipe de recherche, la présentation avait l'avantage de permettre un échange avec les analystes des politiques, ce qui permettait de comprendre l'utilité des résultats de la recherche pour les membres de la SECJ. Ainsi, grâce aux commentaires et aux questions posées lors de la présentation, le rapport a pu être bonifié afin de mieux correspondre aux attentes et aux questionnements du milieu de pratique. Nous constatons qu'une telle démarche peut améliorer l'appropriation qui est faite des résultats de recherche. Les questions et les commentaires des analystes et gestionnaires présents portaient le plus souvent sur les recommandations de politiques publiques suite au rapport : quelle était la faisabilité de celles-ci ? En quoi les

recommandations répondaient-elles à des besoins des milieux de pratique ? Ces questions montraient bien à quel point il est pertinent, pour que la recherche soit utilisée en milieu de pratique, d'offrir des pistes d'action concrète pour les utilisateurs de la recherche.

Fiche synthèse pour les prestataires de services en emploi des jeunes

Dans le but de redonner aux acteurs qui ont donné leur temps à la collecte de données de l'étude, la stagiaire a proposé de réaliser une courte fiche synthèse présentant les résultats généraux de la recherche aux prestataires de services. Cette idée a été accueillie très favorablement par les prestataires de service ayant participé à la recherche. Cela permet de valoriser leur contribution, tout en leur permettant de mieux comprendre, d'une part, quelles sont les pratiques de wraparound adoptées dans d'autres milieux et, d'autre part, quelle perspective sur le wraparound a été fournie au gouvernement fédéral dans le cadre de cette recherche.

En reprenant les différentes sections du rapport de recherche rendu au ministère, la fiche synthèse permet de diffuser les résultats de recherche à un nouveau public : celui des prestataires de service. De ce fait, il était important de retravailler la présentation des résultats en l'axant plus spécifiquement sur la mise en œuvre de la politique en milieu communautaire plutôt que sur les politiques publiques déterminant la mise en œuvre.

Malheureusement, la diffusion de la fiche synthèse s'est avérée problématique. En effet, afin d'améliorer la fiche, nous avons tardé à réaliser la diffusion auprès de prestataires de services. En fait, la diffusion de l'article de vulgarisation auprès des professionnels des centres-conseils en emploi (voir plus bas) a été faite avant la diffusion de la fiche synthèse, même si la fiche synthèse avait été réalisée plus tôt. Cela pourrait réduire le potentiel d'appropriation de la fiche synthèse si la diffusion n'est pas réalisée à un moment ciblé. En raison des délais, la diffusion de la fiche synthèse devra être faite alors que la pandémie de COVID-19 bat son plein, ce qui peut diminuer l'intérêt des prestataires de services pour une étude qui a été réalisée avant la pandémie, puisque celle-ci a considérablement modifié les conditions de réalisation du travail des prestataires de services.

Au moment de déposer cet essai, nous n'avons pas encore distribué la fiche-synthèse dans le milieu de pratique. Pour renforcer la pertinence du produit et son attrait, la CRJ a permis de le combiner avec une BD ludique de transfert de connaissances qui serait distribuée en même temps que la fiche et qui abordera plus spécifiquement la question de l'accompagnement. Les deux

formats, l'un plus informatif, l'autre plus ludique, se complèteront pour donner un portrait plus complet de la recherche.

Bande-dessinée sur l'accompagnement

En dehors des produits de transfert issus des résultats de recherche, la stagiaire et sa superviseure de recherche ont eu l'idée de produire une bande-dessinée de vulgarisation portant sur l'accompagnement. Ce thème, central pour un chantier de la CRJ-EE, est particulièrement important dans la recherche effectuée par la stagiaire. À l'occasion du séminaire d'études sociales sur la jeunesse donné par la superviseure de recherche, il a été convenu de réaliser un produit de mobilisation de connaissances à partir du travail final de l'étudiante, portant sur les écrits scientifiques sur l'accompagnement.

Ce produit n'est pas inclus dans les produits de transfert prévus pour la réalisation de la maîtrise PRAP et au moment de déposer cet essai, le projet n'a pas encore été complété. Toutefois, une planification du processus de transfert de connaissances a été réalisée et est disponible en annexe. À terme, le produit sera diffusé avec la fiche-synthèse aux responsables de politiques publiques, aux professionnels de l'intervention auprès des jeunes de différents paliers, ainsi qu'au grand public, aux partenaires CRJ issus d'autres secteurs de services et aux médias. Enfin, il fera aussi partie d'une série d'affiches graphique sur les enjeux de la jeunesse réalisée par la CRJ.

Article de vulgarisation auprès des professionnels des centres-conseils en emploi

Le 27 septembre 2019 s'est tenu à l'INRS une grande rencontre du volet Emploi en Entrepreneuriat de la CRJ rassemblant les chercheurs et partenaires du volet. Grâce à l'événement, la stagiaire a eu l'occasion d'informer les chercheurs et partenaires sociaux de la recherche qu'elle avait réalisée. Cette mise en commun des travaux de divers chercheurs et organismes a permis de faire émerger des collaborations, des nouveaux projets de recherche et des occasions de mobilisation des connaissances avec les partenaires sociaux. Suite à la rencontre, la stagiaire a été invitée par AXTRA, l'Alliance des centres-conseils en emploi, à participer à la prochaine édition du magazine AXE.

Lancé en mai 2019, le magazine vise à « documenter les enjeux actuels du marché du travail, tout en favorisant le partage de connaissances entre les différents professionnels du domaine de

l'emploi et de la main-d'œuvre. [...] La publication est destinée aux gestionnaires et intervenants des centres-conseils en emploi, mais aussi à tous les acteurs du marché du travail et à toute personne intéressée par le développement de carrière. » (AXTRA 2019a) Le court texte d'environ deux pages reprend le contenu scientifique de la fiche synthèse, mais permet de rejoindre un public élargi grâce à un libre accès en ligne et un envoi ciblé à l'ensemble des organismes membres d'AXTRA.

Communication scientifique pour les chercheurs spécialisés en jeunesse du Québec

Pour permettre un transfert de connaissance en milieu scientifique, la stagiaire comptait réaliser, avec sa superviseure de recherche, une communication dans le cadre d'un séminaire scientifique. Celle-ci était prévue dans le cadre du séminaire « Emploi et participation des jeunes autochtones », co-organisé par la CRJ et le Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec (RCAAQ). En effet, les résultats de l'étude réalisée avec EDSC montraient que les organismes autochtones participants mettaient en place des approches globales depuis plus longtemps que d'autres milieux et que la cohérence de leur approche pourrait en faire un exemple à suivre en la matière. La communication allait donc porter sur les résultats de la recherche réalisée lors du stage de recherche et de mobilisation, ainsi que sur ses enjeux théoriques et scientifiques mettant l'accent sur les antécédents chez les communautés et services autochtones d'une telle approche.

Ce colloque aurait rassemblé plusieurs chercheurs associés à la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse, dans les deux volets de la CRJ associés au séminaire, soit Jeunes autochtones ainsi qu'Emploi et entrepreneuriat. Cependant, prévu le 25 mars 2020, ce colloque a dû être reporté en raison de la fermeture des universités, entraînée par la pandémie de COVID-19. Bien que la suite soit incertaine, il est possible que les données spécifiques aux jeunes autochtones soient tout de même mobilisées dans une communication scientifique si le séminaire a lieu plus tard, ou dans un numéro du bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société, qui est également prévu et reporté.

Article scientifique dans la revue *Cahiers de recherche sociologique*

Finalement, pour faire rayonner de manière durable le transfert scientifique à une plus large échelle que celle du séminaire, la stagiaire et la superviseure de recherche ont co-rédigé un article

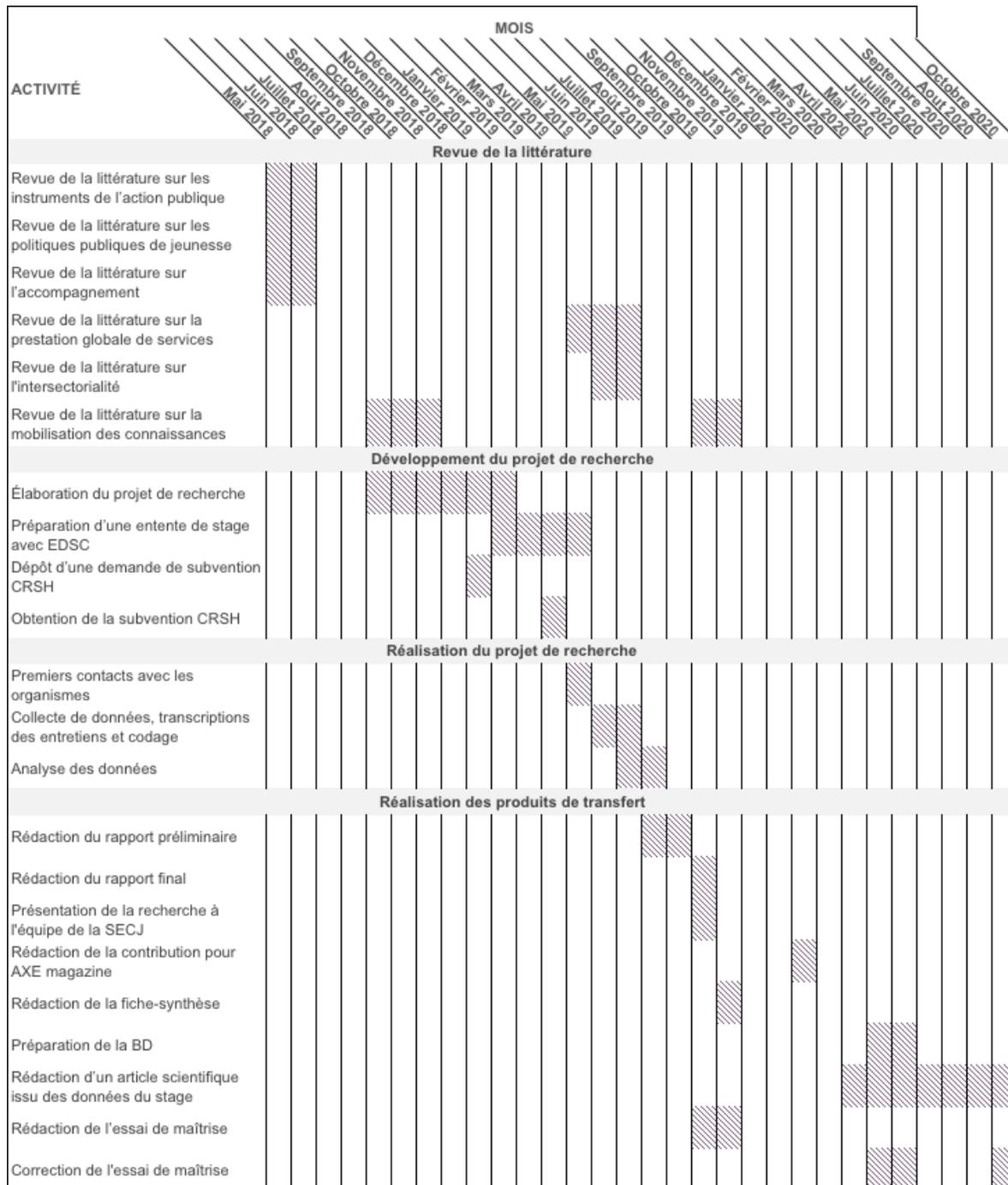
scientifique pour un numéro spécial des *Cahiers de recherche sociologiques*. Ce numéro, chapeauté par Isabelle Ruelland (ARIMA) et Simon Viviers (Université Laval, cochercheur CRJ), « vise à nourrir une réflexion critique sur l'organisation collective de l'action publique et plus précisément sur les conditions favorisant le pouvoir d'agir collectif des actrices et des acteurs sur l'organisation de l'action publique scolaire et socio sanitaire » (Ruelland et Viviers 2020).

D'abord pensé comme un projet qui serait indépendant du parcours de maîtrise de la stagiaire, cet article est devenu le transfert scientifique principal de la stagiaire pour fins d'évaluation dans le cours de Transfert dirigé (PRA8631). En effet, tant l'annulation du séminaire de recherche que l'acceptation d'une proposition d'article soumis ont amené une reconsidération du plan de transfert. Alors que les conférences scientifiques printanières et estivales étaient annulées les unes après les autres, il devenait de plus en plus pertinent de se concentrer sur un transfert scientifique écrit et pérenne.

L'article vise à mettre en lumière la manière dont les acteurs de la mise en œuvre des politiques mettent en action les mesures d'emploi des jeunes qui offrent des solutions intégrées. Il décrit les contraintes et tensions auxquelles ils font face. De telles mesures, basés sur des modèles novateurs d'action publique sont des laboratoires d'expérimentation, tant au niveau des politiques que de l'intervention. Pour saisir ces contraintes et tensions, l'article décrit brièvement les problématiques des jeunes et les solutions qui leurs sont offertes dans les mesures, puis développe plus en détail les modes de collaboration mis en œuvre par les intervenants pour faire participer une variété de secteurs. Le rôle des professionnels est mis en lumière, de même que l'informalité des liens de collaboration qu'ils entretiennent, ce qui contraste avec les impératifs de collaboration formelle posés par les gouvernements. Enfin, la participation des jeunes fait l'objet d'une réflexion toute particulière, car on dénote une volonté de faire participer les jeunes dans leur mesure et parfois même dans les politiques, mais sans nécessairement s'armer des moyens nécessaires pour rendre cette participation effective. La proposition d'article a été acceptée et est disponible en annexe, de même que le résumé de l'article soumis. Au moment de déposer cet essai, l'article n'avait pas encore été revu par des pairs.

Le Tableau 2 montre le calendrier de réalisation de ces multiples projets, ainsi que la préparation en amont, avec la revue de la littérature, le développement du projet de recherche et sa réalisation, en plus de la réalisation des produits de transfert.

Tableau 2 Calendrier de réalisation du projet de recherche



Source : Autrice

2.3 Autre transfert de connaissances lors du stage

Puisque le stage s'est effectué dans le cadre d'un contrat de travail à titre d'analyste de politiques, la stagiaire a également été amenée à travailler sur différents dossiers touchant la jeunesse sans toutefois être directement reliés au projet de recherche effectué dans le cadre de stage. Ces tâches étaient principalement des tâches de rédaction, de synthèse et de vulgarisation visant différents publics cibles.

Une première tâche, très commune pour les analystes de politiques, fut celle de rédiger des notes de breffage pour la directrice de la SECJ, une pratique courante au sein d'EDSC afin d'informer les directeurs, les directeurs généraux, les sous-ministres ou encore, le ministre de différents enjeux. Dans le cadre du stage, les notes de breffage que la stagiaire a réalisées ont permis à la directrice de se préparer à la rencontre avec des organismes qui étaient des parties prenantes de la modernisation de politique ayant mené à la SECJ. Les notes de breffage sont un outil particulièrement apprécié pour avoir une brève vue d'ensemble sur la relation entre EDSC et un organisme.

Une deuxième tâche, moins fréquente, mais tout aussi représentative du travail d'analyste, fut de réaliser des résumés sur plusieurs enjeux de la politique jeunesse. Ces derniers sont utilisés en période préélectorale pour déterminer quels enjeux sont suffisamment pertinents pour être transformés en breffage de transition électorale. À l'approche de l'élection, tous les membres de l'équipe de la SECJ étaient mobilisés pour réaliser ces résumés. Une fois lus et priorisés par la directrice de la SECJ, certains résumés étaient ensuite transformés en breffage à l'intention du prochain ministre entrant et son équipe. Par exemple, les breffages peuvent porter sur une « bonne pratique », sur une question quant à l'élaboration d'une politique, sur le mode d'attribution des fonds d'un programme, ou tout autre enjeu ou question qui peut permettre d'informer les décideurs afin d'améliorer les politiques.

De plus, la stagiaire a été appelée à contribuer à la conférence qu'a prononcée la gestionnaire Sandra Franke dans le cadre du colloque *Acfas Transformations socioéconomiques contemporaines et rapports au travail des jeunes* organisé par la CRJ à Gatineau. La stagiaire a donc été amenée à contribuer à une tâche à l'interface entre le gouvernement et la recherche, ce qui lui a permis de voir comment le gouvernement cherche à transférer des connaissances en milieu scientifique. Cette expérience était fort intéressante, puisque les apprentissages dans le

cadre de la PRAP se centrent plus généralement sur le transfert du milieu scientifique vers les milieux de pratique et non le contraire.

Enfin, la stagiaire a contribué à plusieurs projets et requêtes qui nécessitaient une compréhension de l'information scientifique. En effet, de nombreuses divisions, directions et ministères font appel à d'autres divisions, direction et ministères pour avoir leur contribution scientifique ou politique sur certains dossiers. Par exemple, puisque les mesures touchant la jeunesse ne relèvent pas exclusivement de la SECJ, une direction peut demander à la SECJ de contribuer à ses produits afin de s'assurer que l'information véhiculée sur la jeunesse soit exacte. Ainsi, la stagiaire a été amenée à préciser la portée et la pertinence de l'indicateur des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) dans un document statistique. Puisque ce travail requérait des connaissances scientifiques sur l'indicateur NEEF, son utilisation et les débats qu'il suscite, on peut considérer que ce genre d'activité était un transfert du milieu scientifique vers les milieux de pratique, bien qu'il ne soit pas directement relié au sujet de recherche de la stagiaire.

Bref, ce tour d'horizon permet de mieux comprendre comment le travail d'une analyste de politique peut faire appel aux compétences d'une agente d'interface. En effet, dans l'ensemble de ces tâches, la stagiaire a été amenée à développer des compétences d'une agente d'interface. Il lui a fallu faire preuve d'un esprit de synthèse, de rigueur scientifique et de capacité de vulgarisation afin de synthétiser des enjeux en quelques pages seulement. Elle a également été amenée à comprendre les besoins et les objectifs de son public cible afin de présenter l'information de la manière la plus pertinente possible pour cet acteur, qu'il s'agisse de la directrice de la SECJ, de chercheurs de la CRJ ou d'une autre direction du ministère EDSC.

Toutes ces tâches n'auraient probablement pas été réalisées par la stagiaire si celle-ci avait réalisé son projet de recherche sans se mêler au milieu de l'action en allant travailler physiquement dans les bureaux de la SECJ. C'est en développant des liens avec l'équipe, en participant aux rencontres et en se faisant connaître que la stagiaire a pu élargir ses horizons afin de se familiariser avec le travail d'analyste de politique. Il faut dire que le contexte du stage était particulier et qu'il est rarement donné à une analyste de se consacrer presque exclusivement à un projet de recherche.

2.4 Conclusion

Avant de passer aux réflexions plus critiques qui feront l'objet du troisième chapitre, il convient de revenir, de manière générale, sur la portée du transfert réalisé et ses relations avec les acteurs de ce projet, identifiés plus tôt dans le premier chapitre. Nous notons que le cours *Transfert dirigé* prévu au programme pour assurer au moins un transfert scientifique et un transfert en milieu de pratique n'a été qu'un prétexte, dans le cas de la stagiaire, pour réaliser un éventail de produits de transferts. Cet entrain à réaliser un éventail de transfert mérite d'être détaillé, afin de mieux comprendre tant les facteurs personnels, institutionnels, relationnels et stratégique qui ont mené à ces choix.

Sur le plan personnel, au-delà des exigences de la maîtrise, il était très important pour la stagiaire que la recherche réalisée dans le cadre du stage ait une portée significative et que la recherche ait un sens, dans par sa pertinence scientifique que par l'intérêt qui est porté à l'objet de recherche en milieu gouvernemental.

Au niveau institutionnel, le fait de réaliser un projet de recherche dans le cadre de la maîtrise en pratiques de recherche et action publique, plutôt que dans une maîtrise de recherche plus classique, a eu des répercussions positives particulièrement notables. En dehors de l'INRS – institution qui favorise nettement le transfert et la mobilisation des connaissances, tant pour ses étudiants que son corps professoral – la stagiaire n'aurait probablement pas été portée à réaliser autant de produits de transfert, ni à réfléchir à la portée et à la signification de ceux-ci dans un contexte plus large que le stage lui-même. Tant la structure du programme que ses professeurs ont contribué à valoriser le transfert sous toutes ses formes.

Au niveau relationnel, le rôle d'acteurs comme la Chaire jeunesse dans le projet et des personnes clés qui font rayonner la CRJ est particulièrement important. À ce niveau, la directrice de recherche et cotitulaire de la CRJ, Maria Eugenia Longo, a offert à la stagiaire un contexte idéal pour pousser ses réflexions plus loin, l'amener à développer toujours plus de projets de transfert et lui offrir un incroyable réseau de diffusion via les membres et partenaires de la CRJ.

Enfin, sur le plan stratégique, l'importance accordée à la multiplication et la diversification des activités de transfert nous a permis de rejoindre un public très diversifié, comptant à la fois des professionnels de l'emploi, des analystes et gestionnaire de politiques, des chercheurs de la CRJ, mais aussi, d'autres chercheurs en dehors du giron de la Chaire.

CHAPITRE 3 : REFLEXIONS CRITIQUES SUR LE STAGE ET LE ROLE D'AGENTE D'INTERFACE AU SEIN D'UN MINISTERE FEDERAL

3.1 Le processus de stage comme étude de cas des enjeux de la collaboration dans la société du savoir

Bien que la taxonomie des différents types de recherche partenariale soient intéressantes afin d'en comprendre les nuances, cet essai vise à dégager des caractéristiques générales de la recherche partenariale et à les mettre en contexte dans la société du savoir. En effet, malgré les expériences et les recherches réalisées sur la recherche partenariale et ses variantes nominales, la collaboration et le transfert des connaissances sont encore des problématiques à creuser afin de mieux combler le vide entre le monde de la recherche et le monde de la pratique. Les attentes par rapport à la collaboration entre le milieu de la recherche et les milieux de pratique excèdent la réalité concrète de ces collaborations (Walker et al. 2011). Quant au transfert de connaissances, il a été critiqué, car il ne permettait pas de créer des produits utilisables dans le « vrai monde » (Walker et al. 2011). Dans ce contexte, la collaboration et le transfert sont des objectifs ambitieux. Le stage partenarial dont cet essai fait état visait à permettre d'explorer, par la pratique, les modalités d'une recherche partenariale entre le milieu universitaire et l'action publique, afin d'en dégager des réflexions sur la collaboration et le transfert de connaissances.

Avant d'entreprendre cette réflexion, il convient de bien replacer le stage dans le continuum de la recherche partenariale. En effet, ce stage de recherche et d'expérience à l'interface entre les milieux de la recherche et gouvernemental possédait certaines caractéristiques de la recherche partenariale, mais pas toutes.

Trois clés pour comprendre les liens entre la recherche et l'action

Les deux premiers chapitres de cet essai ont permis de faire un tour d'horizon des syntagmes associés au transfert de connaissances et aux enjeux qui en découlent. Cela permet de comprendre le continuum de collaborations utilisées dans ces démarches, sans pour autant qu'il soit possible de fixer précisément une définition finale du transfert et de la co-construction, une ambition qui serait bien au-delà de la démarche de cet essai. Au lieu d'un exercice de définition,

il est intéressant de dévoiler les aspects communs des pratiques mélangeant la recherche et l'action (Audoux et Gillet 2015) afin de comprendre les composantes du continuum de la recherche partenariale.

Première clé – le moment de la collaboration dans le processus de recherche : Dans une recherche participative, on peut s'attendre à ce que les acteurs participent principalement à la collecte de données, dans un contexte de recherche prédéterminé par le chercheur. En fait, le rôle des acteurs est principalement justifié par une obligation : le chercheur ne peut obtenir seul les données qu'il convoite pour sa recherche. Dans le cas d'une recherche plus collaborative, les acteurs contribuent ensemble à l'élaboration de la recherche (Bonny 2017 ; Gallant et Roberge 2018) voire à l'entièreté des étapes de la recherche⁵.

Deuxième clé – la visée recherchée : La recherche est effectuée dans une visée précise qui nourrit à la fois les intérêts des chercheurs et de praticiens. Ainsi, il est nécessaire de *s'entendre sur les objectifs* de la recherche, qui sans être les mêmes, doivent être compatibles et complémentaires (Jolin 2004 dans Vaillancourt 2005). Ainsi, chacun pourra bénéficier des résultats, à condition que *la traduction des activités de transfert* soit appropriée au contexte. Dans le cas de la recherche-action, cette visée est poussée jusqu'à la volonté « d'une orientation critique qui promeut un changement radical à une orientation plus technique qui cherche un changement mieux « adapté » au fonctionnement des organisations existantes » (Anadón 2007, 4).

Troisième clé – la forme et la modalité de la collaboration : La collaboration qui permet de rapprocher science et société doit nécessairement dépasser les clivages habituels qui cantonnent les acteurs des mondes scientifiques et gouvernementaux dans leurs univers respectifs. Il s'agit d'une relation entre acteurs de milieux différents - universitaires et autres (Bonny 2017 ; Belleau 2014 ; Vaillancourt 2015 dans Vaillancourt 2017) qui mettent à profit les différents types de connaissances des acteurs et non seulement le savoir scientifique (Greenhalgh et Wieringa 2011). La construction de cette relation est souvent appréhendée selon les épreuves de la sociologie de la traduction afin de comprendre les interactions qui mènent à la mise en réseau d'acteurs (voir chapitre 4, section 4.2).

⁵ À cet effet, la professeure Carole Lévesque de l'INRS est un très bon exemple. Au cours de sa carrière, elle a développé de nombreuses méthodes de recherche partenariales avec les Premières Nations et Inuit du Québec. Lors de l'édition 2018 du cours d'introduction au programme de la PRAP, intitulé *Savoirs en action*, Mme Lévesque a fait une intervention à la cohorte afin de présenter différentes expériences de recherche partenariale qui visent à intégrer les populations autochtones à l'ensemble des étapes de la recherche et à en faire de co-chercheurs.

À partir des trois clés de la collaboration décrites ci-haut, il sera possible de retracer les cinq questions : qui, quoi, quand, comment et pourquoi. La première clé détermine le *quand* ; la deuxième, le *pourquoi* ; et enfin, la dernière, le *qui*, le *quoi* et le *comment*. Ces trois clés permettent de situer le stage pour mieux comprendre ensuite le bilan critique des retombées et des difficultés survenues.

Première clé : le moment de la collaboration dans le processus de recherche

Dans le cadre du stage, les acteurs gouvernementaux ont contribué à l'ensemble des étapes du processus de recherche. Cette collaboration a varié tout au long du projet, mais est restée un fil conducteur qui a permis de garder le cap sur les objectifs de chacune des parties durant tout le processus.

Dès le départ, lors des processus qui ont mené au dépôt d'une candidature pour l'octroi de la CRJ, Sandra Franke a été invitée à inclure plusieurs projets de recherche aux chantiers de la CRJ qui deviendraient ensuite des projets réalisés en partenariat avec la CRJ et EDSC. De plus, la question du wraparound était une priorité pour la superviseuse de recherche à la suite des consultations du Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes. Le projet de stage dont il est ici question est donc la première priorité de recherche à se voir transformée en projet de recherche. La superviseuse de stage a alors été impliquée dans la construction du projet de recherche, ses priorités, ses objectifs, l'élaboration du devis de stage, et c'est ce qui a donné lieu au projet de stage. Ainsi, le projet de stage a pu être élaboré afin de bien correspondre aux besoins de chacun.

Lors de la réalisation de la recherche, la superviseuse de stage a été impliquée dans le ciblage des organismes qui participeraient à la recherche, puis dans l'élaboration de la structure du rapport afin qu'il corresponde aux besoins du milieu gouvernemental. En effet, les contacts de la superviseuse de stage auprès de réseaux d'organismes ontariens et les contacts de la superviseuse de recherche auprès de réseaux d'organismes québécois ont permis de créer de premiers contacts dans les milieux de pratiques qui ont ensuite grandement facilité le recrutement d'organismes. Un apport significatif de la superviseuse de stage fut d'intégrer la stagiaire dans le milieu gouvernemental afin qu'elle se familiarise avec la culture organisationnelle du gouvernement. En effet, ces connaissances tacites ont permis à la stagiaire de mieux comprendre les priorités du gouvernement et de pouvoir situer le rapport de recherche dans un contexte plus large.

Ensuite, en raison des difficultés rencontrées au début du stage par rapport à la signature de l'entente, puis en raison des entretiens qui se sont déroulés sur une plus longue période, il devenait difficile de rendre le rapport préliminaire dans les temps déterminés au départ – 12 semaines après le début du stage. Le décalage du calendrier initialement prévu a donc transformé la participation de la superviseure de stage. Lors de la collecte de données, qui requérait un lien étroit avec les prestataires de services et le ministère, la superviseure de stage était alors avec la stagiaire pour lui offrir un accompagnement quotidien, tandis que la superviseure de recherche la suivait à distance. À *contrario*, lors de la période de rédaction qui était plutôt centrée sur la création d'un rapport de recherche ayant une véritable valeur scientifique, c'était plutôt la superviseure de recherche qui accompagnait la stagiaire de manière plus fréquente et soutenue. La superviseure de recherche a donc été d'une grande aide pour la stagiaire lors de l'écriture du rapport, une étape charnière pour assurer la rigueur scientifique du traitement des données. Quant à la superviseure de stage, elle permis à la stagiaire de s'ancrer dans le monde des politiques et de lui en expliquer les rouages, afin que la recherche soit des plus pertinentes pour ce milieu.

Ensuite, durant les phases d'appropriation, qui sont principalement réalisées par le milieu de pratique, ce sont la stagiaire et sa superviseure de recherche qui se sont éloignées du processus. La superviseure de stage ayant quitté pour une année sabbatique et l'équipe de recherche ayant été répartie sur de nouveaux projets, il devenait un peu plus difficile de garder un lien entre le milieu de stage gouvernemental et le milieu scientifique. Par contre, un certain lien a été conservé et la stagiaire a laissé la porte ouverte à des collaborations futures, notamment en réalisant un appel téléphonique avec une analyste de politiques pour l'orienter sur la question du wraparound.

Toutefois, cette lecture du moment de la collaboration en fonction de la temporalité du projet de recherche laisse de côté une part importante du contexte. En effet, le projet de recherche a également influencé par la temporalité du cycle des politiques publiques et du cycle électoral. D'une part, la modernisation de la SECJ au moment du stage a donné un *momentum* important au projet. D'autre part, le cycle électoral qui en arrivait à sa fin a également contribué à un dynamisme important pour inviter les membres de la SECJ à réfléchir à différents enjeux jeunesse dans le but d'informer la transition électorale, soit le moment de passation des dossiers d'un gouvernement à un autre. Toutefois, ce cycle électoral a également amené beaucoup de responsabilités à l'équipe SECJ. Alors que le stage tirait à sa fin en septembre, quelques semaines avant l'élection, l'équipe SECJ était dirigée vers des objectifs plus pressants et plus importants politiquement à ce moment que le rapport de recherche. Ainsi, à la différence d'Audoux

et Gillet (2015), nous posons ainsi la première clé de lecture : le moment de la collaboration dans le processus de recherche *et dans le contexte global de la recherche*.

Deuxième clé : la visée recherchée

Cette deuxième clé d'analyse vise l'élaboration d'un problème partagé entre les praticiens et les chercheurs qui participent au projet. Cette construction « conjointe ou non » d'un problème partagé (ou pas) permettra de jeter les bases des formes et des modalités de collaboration. Ce stage a eu pour particularité de devoir arrimer les priorités des mondes de la recherche et des politiques publiques, deux univers aux règles distinctes qui opèrent selon des priorités distinctes.

La visée recherchée pour les chercheurs : Pour le monde de la recherche, la visée de cette recherche était triple : faire avancer la connaissance scientifique sur les politiques publiques d'emploi jeunesse, continuer le développement d'un partenariat avec EDSC et faire circuler les connaissances scientifiques de l'action publique vers EDSC.

Avec cette visée, on constate un désir de *mouvement des connaissances* à travers des échanges entre les acteurs. *A contrario*, il aurait été possible d'orienter le projet vers l'*appropriation des connaissances* par le milieu de la pratique, auquel cas, la stagiaire et sa superviseure de stage auraient occupé un rôle plus central durant les phases d'appropriation de la recherche par le milieu gouvernemental. Cette visée n'était pas nécessairement recherchée, car il s'agissait d'une première expérience de recherche partenariale pour la stagiaire.

La visée recherchée pour les acteurs gouvernementaux : Quant au gouvernement, il souhaitait mieux coordonner les actions des prestataires de services, avec des normes et des paramètres qui permettent au gouvernement fédéral de se positionner comme acteur clé de la nébuleuse d'acteurs des politiques de jeunesse au Canada. La recherche devait permettre de mieux comprendre la réalité des prestataires de services afin que le gouvernement fédéral puisse se doter de stratégies innovantes pour générer la collaboration et des mesures communes.

Il convient de mentionner que la visée des acteurs gouvernementaux est certainement plus complexe que la brève description que précède. En raison de son statut de stagiaire, celle-ci n'a pas eu accès aux différents documents confidentiels qui ont informé la modernisation de la Stratégie. Selon la superviseure de stage, ce contexte particulier a eu des répercussions sur la réalisation de sa recherche et les opportunités de mobilisation. Pour des raisons évidentes de

confidentialité, mais aussi parce que la stagiaire n'a toujours pas accès à ces informations stratégiques, nous n'entrerons pas davantage en détail sur la dynamique particulière qu'était celle du contexte de modernisation, particulièrement en période pré-électorale.

La visée des chercheurs et des praticiens est donc distincte et on note que tant les chercheurs que les acteurs gouvernementaux visent à faire évoluer la recherche dans leur univers distinct (en faisant avancer la connaissance scientifique, ou en permettant au fédéral de se positionner comme acteur clé des politiques d'emploi jeunesse). Toutefois, à travers le désir de mouvement de connaissances, leurs visées se rejoignent et c'est là la porte d'entrée d'une production conjointe d'un problème partagé. Le « problème » - en l'occurrence la compréhension de la mise en œuvre de la prestation globale de service » a des incidences différentes sur les acteurs. Pour les acteurs scientifiques, cela s'inscrit dans des débats scientifiques relatifs aux politiques intersectorielles, à la collaboration et aux politiques jeunesse plus spécifiquement. Quant aux acteurs gouvernementaux, ce problème se manifeste de manière concrète dans la mise en œuvre de la politique d'emploi jeunesse, car les enjeux de la prestation globale de services peuvent avoir un impact sur les soutiens offerts aux jeunes.

Bref, malgré un problème partagé pour des raisons complètement différentes, les différents acteurs peuvent développer une construction conjointe de ce problème afin de l'adapter aux besoins de l'ensemble des parties et créer un projet de recherche qui mènera, par exemple, tant à la rédaction d'un rapport offrant des orientations de politiques pour le ministère qu'à un article scientifique qui se situera dans les débats sociologiques d'alors.

Troisième clé : la forme et la modalité de la collaboration

Qui ? Rappelons d'entrée de jeu la diversité des acteurs en présence lors de la collaboration du stage. D'abord, les acteurs humains : la stagiaire, sa superviseure de recherche à l'INRS et sa superviseure de stage à EDSC qui, comme l'analyse de la deuxième clé (le pourquoi) l'a démontré, avaient des intérêts distincts dans la réalisation du stage. Ensuite, les acteurs institutionnels portés par les acteurs humains: EDSC et la CRJ-EE.

Quoi ? La collaboration a pris la forme d'un stage de recherche de co-construction et de transfert de connaissances. De la collaboration ont alors émergé deux éléments : les produits de transfert de connaissances issus du stage et le développement de la relation entre les acteurs. En effet, tel que Vaillancourt (2005) le propose, la collaboration visait un *partage équitable des pouvoirs et*

des ressources. Pour cela, Vaillancourt pose qu'il faut que la recherche soit valorisée dans le milieu de pratique – ce qui était le cas puisque la superviseure du stage était responsable de la recherche auprès de la SECJ – et que le chercheur soit prêt à descendre de sa tour d'ivoire – une condition acquise considérant les objectifs de la CRJ-EE.

Comment ? Les moments de collaboration du stage étaient les suivants : l'élaboration du projet de recherche, l'élaboration de l'entente de stage, la réalisation de la recherche et les commentaires sur ses produits de transfert de connaissances, principalement en ce qui a trait au rapport de recherche.

D'abord, *l'entente de stage* a permis définir les rôles et les responsabilités de chaque acteur, en déterminant également quelle est leur responsabilité dans le projet (Sloper 2004). Quant à la réalisation de la recherche, elle a été soutenue par des rencontres individuelles avec la stagiaire. Les échanges se sont déroulés par téléphone et par courriel. La stagiaire discutait alors avec une superviseure avant de transmettre un résumé de cette rencontre à l'autre superviseure. La superviseure de recherche pouvait donc épauler la stagiaire dans les étapes ayant purement trait à la recherche (par exemple, le développement d'une grille d'analyse des entretiens) alors que la superviseure de stage pouvait aiguiller la stagiaire sur des pistes de recherche pertinentes pour les politiques publiques afin de bonifier la pertinence pratique de la démarche. De plus, la relecture des travaux et les commentaires sur les produits de transfert de connaissances ont permis d'asseoir la collaboration en faisant ressortir les forces de chacune. Par exemple, les contributions de la superviseure de stage, déjà expérimentée en recherche, ont permis de la poser comme une « *epistemologically active end user* » (Broner et al. 2001), soit une utilisatrice de la recherche qui est impliquée dans le processus de réalisation de la recherche, notamment parce qu'elle possède les compétences propres à l'exercice du métier de chercheure. Par ailleurs, la superviseure de stage peut bénéficier de la recherche et ses nouvelles connaissances viennent donc s'ajouter au bassin plus large de connaissances qu'elle possède déjà en plus de contribuer à la valorisation des savoirs produits tant chez la superviseure scientifique que la superviseure praticienne. Comme l'explique Broner (2001), les utilisateurs de la recherche « play a role in communicating and transferring, say, an exemplary practice, and in developing and shaping the practice to fit the particular environment in which it operates. » En effet, dans le cas du stage, seule la superviseure de stage avait les clés nécessaires à la création d'une trame narrative qui permettrait de problématiser la recherche d'une manière qui serait pertinente pour le milieu gouvernement, car elle connaissait mieux les priorités, les a priori et les dynamiques qui font que la recherche est utilisée dans son milieu de pratique spécifique. Quant à la superviseure de recherche, elle était

bien-sûr la référence quant à la réalisation d'un produit qui soit scientifiquement valable et qui mette en valeur les données.

Cependant, la superviseure de recherche n'avait pas à assumer ce rôle seule, comme cela pourrait être le cas dans d'autres contextes de recherche partenariale. En effet, la superviseure de stage possède elle aussi, en bonne partie, les compétences nécessaires à la validation scientifique du travail effectué dans le cadre du stage. Cette proximité de la superviseure de stage avec le mode scientifique en général, ainsi qu'avec l'INRS plus particulièrement jouent un rôle non négligeable dans la capacité des acteurs impliqués dans le stage à travailler et produire ensemble. Par exemple, les considérations méthodologiques du projet étaient des enjeux pertinents tant pour la superviseure de recherche que la superviseure de stage, ce qui a pu faciliter l'accord sur la direction du projet et en assurer sa qualité scientifique.

3.2 Retombées du stage

Compte tenu du nombre important de produits de transferts réalisés par la stagiaire, les retombées sont regroupées en fonction du public cible plutôt que par produit individuel. En effet, ces retombées peuvent être spécifiques aux produits de transfert, mais elles sont d'abord et avant tout reliées aux personnes qui sont touchées par la recherche effectuée.

Retombées en milieu gouvernemental

Il est difficile de quantifier les retombées pour le milieu gouvernemental. Lors de la négociation de l'entente de stage, la superviseure de stage avait d'ores et déjà établi la pertinence gouvernementale de la recherche en ces termes, dans un courriel :

« Cette recherche sera très utile au moment où tous les acteurs impliqués dans l'écosystème de services d'emploi jeunesse cherchent à mieux coordonner leurs actions en réaction à de nouvelles réalités du marché du travail. De plus, comme la proposition d'Alice le précise, une étude permettant de mieux comprendre les modalités des mesures et programmes abordant simultanément des problématiques variées affectant l'emploi des jeunes contribuera à améliorer notre connaissance des pratiques prometteuses et aussi des barrières qui empêchent les jeunes d'accéder à de tels services. »

Suite au stage, et comme nous le verrons en utilisant des témoignages, l'étude a effectivement contribué à améliorer les connaissances des analystes de la SECJ quant aux solutions offertes par les prestataires de services et les barrières auxquelles les jeunes font face. Les différents produits de transfert réalisés pour la SECJ ont contribué à faire rayonner les résultats de recherche, même s'il existe des limites quant à ce rayonnement.

Le rapport de recherche a été accueilli chaleureusement par la gestionnaire Sandra Franke et la directrice de la SECJ, Myra Latendresse-Drapeau. Cette dernière a d'ailleurs dit par courriel, alors qu'elle accusait réception du rapport :

« Le rapport est d'une grande qualité et sera d'une utilité certaine pour faire avancer la réflexion sur la question des wraparound et de la meilleure manière d'appuyer les jeunes qui font face à des barrières. »

Le rapport ne mènera pas nécessairement à des impacts immédiats. Peut-être exigera-t-il une période d'incubation (Belleau 2014) avant d'être approprié par l'équipe de la SECJ en vue d'un passage à l'action. De plus, les impacts réels ne seront peut-être jamais connus de l'équipe de recherche. Par exemple, le rapport pourrait être utilisé par une analyste pour s'informer sur le wraparound afin de s'initier aux politiques de jeunesse, pour alimenter une présentation, pour définir ce qu'est le wraparound dans une note de breffage, etc. Toutefois, l'équipe de recherche ne saura pas nécessairement dans quelle mesure le rapport sera utilisé.

En fait, il est certain que l'utilisation de la recherche au sein de l'équipe de la SECJ fluctuera selon ses besoins. Lors de la réalisation du stage, l'équipe était alors en train de moderniser une stratégie et de préparer une transition électorale – celle-ci n'a pas mené à un changement de gouvernement, mais a tout de même créé un remaniement ministériel qui a eu des effets sur la haute direction du ministère, c'est-à-dire les ministres. Ce cycle politique se reproduira et le savoir issu du stage pourra donc être réutilisé à d'autres moments charnières du cycle des politiques et non pas seulement à la suite du stage.

De plus, la présentation réalisée pour l'équipe de la SECJ a été très appréciée par les employés, qui sont nombreux à avoir dit à la stagiaire que cette activité de transfert leur avait donné envie de consulter le rapport lorsqu'ils auront à travailler sur des enjeux du wraparound. Sans que cette présentation ait des retombées directes sur les politiques, elle a donc tout de même contribué à développer l'intérêt et la compréhension des employés de la SECJ concernant les enjeux du

wraparound. Que ceux-ci travaillent de près ou de loin sur la question, ils seront en mesure d'aller chercher l'information du rapport lorsque nécessaire.

Enfin, suite à la rédaction de cet essai, la stagiaire a regagné les rangs de la fonction publique au sein de l'équipe de la SECJ à titre d'analyste de politiques. Elle espère donc être en mesure de continuer à faire rayonner la recherche issue du stage, et ainsi contribuer à augmenter les retombées de celle-ci en milieu gouvernemental. Son lien quotidien avec l'équipe de la SECJ pourra possiblement permettre de remettre la question de la prestation globale de services à l'ordre du jour au sein de l'équipe. Déjà, quelques mois après son stage, la stagiaire a reçu un appel d'une analyste de l'équipe de la SECJ afin de préciser certains points du rapport. Cela témoigne de l'intérêt porté à la recherche, et permet de croire que de tels événements de dissémination pourront se poursuivre. De plus, il semblerait que la recherche pourra s'inscrire dans un projet plus large qui est actuellement porté par l'équipe de la SECJ, visant à mieux comprendre les difficultés de recrutement de jeunes vulnérables pour les prestataires de service. Ce projet cumule plusieurs similarités avec le stage de recherche qui fait l'objet de cet essai, notamment car il inclut une collecte de données qualitatives auprès de prestataires de services et cherche à améliorer les services offerts.

Retombées auprès des prestataires de services d'employabilité chez les jeunes

Bien que les prestataires de services d'employabilité chez les jeunes n'aient pas été des partenaires du projet, la stagiaire a tenu à ce que certains produits de transfert leur soient accessibles et dédiés. Cette visée s'inscrit d'ailleurs dans un des objectifs de la CRJ, soit d'« informer et guider l'intervention auprès des jeunes en misant sur un transfert, une mobilisation et une appropriation efficace des connaissances par et envers les acteurs » (CRJ 2019a). La recherche a été accueillie favorablement par des prestataires de services d'employabilité. L'Alliance des centres-conseils en emploi (AXTRA) a même proposé à la stagiaire de rédiger un article de diffusion large dans son magazine.

À ce jour, comme la fiche-synthèse sera diffusée au même moment que le nouveau projet de bande-dessinée qui n'est pas encore complété, les retombées pour ce produit en particulier sont encore inconnues. Toutefois, pour l'article dans le magazine AXTRA, celui-ci a été lu et relayé par plusieurs partenaires de la CRJ, tout en assurant une visibilité des produits de la CRJ auprès d'un public nouveau, celui des centres-conseils en emploi.

Retombées en milieu académique

La retombée principale du stage pour le milieu académique est certainement la création d'outils de transfert pour ce milieu spécifique, comme l'article scientifique soumis et la communication scientifique, prévue, mais annulée, au séminaire de recherche, qui ont été évalués dans la section 3.1.

Toutefois, les outils de transfert en milieu pratique (le rapport, les fiches synthèses, le breffage de transition électorale et la communication à l'équipe de la SECJ) sont également des retombées importantes pour le milieu académique. Il ne s'agit certes pas d'informer la communauté scientifique de la recherche, car cet objectif a été atteint avec le transfert en milieu académique. Ces outils de transfert, et le processus du stage dans son intégralité, viennent plutôt contribuer à la création de ponts entre le milieu académique, le milieu gouvernement et le milieu des prestataires de services.

Pour la Chaire-réseau jeunesse, cette retombée est des plus importantes alors qu'elle vient de souffler sa première bougie. En effet, ce projet de recherche a permis de réactualiser des liens avec différents partenaires de la CRJ : EDSC et plusieurs prestataires de services qui sont des partenaires sociaux de la Chaire et qui s'intéressent aux questions développées dans le cadre de la recherche.

D'abord, le stage était l'occasion de solidifier les liens entre le ministère et la Chaire. Il était particulièrement important d'établir ces liens lors de l'été 2019. La présence de la stagiaire dans les bureaux de la SECJ durant l'été pouvait donc permettre de développer des liens avec d'autres personnes-ressources au ministère et de poursuivre le dialogue au-delà du projet de stage. Par exemple, la stagiaire a pu présenter la CRJ à la directrice de la SECJ.

De plus, le stage a permis de valoriser les liens entre plusieurs prestataires de services qui sont des partenaires sociaux de la Chaire. C'est le cas, par exemple, de la publication de vulgarisation scientifique dans le magazine AXE d'AXTRA, un partenaire social de la CRJ-EE.

Acquis théoriques et pratiques pour la stagiaire

Acquis théoriques

Dans le cadre de la formation théorique de la PRAP, chaque étudiant réalise douze cours, en plus du stage de recherche et de la rédaction d'un essai. Au fil des ans, cette formation a fait l'objet de plusieurs réflexions dans les essais de diplômés du programme PRAP (voir notamment Favretti 2016 ; Tremblay-Boily 2015 ; Daris 2012). Cette section vise donc à ajouter une nouvelle perspective. Pour ce faire, il convient d'abord de discuter des cours communs des étudiants de la PRAP, puis de la particularité du programme en abordant les connaissances spécifiques développées dans le cadre d'une maîtrise portant sur les politiques publiques d'emploi jeunesse.

Les cours peuvent être répartis en quatre catégories :

- Quatre cours préparant directement au projet de stage de l'étudiant, soit le cours de *Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche*, de *Préparation du projet de stage/essai*, ainsi que le stage en soi et les activités de *Transfert dirigé* ;
- Deux cours permettant d'apprendre des notions fondamentales en méthodologie, soit les cours de *Méthodes de recherche qualitatives* et *Méthodes de recherche quantitatives* ;
- Deux cours développant un ancrage théorique et épistémologique des sciences sociales propres au programme, soit *Mobilisation des connaissances* et le cours de concentration, *Lien social* ou *Champs culturels* ;
- Deux cours développant des connaissances sur des thèmes à échelle macro, soit le cours d'*Action publique* et le cours de *Régulations économiques et juridiques*.

Bien que ce nombre de cours puisse sembler important pour un programme de maîtrise, il faut garder en tête que le programme PRAP demande de faire un travail réflexif tant sur notre sujet de recherche dans le cadre de notre stage que sur la mobilisation et le transfert de connaissances. Dans notre cas, ces deux volets étaient particulièrement bien reflétés dans le nom de programme « Pratiques de recherche et action publique ». De ce fait, les connaissances théoriques acquises dans le cadre du programme sont à la fois de l'ordre de la co-construction des connaissances et de l'action publique. En effet, le programme amène à réfléchir, mais aussi passer à l'action avec une pratique de recherche partenariale, en co-construction. De plus, dans

le cas de la stagiaire, son sujet de recherche était particulièrement ancré dans l'action publique puisqu'il portait sur la mise en œuvre d'une politique, sur les différents acteurs qui y sont impliqués et sur les liens qui les unissent dans le cadre de cette mise en œuvre.

En effet, les cours se répartissent aussi selon deux objets principaux, soit la mobilisation et le transfert de connaissances, ainsi que le sujet de recherche de l'étudiant. Alors que les cours de *Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche* et *Mobilisation des connaissances* sont axés sur la mobilisation, les cours de *Lien social* et *Régulations économiques et juridiques* sont plutôt axés sur le développement de la problématique et de l'ancrage théorique du sujet de recherche des étudiants. L'ensemble des autres cours offre l'opportunité de combiner ces deux volets du programme.

En raison de cette formation centrée sur non pas sur un, mais bien sur deux pôles de connaissances, les acquis théoriques centrés sur notre sujet de recherche ne sont pas tout à fait complets. En effet, lorsque la stagiaire a débuté son parcours par le cours de *Lectures dirigées*, elle pu situer les grands concepts associés à l'action publique, aux politiques publiques de jeunesse et à l'accompagnement des jeunes lors de la mise en œuvre de ces politiques. Cette base théorique sur son objet de recherche a ensuite été bonifiée dans certains de ses cours : *Action publique*, en raison du lien fort entre le sujet du cours et l'objet de recherche ; *Nouvelles régulations économiques et juridiques*, car la stagiaire s'est centrée sur les régulations que génèrent les politiques publiques d'emploi jeunesse ; *Lien social*, afin de situer l'analyse des politiques dans un champ théorique plus large ; et bien-sûr le cours optionnel *Études sociales sur la jeunesse*, essentiel pour se situer par rapport aux différentes perspectives théoriques sur la jeunesse de même que pour réfléchir plus spécifiquement l'accompagnement des jeunes, un enjeu propre à l'objet de recherche.

Toutefois, au terme de ces cours, le regard de la stagiaire sur son objet de recherche restait quelque peu insuffisant pour réaliser des produits scientifiques. En effet, le transfert scientifique demande de se situer dans le paysage des disciplines, des thèmes et d'une problématique spécifique pour y apporter un élément original qui soit pertinent socialement et scientifiquement. Ainsi, malgré nos apprentissages théoriques, la stagiaire se ne croit pas pleinement en mesure de se situer dans ce paysage. Ceci peut être en partie dû au fait que dans le cursus de la PRAP, les étudiants ne consacrent pas leur entière réflexion à notre sujet d'étude, car ils se concentrent également sur la co-construction des connaissances. Ainsi, ont-ils une aussi bonne maîtrise de leur sujet de recherche que des étudiants qui ont fait un mémoire ? Dans son essai de 2015,

Guillaume Tremblay-Boily, estime que non : « je suis d'avis qu[e le programme] ne nous offre pas une formation assez poussée en recherche. C'est pourtant ce qui nous serait le plus utile pour mener à bien le processus de mobilisation des connaissances. » (p. 51)

Nous abondons dans le même sens que Tremblay-Boily, mais en ajoutant que la réalisation d'un article scientifique comme produit de transfert nous a nettement poussée à améliorer nos connaissances théoriques de manière importante. En effet, au-delà d'avoir des connaissances sur l'objet de recherche, un tel travail requiert également une connaissance approfondie des enjeux scientifiques qui lui sont reliés et donc de son contexte dans le monde scientifique. L'article a donc été une occasion de retravailler plusieurs concepts abordés dans les cours, comme l'action publique et la sociologie de la jeunesse, mais aussi de développer des thèmes propres à notre objet de recherche qui n'étaient peu ou pas couverts dans les cours. C'est le cas des nouvelles tendances de modernisation de l'action publique, comme la nouvelle gestion publique – empruntant un mode de gestion similaire à la gestion d'une entreprise privée –, ou encore les modes de collaboration intersectorielle dans la mise en œuvre des politiques. Certains concepts avaient été abordés brièvement dans le cours *Action publique*, mais c'est surtout le travail de revue de littérature en amont de la rédaction de l'article qui a permis de développer ces connaissances.

Une compréhension du processus de recherche

Pour la stagiaire, ce stage était une première expérience de l'ensemble du cycle de la recherche scientifique, de l'élaboration du projet de recherche à la diffusion des résultats. Elle avait déjà eu l'occasion, au cours de son parcours universitaire, de participer à certaines étapes de projets de recherche – le codage de données et leur analyse – mais il ne lui avait pas été donné d'expérimenter l'ensemble des étapes, particulièrement pour un même projet de recherche.

Le stage fut l'occasion d'avoir pour défi de concilier les littératures de diverses disciplines et de divers contextes nationaux, de développer un schéma d'entretien, de contacter des organismes et d'aller à leur rencontre lors des entretiens, de monter une grille d'analyse de données, d'explorer le logiciel NVivo pour la première fois et, enfin, de rédiger un texte accessible ayant tout de même une rigueur scientifique.

Une expérience de l'interface

L'étape la plus marquante pour la stagiaire fut de loin la réalisation des entretiens. En effet, ceux-ci lui ont permis de faire sens de son objet de recherche. C'est aussi à ce moment qu'elle a pu constater la différence entre le regard qu'elle portait sur son objet – basé sur la littérature – et le regard que portaient les prestataires de services ancrés dans leur milieu de pratique. Cela lui a fait réaliser l'humilité nécessaire au travail de recherche en plus d'ouvrir la porte à la déconstruction du rôle de chercheur comme un « expert ». En effet, les catégories théoriques construites par les chercheurs à partir de la réalité sociale sont très pertinentes et permettent d'appréhender le monde. Parallèlement, les catégories naturelles des acteurs, qui ressortent dans leur langage habituel, permettent de faire ressortir cette même réalité sociale d'une manière différente. Lors de l'analyse des données fournies par les acteurs, lors des entretiens, la stagiaire a eu à se positionner dans une posture analytique de reconstruction de sens (Demazière et Dubar 1997). Par ce processus scientifique, mais du fait de sa posture d'interface, cela a mis en lumière tout le potentiel des savoirs des acteurs. Les savoirs scientifiques sont basés sur les savoirs des acteurs, mais les premiers diffèrent des deuxièmes puisqu'ils sont systématiques et généralisables, alors que les savoirs des seconds sont plutôt spécifiques et propres au milieu. L'expérience de stage a donc permis à la stagiaire de mieux constater la distinction entre ces deux savoirs ainsi que la pertinence de leur interrelation dans un projet de recherche partenarial qui met un ensemble de savoirs de l'avant et non pas uniquement les savoirs scientifiques.

Une immersion dans le monde des politiques publiques

Au-delà du travail de recherche, la stagiaire a eu l'occasion de travailler dans les bureaux de la SECJ à Gatineau. Cette immersion dans le monde des politiques publiques a été des plus utiles afin de mieux comprendre son sujet de recherche. En effet, le fait d'assister aux rencontres des employés de la SECJ, de voir les références que les analystes utilisaient dans le cadre de leur travail, de sentir le rythme du travail au sein du gouvernement, d'assister à des conférences pour les fonctionnaires a permis d'obtenir certaines clés pour comprendre la réalité des fonctionnaires fédéraux.

Un premier apprentissage fut de voir les échéanciers serrés auxquels font face les fonctionnaires, ce qui permet de comprendre qu'ils soient amenés à chercher des sources d'information les plus synthétiques possibles et à cibler les recommandations de la recherche plutôt que les résultats.

Un deuxième constat frappant fut de voir l'ampleur des efforts déployés pour établir des collaborations avec les milieux de pratique – une réalité aux antipodes des stéréotypes véhiculés sur la fonction publique. C'est d'ailleurs à la lumière de ces efforts que l'on comprend l'importance de réfléchir les relations entre l'État et la société civile dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

Ces apprentissages, sans être directement reliés au projet de recherche, ont permis à la stagiaire de situer son travail dans un contexte politique et administratif qui lui était jusqu'alors étranger. En faisant ressortir les différences entre le monde de la recherche et le monde des politiques, cette immersion a permis de mieux comprendre le rôle d'agente d'interface. C'est toujours en gardant ces différences en tête qu'elle a entrepris de réaliser les différents produits de transfert.

3.3 Réflexion critique sur les difficultés rencontrées lors du processus de recherche

L'élaboration du projet de stage

La négociation de l'entente de stage a débuté en janvier 2019 lors du premier contact de la stagiaire avec la superviseure de stage. À ce moment, la superviseure de stage, Sandra Franke, a fait part à la stagiaire des priorités du gouvernement et du contexte (la modernisation de la SECJ) dans laquelle le stage s'inscrirait. Cette rencontre, ainsi que les itérations subséquentes par courriel, a permis de déterminer les tenants et aboutissants de la recherche.

Selon Vaillancourt (2005), il faut que les chercheurs comme les praticiens soient encouragés à investir le temps nécessaire à développer cette relation nouvelle afin que le partenariat connaisse un bon départ et soit construit sur des modes de fonctionnement clairs. L'élaboration de l'entente de stage a permis de clarifier ce monde de fonctionnement. Néanmoins, lors du stage, nous avons remarqué que certains éléments auraient pu être mieux définis par l'ensemble des parties prenantes. Au moment du dépôt du rapport de recherche, les différentes parties avaient des intérêts différents pour ce qui est de sa diffusion et de sa publication. Et comme aucun accord n'avait encore été pris, malgré que la question ait été discutée lors de la rédaction de l'entente de stage, cette étape a posé problème. En effet, même si le processus de publication/diffusion aurait pu s'accommoder des missions et objectifs différents des parties prenantes impliquées, le flou

entourant la prise de décision a ralenti la démarche. Cet élément de diffusion du rapport est explicité en détail à la toute fin de la présente section. De plus, il faut mentionner que le développement de l'entente de stage et le stage lui-même s'est échelonné au moment même d'une politique interne relative aux partenariats avec les chercheurs à ESDC. Celle-ci n'étant pas complétée lors du projet de stage, il était difficile d'avoir des balises claires pour situer ce projet de recherche parmi les obligations du ministère, ce qui a alimenté le flou mentionné ci-haut.

Revue de la littérature

La revue de la littérature a été réalisée en deux temps : d'abord, à l'été 2018, afin d'étudier la littérature scientifique sur l'action publique et les politiques de jeunesse, puis, à l'été 2019, pour approfondir, en fonction des besoins du stage, le thème plus spécifique du wraparound et de l'intersectorialité en politique publique. Dans le premier temps – en amont du stage –, nous avons réalisé une revue synthétique de la littérature dans le cadre du cours *Lectures dirigées*. Celle-ci portait sur l'action publique, les politiques de jeunesse et l'accompagnement des jeunes dans les mesures d'emploi. Cette démarche a grandement aidé la stagiaire à se situer dans le monde des politiques publiques et de la recherche, et plus particulièrement, des politiques publiques de jeunesse. En entamant le stage, il devient rapidement essentiel d'aller creuser d'autres éléments de la littérature scientifique afin d'explorer plus particulièrement le wraparound, mais aussi l'intersectorialité et les dynamiques de collaboration qui sont inhérentes à la mise en œuvre du wraparound. Dans cette deuxième vague de revue de la littérature, tant la littérature scientifique que la littérature grise furent mobilisées. Cette dernière était d'ailleurs valorisée dans le milieu gouvernemental.

Un défi de la littérature fut d'arrimer les contextes nationaux divergents. En effet, une part importante de la littérature sur les politiques de jeunesse portait sur le contexte français (ce qui se comprend facilement puisque la politique jeunesse du Canada a été créée seulement en 2019 alors que la France dispose d'une telle politique depuis plusieurs décennies) tandis qu'une part importante de la littérature sur le wraparound portait sur le contexte américain, et plus particulièrement, sur le modèle d'un certain type de wraparound appelé high-fidelity. Cette difficulté à trouver une littérature spécifique au Canada avait certes pour avantage de démontrer une lacune de la littérature scientifique sur les mesures wraparound des politiques publiques d'emploi jeunesse en contexte canadien. Toutefois, en raison des différences dans les contextes

nationaux, elle rendait parfois difficile l'arrimage entre l'information trouvée dans la littérature et la réalité observée sur le terrain.

Sélection et contact avec les organismes participants

Une fois la revue de la littérature effectuée, la stagiaire était prête à aller sur le terrain pour rencontrer des organismes. Pour se faire, il lui fallait se doter d'une stratégie de recrutement. La liste d'organismes fut constituée à partir d'une compilation de listes existantes d'organismes d'emploi jeunesse tant chez EDSC qu'à la CRJ-EE. Les réseaux d'EDSC et de la CRJ-EE ont donc grandement facilité l'identification d'organismes pour participer à la recherche. Qui plus est, le taux de réponse favorable a été particulièrement élevé, ce que nous croyons attribuable à l'existence de ponts préalables entre certains organismes ayant participé à la recherche et les deux organisations responsables. La phase de recrutement s'est donc déroulée sans encombre alors qu'elle aurait pu s'avérer complexe si la stagiaire avait réalisé un projet de recherche en dehors des réseaux de ses deux superviseures. Ceci dit, ces liens ont eu des effets sur la collecte de données, comme la section ci-bas le montre.

Collecte de données

En effet, il était nécessaire de bien délimiter le rôle de la stagiaire lors de la collecte de données, afin qu'il soit clair qu'elle abordait les prestataires de service en tant qu'étudiante et non pas en tant que représentante de la CRJ ou d'EDSC. Toutefois, certains participants de la recherche la connaissaient déjà à titre de coordonnatrice du volet Emploi et Entrepreneuriat de la CRJ. De plus, à des fins de transparence, elle mentionnait également qu'elle était présentement une employée contractuelle chez EDSC. La superviseure de stage a craint que cette double casquette puisse donner l'impression que les données collectées affecteraient l'image que le gouvernement se fait de chacun des organismes ayant participé à la recherche. Cette impression n'était pas fondée puisque les données de la recherche ont toutes été rigoureusement anonymisées. Malgré tout, on peut croire que ce contexte a, en partie, réduit notre accès à des témoignages abordant les difficultés du wraparound ou encore celles liées aux « workarounds », des efforts délibérés pour déroger aux règles dictées par les responsables politiques (Campbell 2011). Bien que conscients d'être enregistrés, certains prestataires ont été très ouverts à expliciter les difficultés et les liens qu'ils établissaient informellement entre les organismes. D'autres pesaient leurs mots

et d'autres encore semblaient vouloir donner une image positive d'eux-mêmes, ce qui n'est pas surprenant considérant les liens qui unissaient le projet de recherche au gouvernement fédéral.

Diffusion du rapport

À cela s'ajoute toute la complexité de la relation entre les différents acteurs du partenariat. Lors de la diffusion du rapport, nous avons pu constater que chaque acteur avait ses propres intérêts quant à celle-ci. Pour la CRJ-EE, il était important que le rapport reconnaisse la contribution de la CRJ et qu'il soit accessible à tous en ligne, dans une visée de démocratisation de la connaissance et pour permettre une visibilité de la Chaire, de ses chercheurs et de ses activités. Quant à EDSC, le ministère avait la responsabilité de publier en respectant les règles de la loi sur les fonctionnaires fédéraux puisque le stage a pris la forme d'un contrat rémunéré en tant qu'analyste subalterne de politiques chez EDSC. En utilisant l'embauche plutôt que le contrat de recherche comme méthode de rémunération, EDSC assujettissait la stagiaire et tous les rendus qu'elle réalisait aux règles s'appliquant aux employés de l'État. Elle était donc assujettie à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. Toutefois, puisque tant EDSC que la CRJ-EE avaient contribué financièrement au projet, chacun s'estimait en droit de décider des modalités de diffusion du rapport. Au moment de déposer cet essai, les modalités et le statut du rapport quant à sa diffusion à l'intérieur d'EDSC étaient inconnus de la stagiaire.

3.4 Réflexion critique sur le processus de transfert des connaissances

Outil d'évaluation du processus de transfert des connaissances

Selon l'INSPQ, il existe certains facteurs qui peuvent permettre de faciliter la démarche de transfert des connaissances. Les facteurs ne doivent pas nécessairement tous être réunis dans une même stratégie de transfert afin que celle-ci soit efficace. Toutefois, il est pertinent de réfléchir à la stratégie de transfert de connaissances pour l'ensemble des phases du processus de transfert : production, adaptation, diffusion, réception, adoption et enfin, appropriation et utilisation des connaissances.

Lors de la phase de *production* des connaissances à transférer, il est conseillé de faire appel à des personnes qui ont de l'expérience, une crédibilité et qui sont impliquées dans des réseaux. Il

est possible d'impliquer les utilisateurs dans la production, afin que les connaissances correspondent bien à leurs besoins. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir les ressources pour mener à bien le projet et d'évoluer dans un contexte favorable au transfert et à la recherche.

Lors de la phase *d'adaptation*, il convient de formuler les connaissances de manière claire et adaptée aux caractéristiques, exigences, niveaux et profils des utilisateurs. Pour ce faire, un expert en vulgarisation peut être utile.

Lors de la phase de *diffusion*, il est pertinent d'élaborer une stratégie de diffusion des connaissances qui utilise des modes attrayants pour les utilisateurs et qui met à profit leurs réseaux, notamment grâce à l'assistance d'organismes relayeurs et la présence d'un contexte global qui soutient la diffusion.

À partir de la phase de *réception*, le chercheur peut moins influencer le transfert. Une fois ses porteurs de messages ciblés dans les organismes, c'est à eux de mobiliser les connaissances auprès de leurs pairs et à travers les infrastructures existantes pour relayer l'information. Pour que les connaissances soient *adoptées*, il faut avoir prévu en amont une stratégie pour que celles-ci soient utiles et correspondent au problème à résoudre, en plus d'avoir eu des interactions de qualité avec les utilisateurs afin de les inciter à utiliser la recherche. Et enfin, lors de *l'appropriation* et l'utilisation effective des connaissances, celle-ci repose principalement sur les utilisateurs : au niveau personnel, ils doivent être motivés et aptes à s'approprier les connaissances, tandis qu'au niveau organisationnel, ils doivent bénéficier de soutien de leurs pairs, d'une charge de travail adaptée, d'une marge de décision, d'un climat de travail positif au changement, etc.

Évaluation des produits de transferts réalisés

Pour évaluer les produits de transfert de manière rigoureuse, le Tableau 3 à la page suivante recense les différents produits et les évalue en fonction des critères étayés pour chaque étape de réalisation, tels que décrits par l'INSPQ. Le tableau permet de comparer les produits entre eux et de voir quelles étapes ont été les mieux réalisées pour l'ensemble des produits. De manière générale, on constate que les premières phases (production, adaptation, diffusion) ont été mieux réalisées que les phases suivantes (réception, adoption et appropriation). Il est difficile d'évaluer la phase d'appropriation puisqu'elle s'échelonne dans le temps et qu'il ardu d'en mesurer la portée huit mois seulement après la fin du stage. Pour entrer plus en détail dans l'évaluation des produits, ceux-ci seront regroupés en fonction de leur public cible, à des fins de concision et de clarté.

Tableau 3 Évaluation des produits de transfert de connaissances pour chaque phase du processus de transfert

	Produit	Production	Adaptation	Diffusion	Réception	Adoption	Appropriation
Équipe de la SECJ au gouvernement fédéral	Rapport de recherche	La production des données était bien centrée sur les besoins du milieu gouvernemental de mieux comprendre la mise en œuvre en milieu de pratique. Elle a impliqué deux acteurs ayant des réseaux étendus : EDSC et la CRJ. La stagiaire avait les ressources financières et suffisamment de temps pour réaliser le projet.	Compromis entre les attentes du milieu scientifique et gouvernemental.	Diffusé à l'équipe de la SECJ, mais pas nécessairement aux autres divisions concernées (ex. évaluation de programme). Le court sommaire exécutif renforce le potentiel d'utilisation.	Réception enthousiaste par les gestionnaires et analystes francophones de la SECJ, mais plus difficile pour les personnes anglophones.	La section sur les scénarios de politiques permet bien au ministère d'adopter des stratégies suite au rapport.	Difficile à évaluer au moment du dépôt de l'essai
	Breffage de transition électorale		Les connaissances ont été précisément adaptées selon le modèle d'un breffage de politique pour un repérage rapide de l'information.	Diffusé aux personnes clés influentes	Réception incertaine, car il existe de nombreux échelons hiérarchiques entre la stagiaire et le ministre.	La structure du breffage vise à résoudre un problème de politique pertinent. Cependant, il n'est pas possible pour la stagiaire d'avoir une influence sur le ministre et son équipe alors il n'est pas certain que les connaissances soient utilisées.	
	Présentation en personne		Les connaissances reprennent la structure du rapport, mais en anglais afin de permettre aux anglophones de connaître la recherche.	Diffusé à l'ensemble de l'équipe de la SECJ avec un mode de communication apprécié par l'équipe	Réception positive par l'équipe et enthousiasme face au rapport de recherche.	La présence sur place de la stagiaire et la création de liens informels avec l'équipe ont contribué à la qualité des interactions avec ces utilisateurs afin de les inciter à utiliser la recherche.	Difficile à évaluer au moment du dépôt de l'essai

	Produit	Production	Adaptation	Diffusion	Réception	Adoption	Appropriation
Prestataires de service	Fiche synthèse et bande-dessinée	La production des données était principalement centrée sur les besoins du milieu gouvernement et non les prestataires, mais elle était tout de même orientée sur les pratiques.	Pour compenser les données visant principalement les préoccupations gouvernementales, ces deux produits indiquent des pistes d'action pour les prestataires.	Diffusé à des personnes clés dans l'ensemble des organismes ayant participé à la recherche et aux partenaires de la CRJ	La diffusion ayant été tardive, la réception pourrait être altérée, car la COVID-19 a changé les paramètres d'intervention	Difficile à évaluer au moment du dépôt de l'essai, en raison de l'ajout du projet BD qui remet la diffusion à plus tard	Difficile à évaluer au moment du dépôt de l'essai
	Article de vulgarisation			Grand rayonnement grâce au réseau d'AXTRA	Réception positive par l'équipe d'AXTRA et certains partenaires CRJ-EE		
Milieu scientifique	Communication scientifique	Analyse spécifique des données afin de cibler une problématique scientifique	Séminaire annulé				
	Article scientifique		Problématique adaptée aux enjeux scientifiques	Diffusion dans une revue scientifique et dans un numéro thématique pertinent	Accepté avec enthousiasme pour un dossier thématique	À venir	À venir

Produits de transfert en milieu gouvernemental

Comme on peut le constater dans le Tableau 3, les produits de transfert visant le gouvernement ont connu un bon départ, pour ce qui est de la production, de l'adaptation et de la diffusion des contenus. En effet, le projet de recherche a été produit avec l'équipe de la SECJ et les produits de transfert ont été élaborés afin de permettre de bien adapter les connaissances au meilleur moyen de communication utilisé au ministère. Le travail de diffusion a été grandement facilité en raison du contact établi par les superviseuses de recherche et de stage, puis grâce au contact continu que la stagiaire a maintenu avec l'équipe de la SECJ tout au long de l'été.

Toutefois, il a été difficile de bien compléter les étapes de réception, d'adoption et d'appropriation des résultats de recherche, puisque ces étapes relèvent principalement des utilisateurs et se font dans une temporalité plus large que celle du stage. En effet, au moment de déposer cet essai, beaucoup d'incertitude subsiste quant à l'usage qui sera fait des produits de transfert. Bien que la réponse ait été positive, il est difficile de savoir, concrètement, si le rapport et les autres produits de transfert associés seront utilisés pour la politique jeunesse. De plus, comme la stagiaire avait quitté le ministère à la fin de son stage, elle n'avait plus la proximité quotidienne avec l'équipe de la SECJ afin de mettre en valeur le rapport de recherche et les autres produits de transfert à l'équipe. Une fois la phase de diffusion complétée, la stagiaire s'est en quelque sorte retirée et n'a pas pu avoir d'influence sur les suites du projet de recherche et son appropriation.

D'ailleurs, Trépanier et Gosselin (2009) démontrent par une observation participante qu'au terme de la production des connaissances, malgré les processus de co-construction des connaissances mis en place, les acteurs des mondes scientifique et pratique voudront retourner dans leurs univers respectifs et être souverains sur l'application de leurs connaissances nouvellement acquises. On constate que la collaboration a ses limites, notamment en ce qui a trait à l'appropriation des résultats pour en assurer une pertinence pérenne.

C'est ce que nous avons constaté également lors de ce stage. Il est difficile de montrer qu'il y a eu une appropriation des données par le milieu de stage. Dans le domaine des politiques publiques, même si les résultats de recherche sont communiqués adéquatement, l'appropriation n'est pas « garantie » puisqu'il ne suffit pas de produire des données savantes et probantes. Il est nécessaire que celles-ci correspondent politiquement aux objectifs du gouvernement et des politiques. En fait, il n'est même pas certain que les décideurs les plus influents aient lu les résultats de la recherche, même si une forme synthétique comme le breffage de transition

électorale a été préparée. De plus, les données probantes peuvent souffrir d'une forme d'incompatibilité avec d'autres orientations ou d'autres éléments de la stratégie politique d'un gouvernement. Bref, l'agente d'interface s'inscrit dans un processus politique beaucoup plus large que son stage, ou que le travail de toute l'équipe de la SECJ et n'a aucun contrôle sur l'agenda politique. Bref, nous posons le constat que le transfert des connaissances vient avec une certaine marge d'incertitude. Cette expérience de stage nous rappelle donc, avec humilité, que la recherche a sa place au sein des politiques publiques, mais qu'il ne revient pas au chercheur de déterminer quelle sera l'importance ou l'influence de la place qui lui est accordée.

Produits de transfert visant les prestataires de services

Pour les produits de transfert visant les prestataires de services, il convient de noter que ces produits ont été réalisés en dehors des exigences du programme PRAP. En effet, c'est le milieu gouvernemental, et non pas le milieu communautaire des prestataires de services, qui était le partenaire du projet. Toutefois, considérant la participation des prestataires de services à l'étude et considérant également l'intérêt que portaient les organismes partenaires de la CRJ-EE envers le projet, il était fort pertinent de leur offrir aussi une possibilité d'en apprendre plus sur la recherche, en espérant que celle-ci puisse avoir des retombées positives sur leurs pratiques. De plus, certains partenaires CRJ nous ont directement approchés pour réaliser un transfert en partenariat avec eux.

Par contre, la production de données a été réfléchi pour les besoins du milieu gouvernemental, et non pas directement pour les prestataires de services. De ce fait, l'étude visait moins à informer les prestataires quant aux pratiques, mais plutôt le gouvernement, afin de lui permettre de mieux comprendre la mise en œuvre de la politique. Fort heureusement, la mise en œuvre est une étape du cycle des politiques publiques qui est directement en lien avec les pratiques. Les données pouvaient donc permettre de faire émerger un certain nombre de pratiques diversifiées qui pouvaient être pertinentes pour les prestataires de service afin de documenter leur travail. Les données présentées dans la fiche synthèse et dans l'article de vulgarisation ont donc été adaptées pour indiquer des pistes d'action pour les prestataires.

La fiche synthèse a été diffusée à des personnes clés dans l'ensemble des organismes ayant participé à la recherche et aux partenaires de la CRJ, comme moyen de remercier les organismes ayant participé et de faire rayonner la recherche à travers le réseau de la CRJ. Toutefois, la

diffusion ayant été tardive, la réception peut être altérée, car la COVID-19 a changé les paramètres d'intervention. En effet, à l'été 2020, les pratiques d'intervention sont à repenser pour être adaptées à distance. Par exemple, la possibilité de rassembler plusieurs professionnels, de différents secteurs, afin de rencontrer un jeune doit être effectuée différemment. Dans le contexte de cette pandémie, de la montée du chômage et de l'augmentation du télétravail, il est fort probable que les pratiques d'accompagnement et d'intervention changeront. Malheureusement, ces enjeux ne sont pas discutés dans la fiche synthèse puisqu'ils ne faisaient pas partie de la recherche.

Quant à l'article de vulgarisation, celui-ci a été diffusé au tout début de la crise de la COVID-19 dans le troisième numéro du magazine AXE. Il a connu un grand rayonnement grâce au réseau de son éditeur, AXTRA, qui compte 91 centres-conseils en emploi parmi ses membres. Le magazine est diffusé en ligne principalement, ce qui était fort à propos alors que des milliers de travailleurs se réinventaient en télétravail. Le magazine est publié sur leur site Internet, sur leurs réseaux sociaux et est également envoyé par courriel à leur liste de distribution.

Toutefois, tant pour la fiche synthèse que pour l'article de vulgarisation, l'appropriation de la recherche n'est pas nécessairement effectuée. En effet, en raison de la pandémie de COVID-19, les données présentées dans les deux produits peuvent sembler loin de la réalité terrain des prestataires de services qui se réinventent à distance. Cela n'empêche pas l'étude de garder sa pertinence : en effet, le travail de vulgarisation pour le magazine AXE a eu une réception positive par plusieurs partenaires de la CRJ-EE, comme le Comité consultatif jeunes de la Commission des partenaires du marché du travail. Le Comité l'a même partagé à ses réseaux. Grâce au réseau de diffusion du magazine AXE, la recherche a bénéficié d'un large auditoire directement concerné par les données présentées dans l'article.

Produits de transfert visant le milieu scientifique

Initialement prévu comme présentation lors d'un colloque, le transfert scientifique a finalement pris la forme d'un article, en raison de l'annulation des conférences lors de la pandémie de COVID-19. Celui-ci a permis une analyse spécifique des données récoltées lors du stage pour apporter un éclairage différent de celui dans le rapport de recherche. L'article reprend quelques thèmes du rapport (notamment : les problématiques des jeunes et les solutions qui leur sont offertes, la

collaboration entre prestataires et l'accompagnement) et en ajoutent de nouveaux (la participation des jeunes aux programmes et aux politiques comme l'angle mort de la politique).

Ainsi, il est intéressant de constater comment les mêmes données sont traitées de manières très différentes dans un produit de transfert visant le gouvernement et un autre visant la communauté scientifique. Alors que le rapport de recherche visait principalement à répondre aux questionnements du gouvernement et à expliquer comment la politique spécifique du gouvernement se mettait en œuvre, l'article vise plutôt à amener un élément original aux débats scientifiques portant sur l'action publique et ses transformations, notamment en ce qui a trait à la nouvelle gestion publique et aux impératifs de collaboration et de participation. L'article doit donc davantage porter sur des constats plus généraux, qui viennent confirmer ou infirmer la littérature, plutôt que de simplement décrire les données.

L'article scientifique a été l'occasion de mettre en pratique cette notion d'échange dans les contenus scientifiques. À titre d'étudiants de maîtrise, lors de l'ensemble de notre parcours, nous sommes amenés à reprendre les propos de différents auteurs pour les synthétiser et les appliquer à certains contextes. Toutefois il peut être difficile de s'inscrire dans les débats scientifiques en réel *échange* – et non pas dans un monologue qui va des auteurs vers l'étudiant, sans que celui-ci puisse participer au débat de manière publique. Par le processus de co-rédaction d'un article scientifique avec la superviseure de maîtrise, la stagiaire a vraiment été en mesure de mieux comprendre en quoi un article scientifique s'inscrit en tant qu'espace de dialogue. D'abord parce que l'article interagit avec différents auteurs dont les travaux sont discutés et parce que l'article, on l'espère, laissera sa trace dans l'univers scientifique et pourra être repris et amener d'autres chercheurs à de nouvelles réflexions de manière à contribuer à la connaissance. Celle-ci se construit au fil du temps, non pas seulement dans l'article, mais aussi dans l'interaction des articles entre eux, dont la somme crée la connaissance.

La rédaction de l'article scientifique un an après la collecte de données et la réalisation du stage a créé une certaine division pour l'étudiante entre les produits de transferts pratiques – réalisés pendant ou très peu de temps après le stage – et les produits de transfert scientifique. De ce fait, les transferts pratiques n'ont pas pu bénéficier du temps de réflexion et de décantation qui a précédé la rédaction de l'article scientifique. Les transferts pratiques ont dû être réalisés plus rapidement, afin de répondre aux échéanciers du ministère et aussi pour profiter de l'engouement qui existait pour le projet de l'étudiante – notamment l'intérêt d'AXTRA pour une publication issue du stage dans le magazine AXE.

De par ce processus en deux temps, d'abord des transferts pratiques et ensuite des transferts scientifiques, on peut imaginer que la stagiaire a perdu la possibilité de réfléchir aux pratiques en s'inspirant des idées scientifiques qui ont émergées lors de la rédaction de l'article. En effet, si l'article a pu bénéficier de la réflexion faite en amont pour les praticiens, le contraire n'est pas vrai. L'itération supplémentaire qui aurait permis d'alimenter les transferts pratiques par les idées développées dans le transfert scientifique n'a pas pu être réalisée. Fort heureusement, le retour de la stagiaire au sein de l'équipe de la SECJ permet de présager qu'un potentiel retour sur le transfert de connaissances réalisé lors de stage est possible.

La diffusion de l'article devient réaliste dans la mesure où la proposition de l'article a été acceptée dans un numéro thématique portant sur la démocratisation de l'action publique et, plus spécifiquement, l'agir collectif et les pratiques de résistance. Coordonné par deux chercheurs, dont un membre de la CRJ, ce numéro de revue sera diffusé dans les réseaux de publication scientifique plus large.

À notre connaissance, il s'agit de la première fois qu'une étudiante de la PRAP réalise un article scientifique dans le cadre de son transfert scientifique (nombreux ont fait des conférences, certains ont co-rédigé un chapitre, mais jamais un article) et une mise en garde s'impose au lecteur enthousiaste. Évidemment, la charge de travail d'un article scientifique est plus grande que celle d'une présentation dans le cadre d'un colloque. La publication d'un article est certes très pertinente dans un parcours d'études graduées, particulièrement pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre au doctorat. Toutefois, en raison du temps important à consacrer au projet, la stagiaire suggère que ce projet ne soit pas le transfert scientifique principal d'un étudiant de la PRAP à l'INRS. En effet, puisque la graduation est conditionnelle à la réalisation d'un transfert en milieu scientifique (crédité pour 1.5 crédit), cela pourrait retarder le moment d'octroi du diplôme. L'article scientifique reste un moyen de transfert incontournable pour présenter une recherche à la communauté scientifique et il est donc pertinent pour les étudiants de participer à un tel projet si celui-ci se présente, sans toutefois que celui-ci soit un projet principal du parcours de l'étudiant.

3.5 Multiplicité des rôles de l'agente d'interface

Dans le cadre du stage, la stagiaire devait contribuer substantivement à développer le projet de recherche, préparer le projet, faire la revue de la littérature, contacter les organismes, réaliser les entretiens, analyser les données, puis rédiger les résultats de recherche. Ces responsabilités soient importantes, mais elles auraient également pu être attribuables à celles d'un chercheur. Les responsabilités spécifiques à l'agente d'interface peuvent être différentes de celle du chercheur.

En effet, les rôles de l'agente d'interface n'incluent pas seulement des tâches attribuables à la recherche : elle doit être capable de négocier les modalités du projet avec les différents acteurs, de cerner les enjeux partenariaux et s'adapter à différentes cultures organisationnelles, d'agir comme médiatrice entre les différentes parties, être autonome, de vulgariser ses travaux de recherche en concevant des produits de transfert spécifiques au public ciblé, etc.

Elle doit également savoir affirmer son rôle et se détacher des rôles qu'on lui attribue sans qu'ils soient les siens. En effet, en plus des rôles que l'agente d'interface endosse réellement dans le cadre de ses fonctions, il faut également prendre en considération le rôle que les différents acteurs avec qui elle interagit vont lui attribuer. Par exemple, la stagiaire pouvait parfois sembler avoir un rôle de *porte-parole* auprès des prestataires de services qui donnent leur temps pour participer à la recherche. Certains veulent faire passer des messages critiques précis auprès des décideurs. En combinant à la fois le rôle de fonctionnaire contractuelle et d'étudiante de maîtrise, elle pouvait donner le sentiment aux prestataires de services qu'elle aurait un impact sur les politiques publiques. Certains valorisaient leurs services, potentiellement dans le but de se mettre en valeur pour l'appel de propositions lancé tout juste avant le début des entretiens. D'autres faisaient des critiques en espérant se faire entendre. Pour désamorcer cela, la stagiaire a dû montrer qu'elle se situe à cheval entre deux mondes : entre chercheuse et analyste, celle-ci doit valoriser les avantages de son rôle. En effet, celui-ci lui permet de garantir la rigueur scientifique propre aux institutions universitaires, tout en pouvant espérer des retombées intéressantes pour les prestataires de services, en raison de la proximité du projet de recherche avec les décideurs en milieu gouvernemental.

Il convient également de nommer certains des autres rôles sociaux de la stagiaire, en dehors de son rôle d'agente d'interface. Bien que le rôle d'agente d'interface comprenne, en soi, une

multiplicité de rôles, ceux-ci ne peuvent pas être détachés – du moins, pas complètement – des autres identités d'une personne. Dans le cas de la stagiaire, celle-ci cumulait différents rôles comme étudiante, comme stagiaire de recherche, comme employée au sein d'EDSC (réalisant des tâches en dehors de celles prévues par le stage) ainsi que d'autres rôles professionnels (notamment à la CRJ) ou personnels (à titre de citoyenne engagée).

L'exercice de garder « sa place » et de gérer les différentes temporalités dans l'un ou l'autre rôle aurait probablement pu être mieux réalisé, mais la cumulation d'un aussi grand nombre de différents rôles – une première, pour la stagiaire – n'a pas été chose facile. L'ambition d'articuler avec professionnalisme ces rôles, en assumant les responsabilités et les droits y associés, ont créé des déséquilibres entre les composantes du rôle d'agent d'interface.

Son rôle comme coordonnatrice du volet Emploi et Entrepreneuriat à la Chaire jeunesse a des liens évidents avec les rôles mentionnés ci-haut. Compte tenu du fait que la stagiaire a pu se retirer de ses activités à la Chaire durant la durée du stage, nous ne croyons pas que ce rôle ait pu avoir une trop grande incidence sur la réalisation, à l'exception du contact avec les organismes dont il a été discuté plus tôt.

La stagiaire, de par ses intérêts et ses expériences politiques précédentes, avait également le désir de prendre une posture de militante face au stage ou au projet de recherche. La rédaction du rapport de recherche est probablement l'élément pour lequel la stagiaire a eu davantage de difficulté à séparer ses rôles. Le fait de rédiger d'un rapport basé sur les apports de prestataires de services et qui, de surcroît, irait sur les bureaux des acteurs gouvernementaux de la SECJ, donnait certainement l'envie de « faire entendre la voix » des organismes enquêtés, plutôt que de faire rapport des données récoltées. Les données, de nature qualitatives et issues directement d'entretiens avec les responsables de la mise en œuvre de la politique rendaient encore plus floue la distinction entre les rôles. La posture plus militante a dû être mise de côté afin de réaliser un rapport scientifique digne de ce nom dans ce cas-ci. Cette tension entre les rôles ne transparait donc pas dans le produit final. Toutefois, tout le processus réflexif de la stagiaire sur ses rôles – face à des institutions comme le gouvernement, en tant que citoyenne ou en tant qu'étudiante pour qui la vie est une source intarissable d'apprentissages – a fait partie du cheminement de celle-ci et l'accompagnera encore dans l'articulation de ses rôles à venir.

Parfois, les intérêts personnels de la stagiaire pouvaient également cause des tensions avec certains de ces rôles. Par exemple, alors qu'elle assumait le triple rôle d'étudiante, de stagiaire et d'employée, elle pouvait avoir le désir de se plonger complètement dans ces trois rôles, en

prenant en charge des tâches supplémentaires au sein du gouvernement, tout en accomplissant son stage. La stagiaire, à titre d'employée, souhaitait bien performer dans les tâches qui lui incombaient au ministère, même si celles-ci étaient réalisées en dehors de son stage. Au-delà de son rôle d'employée, ce désir provenait également de ses rôles de jeune étudiante et stagiaire qui espérait « faire ses preuves » afin de montrer ses qualités à l'employeur, en vue d'une éventuelle embauche.

Enfin, l'ancrage de la stagiaire dans le monde des politiques et dans l'interface lui a parfois fait perdre de vue les liens qu'elle entretenait avec le monde scientifique. En effet, lors de la rédaction des différents produits de transferts visant un public scientifique, après avoir tant baigné dans un univers pratique, il pouvait être difficile pour la stagiaire de se replonger dans une rédaction visant un public différent. Ainsi, elle a parfois perdu de vue les discussions théoriques propres à son objet de recherche, pour plutôt se concentrer sur ce qui intéressait le ministère, puisque c'était là l'univers dans lequel baignait à ce moment-là.

Bref, l'engagement fort et enthousiaste de la stagiaire dans chacun de ses rôles a certes pu lui permettre de bien s'ancrer dans chacun des mondes. Pourtant, cette danse entre les mondes, qui est l'apanage des agents d'interface, est une grande force de ce métier. Pour y entrer plus en détail, la section suivante aborde le positionnement de l'agent d'interface dans – et entre – les différents mondes.

Dualité et rapprochements de la science et de la société

Globalement, le rôle de l'agente d'interface est de créer des passerelles entre le monde scientifique et le monde pratique, comme l'explique dans son essai de maîtrise une des premières diplômées de la PRAP, Valérie Guilmain (2010) :

L'agent d'interface est d'abord et avant tout un médiateur entre différents mondes. [...] L'agent d'interface devient [...] une courroie de transmission qui doit également faire preuve de jugement, de perspicacité, de crédibilité et de diplomatie, toutes des qualités qui s'acquièrent assurément avec le temps. Il doit susciter des opportunités afin que les acteurs issus de ces « mondes » puissent se rencontrer, s'expliquer, confronter leurs dires, faire part des réalités liées à leur univers respectif, et ce, afin de trouver des solutions applicables au plus grand nombre.

Nous considérons que le fait d'être à l'interface ne requiert pas seulement d'être en médiation *entre* les deux mondes, comme Guilmain le propose. Nous posons que l'agente d'interface doit également être capable de *faire partie* des deux mondes, séparément. Ainsi, elle devient, comme l'évoquait Ponthier, une chercheuse praticienne *et* une praticienne chercheuse (2015). Ces deux postures réflexives montrent à la fois le lien entre les deux rôles, ainsi que la tension qui y réside. En effet, si le syntagme « agente d'interface » fait principalement référence à la création d'une liaison entre les deux univers, les syntagmes « chercheuse praticienne » et « praticienne chercheuse » relèvent tous deux d'un amalgame. La chercheuse s'inscrit dans le monde de la pratique et la praticienne s'inscrit dans le monde de la recherche. Pourtant, la chercheuse praticienne reste avant tout une chercheuse, c'est-à-dire qu'elle conserve son identité initiale. Il faut donc penser une nécessaire tension entre la liaison et la séparation. En effet, le rôle d'interface ne suppose pas de créer un nouvel espace réflexif de rencontre qui remplacerait les deux mondes distincts de la recherche et de la pratique. Ces deux univers évoluent de manière distincte en obéissant à des normes et des publics différents. Selon Foucart (2015), Max Weber requerrait d'ailleurs une dissociation de la science et de la politique, tout en considérant que ces deux sphères doivent se solidariser, car elles sont liées. Le monde scientifique peut générer une connaissance, mais peut difficilement, à lui seul, créer un changement social qui y soit relié et c'est alors que l'action prend tout son sens.

3.6 Conclusion : Décloisonner la recherche

Nous retenons deux grandes leçons de cet exercice de bilan critique. D'une part, la pertinence de la construction de ponts entre les univers de la recherche et de l'action, et ensuite, le caractère humain de rôle d'agente d'interface.

Premièrement, ce bilan des retombées du stage à l'interface entre le milieu académique et gouvernemental permet d'illustrer la pertinence de tisser des liens entre deux univers. En effet, au-delà de la réalisation des produits de transfert, la réalisation du stage a permis de créer des contacts entre la CRJ-EE, la SECJ, les prestataires de services et les autres acteurs scientifiques des politiques jeunesse. Ces liens vont bien au-delà de la simple distribution d'information par un outil de transfert. Ils sont quelques blocs permettant d'échafauder une structure de réseau autour de l'action publique jeunesse au Canada. Cette structure se développe notamment grâce à la Chaire-réseau, dont le mandat est notamment de « regrouper les producteurs, les intermédiaires (ou agents d'interface) et les utilisateurs de connaissances pour constituer un acteur collectif

engagé dans la production des changements systémiques nécessaires à l'innovation dans le soutien aux transitions à la vie adulte des jeunes » (CRJ 2019b).

Deuxièmement, le bilan des difficultés rencontrées au cours du stage et celui des obstacles inhérents aux rôles de l'agente d'interface permettent tous deux de mettre en lumière l'importance de l'aspect humain dans les partenariats. En effet, les difficultés rencontrées étaient le plus souvent d'ordre relationnel ou administratif. Il ne s'agissait donc pas de difficultés de recherche ou de transfert. Partant de là, il est crucial de créer des contextes partenariaux où la communication entre acteurs est valorisée et entretenue. En effet, de plus en plus d'acteurs contribuent à l'action publique jeunesse. Dans ce contexte, la qualité et l'efficacité des échanges deviennent centrales puisque chaque acteur est interdépendant des autres et que chacun possède une partie de la solution aux problèmes (CRJ 2019a).

En voyant la recherche et le monde de la pratique comme des vases communicants plutôt que des silos distincts, on permet l'émergence d'une nouvelle forme de connaissance qui est plus grande que la somme de ses parties. On permet également aux résultats de la recherche de rayonner au-delà de l'université. Le décroisement de la recherche vers les milieux d'action se fait toutefois de manière progressive. Pour développer une action publique qui s'ancre dans la recherche scientifique et une recherche scientifique qui s'ancre dans la pratique, il faut développer l'intérêt et le désir de collaborer chez un ensemble d'acteurs. Bien que ce projet ait trouvé écho auprès des parties prenantes de ce projet de stage, et plus largement, de la CRJ, il n'est toujours pas aisé de créer des partenariats durables qui permettent de faire avancer l'action publique jeunesse. En effet, le rôle de la recherche dans l'action publique peut varier selon les milieux et cet état des lieux à la suite du stage ne saurait refléter l'ensemble des composantes qui permettent de comprendre les liens qui se tissent entre la recherche et l'action. À cet effet, une réflexion plus générale s'impose.

CHAPITRE 4 : REFLEXION SUR LE ROLE DE LA RECHERCHE DANS L'ACTION PUBLIQUE JEUNESSE

Ce dernier chapitre vise à poser l'expérience du stage dans un contexte plus global, soit le rôle de la recherche dans l'action publique plus largement. Ce rôle sera analysé dans deux contextes : la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques. En effet, dans ces deux cas, la recherche et l'action publique sont mises à profit communément afin de faire rayonner la recherche et la rendre utile dans un contexte pratique. Dans le cas de la co-construction des connaissances, il s'agit d'un processus de recherche partenariale dans lequel des membres affiliés au milieu de pratique participent au processus de recherche afin de se l'approprier et d'en utiliser les résultats. Quant à la co-construction des politiques publiques, elle est d'abord initiée par le milieu gouvernemental, mais va ensuite mettre à profit la recherche dans une dynamique collaborative lors des différentes étapes du cycle des politiques publiques.

Dans la co-construction des politiques, on retrouve bien-sûr les acteurs de la société civile et le gouvernement, mais aussi, comme c'est le cas dans ce stage, des chercheurs et des fonctionnaires. Dans la co-construction des connaissances, on retrouve les acteurs de la société civile et des chercheurs, mais aussi, notre projet le montre, des élus et des fonctionnaires. Bref, toutes sortes d'acteurs peuvent participer aux deux types de processus, mais la co-construction des politiques publiques implique nécessairement les gouvernements, alors que la co-construction implique très certainement des chercheurs.

Dans les deux cas, on y retrouve des dynamiques de collaboration, des rapports de pouvoir et des intérêts divergents qui peuvent avoir un impact sur la nature de cette co-construction. Ainsi, l'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre ces deux modes d'échange entre la recherche et l'action en dressant des parallèles et des lignes de fuite. Pour se faire, avant de présenter un parallèle entre la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques, il convient de situer plus largement la recherche partenariale dans le contexte de l'action publique.

4.1 En amont : la recherche partenariale dans le contexte de l'action publique

L'action publique

L'action publique implique une perspective élargie des politiques publiques pour inclure d'autres acteurs que l'État et l'administration centrale. La notion d'action publique permet de comprendre la relation entre le gouvernement, les acteurs mettant en œuvre les politiques publiques d'emploi des jeunes et les jeunes eux-mêmes. L'idée d'un gouvernement comme hiérarchie structurée, centralisée et codifiée ne correspond plus au modèle actuel. Plutôt, il y a à présent une mosaïque d'outils politiques plaçant les organismes publics dans un système complexe et interdépendant avec une multitude de tiers – des acteurs non gouvernementaux. Cela s'inscrit dans une démarche de décentralisation de l'État providence : le gouvernement partage avec les tierces parties son pouvoir d'autorité discrétionnaire et d'allocation de fonds publics. Vu l'interdépendance des acteurs en réseau, les gestionnaires publics peuvent créer des incitatifs pour obtenir des résultats des acteurs, plutôt qu'utiliser des ordres (Salamon 2001).

En ce sens, l'action publique forme un lien dynamique d'interdépendance entre le pouvoir régulateur de l'État, les représentations et les actions des acteurs sociaux et le territoire (Belley et Saint-Pierre 2017). En effet, comme cela a été dit, une myriade d'acteurs contribuent à mettre en œuvre les politiques publiques. Dans l'action publique, l'analyse de la mise en œuvre permet de mettre en évidence les formes et les impacts des relations locales, ainsi que les leviers de l'action publique pour créer des changements sociaux (Lascoumes et Le Galès 2012, 35). L'espace dans lequel les acteurs locaux s'approprient les politiques publiques est vaste, souvent peu structuré, ce qui permet aux acteurs d'avoir un certain contrôle sur la politique. C'est précisément ces jeux d'acteurs que cette recherche vise à identifier en analysant les possibles configurations d'acteurs impliqués dans les programmes d'emploi. Le concept d'action publique permet donc de saisir la mise en œuvre des politiques publiques « par le bas ». L'action publique comprend les acteurs et leurs intérêts, les institutions en place et leurs cadres d'action, les représentations des enjeux pour les acteurs et les institutions, les effets de la politique, le tout, en fonction des différents processus de mobilisation et conflit entre les acteurs (Lascoumes et Le Galès 2012, 15).

C'est donc dire que la nouvelle gouvernance de l'action publique met l'accent sur les relations entre acteurs afin qu'ils soient complémentaires : l'État possède des ressources, les organismes sont sur le terrain, etc. De ce fait, la collaboration devient absolument essentielle à la bonne marche de l'État. Celle-ci prend différentes formes et certains pourraient débattre afin de déterminer si certaines actions relèvent vraiment d'une relation axée sur la collaboration. Par exemple, les parties prenantes des politiques publiques se font appeler « partenaires », les ministères multiplient les consultations, et surtout, l'État utilise de plus en plus des instruments d'action publique à travers des tiers.

Le cas de la politique jeunesse

L'idée d'une politique canadienne de la jeunesse est assez ancienne, malgré que la politique ait vu le jour en 2019. En effet, en 1986, soit plus de 30 ans avant la création de la politique, le Comité consultatif de l'année internationale de la jeunesse et le Comité sénatorial spécial proposeront des rapports sur des moyens d'action pour répondre aux problèmes des jeunes ; problèmes qui sont alors principalement appréhendés à partir de la question de l'emploi (Dagenais 2011). Ce n'est donc pas surprenant que la première mouture d'une mesure visant la jeunesse fût la Stratégie emploi jeunesse, lancée en 1994. Puis, dans la foulée de la modernisation de cette politique, le Groupe d'experts sur l'emploi des jeunes a rendu son rapport et sa voix s'est alors ajoutée à celles des jeunes, des prestataires de services et des employeurs consultés (Voisin 2019).

Enfin, c'est à l'été 2019 que la nouvelle Politique jeunesse du Canada était lancée suite à des consultations par le Secrétariat de la jeunesse du Bureau du Conseil privé. Celles-ci ont rassemblé plus de 5000 jeunes et 69 mémoires provenant de discussions dirigées par des jeunes et des organismes au service des jeunes. Un point clé de cette consultation, tel que rapporté par le gouvernement canadien, est le suivant : « les jeunes veulent avoir leur mot à dire dans les décisions qui ont une incidence sur leur vie et sur leur situation personnelle » (Gouvernement du Canada 2019). Les dernières communications officielles du gouvernement relatives à la nouvelle Politique jeunesse du Canada indiquaient qu'il « continuera de collaborer étroitement avec les jeunes du pays tout entier pour veiller à ce que ces priorités [...] continuent de répondre à leurs besoins », mais les modalités de cette collaboration n'ont pas encore été explicitées.

Le monde de la recherche se positionne également comme acteur important de la réflexion sur l'action publique de jeunesse. Bien que les mémoires soumis au gouvernement du Canada pour la Politique canadienne de la jeunesse aient été le travail de jeunes et d'organismes, la recherche n'est pas pour autant écartée des discussions. Le stage de recherche dont cet essai témoigne en est un bon exemple et il s'inscrit, comme on l'a dit, dans un contexte de recherche et d'action publique plus large, via la CRJ. En raison d'interactions nombreuses et récurrentes avec les instances fédérales, les regroupements de chercheurs comme la CRJ, et notamment, l'Observatoire Jeunes et société (OJS) sont des acteurs de la mobilisation des connaissances dans un contexte d'action publique.

Pour mieux comprendre l'impact des chercheurs sur la politique jeunesse, il est intéressant de déplacer la focale de l'échelle nationale canadienne à l'échelle provinciale québécoise. En effet, l'OJS contribue depuis des décennies par des mémoires à la réflexion menant à la Politique québécoise de la jeunesse, notamment à la dernière formulation « 2030 » de celle-ci. L'OJS a notamment soumis au cours des années des avis de politiques publiques, rédigé des synthèses de recherche, produit des recherches-actions et consulté des acteurs clés autour de problématiques identifiées par les gouvernements.

Cette diversité de projets, d'acteurs et de moyens d'informer la politique publique qui porte sur les jeunes montre que la co-construction de l'action publique, à l'image de la co-construction des connaissances, est le fait d'un ensemble d'acteurs, d'intérêts, de priorités et de relations. Pour mieux l'appréhender et poser une réflexion plus large sur la co-construction, la dernière partie de cet essai propose de réfléchir la co-construction à la fois des politiques publiques et des connaissances. Avant d'y arriver, nous situerons d'abord l'usage des connaissances dans le cycles de politiques publiques.

La place des connaissances dans le cycle de développement de politiques

Le cycle de développement des politiques, constitué de différentes étapes – séquentielles ou non – permet de mettre en valeur l'apport des différents acteurs et leurs différents types de connaissances dans l'ensemble des étapes qui permettent la création ou la modification de politiques.

Différents modèles existent pour décrire ce processus des politiques, mais pour les besoins de l'exercice suivant, nous nous concentrerons sur un modèle assez classique, soit le modèle des

étapes. Le modèle des étapes (ou modèle linéaire, modèle séquentiel ou modèle du cycle des politiques publiques) permet de diviser le processus de production de politiques en cinq étapes. Ces étapes, bien que présentées dans une certaine séquence, ne sont pas nécessairement successives. En effet, il est possible qu'elles soient réalisées de manière simultanée, que certaines étapes soient inversées, ou que, pour différentes raisons, certaines des étapes prennent davantage de temps, au détriment des autres (Benoît, 2013).

Parmi les différents modèles d'étapes de politiques publiques, celui de Howlett et Ramesh (2003) permet de faire la synthèse des modèles proposés par différents auteurs (notamment Anderson 2011, Lemieux 2002, Jones 1997 et Brewer et DeLeon 1983). Les auteurs proposent cinq étapes : la mise à l'agenda, la formulation, l'adoption (ou décision), l'implantation (mise en oeuvre) et l'évaluation. Nous tâcherons donc d'explorer ces différentes étapes en s'interrogeant sur la place des connaissances – tant scientifique que non scientifique – dans l'ensemble du cycle de politique, afin de mieux saisir comment les types de savoirs éclairent la prise de décision politique.

La mise à l'agenda : Par cette étape, on reconnaît qu'un problème est d'ordre public. Pour ce faire, il faut généralement que des groupes de la société civile ou des individus aient reconnu le problème, l'aient décortiqué et aient exercé certaines pressions pour que le gouvernement intervienne – souvent en proposant directement des pistes d'action au gouvernement. Lors de cette étape, il est nécessaire d'accumuler des données qui permettront de faire reconnaître la pertinence du problème et sa portée et de documenter le problème et ses déterminants (Benoît, 2013). Il s'agit donc d'une étape à laquelle à la fois les acteurs de la société civile et les acteurs du milieu scientifique peuvent contribuer afin d'apporter leur apport au bassin de connaissances.

Toutefois, afin de mettre un problème sur l'agenda, il faut arriver à déterminer des agents causals établissant un lien entre le problème identifié et ses déterminants. Il peut alors arriver qu'avec la pléthore d'acteurs qui souhaitent mettre de l'avant leurs connaissances sur cet enjeu, différents agents causals soient identifiés – voir que certains d'entre eux se contredisent. Puisque les histoires causales – qui viennent justifier pourquoi le problème en est un – viennent influencer la manière d'intervenir sur ce problème, lorsque les histoires causales s'entrechoquent, cela peut ralentir la mise à l'agenda d'un problème (Benoît, 2013).

La formulation des politiques : Durant cette étape, différents scénarios de politiques sont élaborés, afin de pouvoir comparer différentes options et leurs impacts potentiels. Il s'agit donc d'une étape pour laquelle les indicateurs statistiques, montrant à la fois l'état actuel de certains indicateurs et aussi les conséquences statistiques passées de certaines politiques, sont pertinents. Par

exemple, alors que la pandémie de COVID-19 crée une récession économique potentiellement sans précédent pour les jeunes, il est intéressant de voir quelle a été la situation d'emploi des jeunes au courant des récessions précédentes. Sans pouvoir prédire l'avenir, ces indicateurs peuvent permettre d'évaluer l'ampleur d'un problème. Toutefois, certains chercheurs se consacrent plus spécialement à cette difficile science qu'est celle d'anticiper le futur. Les futurologues – dont plusieurs travaillent au sein même du gouvernement canadien – seront particulièrement mis à contribution pour formuler différentes options de politiques et ainsi en évaluer les conséquences potentielles.

L'adoption : L'adoption de la politique est la prise de décision – souvent par les élus et les hauts fonctionnaires – afin de privilégier une orientation pour répondre au problème identifié lors de la première étape. Lors de cette étape, il faut que l'ensemble des connaissances à transmettre aient déjà été préparées.

L'implantation (ou mise en œuvre) : une fois la décision prise quant à la marche à suivre, les connaissances des divers acteurs peuvent à nouveau être mises à contribution. En effet, selon le type de problème et sa complexité, un nombre important de facteurs devront être pris en compte pour mener à bien la politique et passer de l'idée à l'action. Au niveau du gouvernement, l'équipe de politiques va alors mettre en œuvre des structures administratives et des règlements. Les modalités d'application de la politique vont ensuite guider le travail des agents de mise en œuvre – dans le cas des mesures intégrées la SECJ, il s'agit d'organismes communautaires, généralement. Par contre, les savoirs techniques et les expériences pratiques des différents acteurs peuvent également être mis à contribution pour que la mise en œuvre se déroule correctement. Ainsi, le gouvernement recueille souvent l'apport des prestataires de services sous forme de rapport qui permettra de nourrir les réflexions de la mise en œuvre. Par exemple, pour élaborer la politique jeunesse du Canada, le gouvernement a publié un rapport sur « Ce que nous avons entendu », qui peut ensuite être utilisé lors de deux étapes de politiques abordées jusqu'à présent, soit la formulation des politiques et la mise en œuvre.

Dans le cadre du stage, la recherche effectuée venait clairement informer la mise en œuvre de la politique en documentant la mise en œuvre actuelle de la politique, afin de mieux appréhender d'éventuels changements dans la mise en œuvre de la stratégie modernisée.

L'évaluation : Enfin, l'évaluation de certains indicateurs permet de vérifier si la politique a eu les effets escomptés. L'apport des différents acteurs de l'action publique pour mener à bien cette étape peut varier. Lors d'une évaluation par processus interne, on peut imaginer que le

gouvernement procédera principalement à partir d'informations existantes. Par contre, il peut également arriver que le gouvernement choisisse de consulter les parties prenantes pour évaluer sa politique, ou encore qu'il en délègue l'évaluation – ou une partie – à des chercheurs. Dans ces contextes, on peut imaginer qu'une grande variété de connaissances feront partie du processus d'évaluation.

Toutefois, malgré ces étapes bien définies, il est bien possible que les connaissances tant scientifiques que pratiques soient développées en amont et ne soient que récupérées lorsque le gouvernement arrive à une étape du cycle des politiques pour laquelle certaines connaissances ou données sont nécessaires. De ce fait, il est donc primordial que la recherche scientifique soit réalisée en continu, et non seulement en fonction de besoins, car les besoins peuvent émerger à différents moments du cycle des politiques. Compte tenu des échéanciers parfois serrés de développement de politiques – les politiques mises en œuvre en un temps record lors de la première vague de la pandémie de COVID-19 le montrent bien – il n'est pas toujours possible de prendre le temps de développer des connaissances ou d'en faire la synthèse à l'approche d'un changement de politiques. Il faut plutôt que ces connaissances soient déjà disponibles. Ainsi, même si le projet de recherche de la stagiaire s'inscrit clairement dans la mise en œuvre de la politique, la documentation de l'importance de soutiens intégrés et ses déterminants pourront peut-être un jour contribuer, par exemple, à la mise à l'agenda d'un enjeu relié ou d'une nouvelle mouture de soutiens intégrés pour les jeunes.

4.2 La co-construction des politiques publiques, une clé d'analyse pour réfléchir la co-construction des connaissances à partir de trois types de déterminants

Cette dernière section vise à explorer la contribution de la recherche dans la co-construction des connaissances en comparant celle-ci avec le processus de co-construction des politiques publiques. En effet, si le monde de la recherche cherche à réaliser des processus de co-construction pour être plus accessible à d'autres acteurs que ceux du milieu universitaire, les gouvernements font parfois un processus semblable qui prend alors le nom de co-construction des politiques publiques.

Puisque les politiques publiques ont des répercussions sur l'ensemble des aspects de la vie publique, de nombreux acteurs – privés, publics, communautaires – sont concernés par l'action gouvernementale. De ce fait, le gouvernement est amené à créer une interface entre les politiques publiques et de nombreuses parties prenantes. Dans le cas de la co-construction des connaissances en action publique, l'interface se fait entre un ou plusieurs acteurs de l'action publique et le monde de la recherche. Dans le cas de la co-construction des politiques publiques, l'interface se fait entre les fonctionnaires (ou parfois, les élus) et les différentes parties prenantes concernées par une politique publique particulière. De tels acteurs peuvent être des citoyens, des groupes de pression, des acteurs publics, privés, ainsi que le monde de la recherche, qui est également de la partie. Cette réflexion s'inscrit dans une continuation de la comparaison entre la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques accomplie par Vaillancourt (2017).

Pour explorer les convergences et divergences des enjeux des deux types de co-construction, nous nous pencherons sur différents types de déterminants : interactionnistes, politiques et institutionnels, une piste d'analyse suggérée par Audoux et Gillet (2011). Ces autrices avaient élaboré une analyse de la recherche partenariale et de la co-construction des connaissances en faisant état de déterminants interactionnistes, mais avaient soulevé que leur étude n'abordait pas les déterminants institutionnels ou politiques de la co-construction. Cette section vise donc à rendre compte de leurs travaux et à les bonifier en abordant ces deux derniers types de déterminants, tout en offrant une perspective exploratoire pour comparer la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques.

Nous présenterons d'abord la théorie sur les déterminants interactionnistes, tels que présentés par Audoux et Gillet (2015), puis revisiterons les différents déterminants sous l'angle des deux types de co-construction. L'expérience de stage sera utilisée comme cas de figure dans le cas de la co-construction des connaissances, lorsqu'applicable. Pour la co-construction des politiques publiques, ce sont divers exemples tirés des politiques jeunesse fédérale et provinciale qui sont utilisés.

Présentation théorique des déterminants interactionnistes

Le partenariat de recherche vu dans une perspective interactionniste (Callon 1986) est avant tout un processus qui permet de traduire, en rendant intelligible à l'ensemble des d'acteurs du partenariat, différentes dimensions d'une réalité partagée. En effet, la place qu'occupent les

acteurs, les actions qu'ils posent et les associations qu'ils créent sont au cœur de la sociologie interactionniste.

La sociologie interactionniste peut permettre de décrire l'ensemble des étapes de la co-construction en fonction des épreuves de la traduction. Ces épreuves, selon Martucelli (2006, dans Audoux et Gillet 2011), sont des expériences et des étapes que vivent les acteurs, produisant de ce fait un positionnement social de l'acteur. Alors qu'Audoux et Gillet (2015) ont analysé la recherche partenariale à travers le prisme de six épreuves (au sens de Martucelli) dans le processus de traduction, il nous semble pouvoir les synthétiser en les ramenant au cadre initial de la sociologie interactionniste, qui comporte 4 étapes de traduction : problématisation, intéressement, enrôlement et mobilisation. Ces quatre étapes du cadre initial ont été déterminées par Callon (1986) dans un texte fondateur où il propose une sociologie interactionniste avec l'exemple surprenant de marins et de coquilles Saint-Jacques. D'abord, l'étape de problématisation (*épreuve des identités*) va poser les jalons de l'identité des acteurs et de ce qui les lie. À terme, elle définira un système d'association entre les différentes entités concernées « dont elle définit l'identité ainsi que les problèmes qui s'interposent entre elles et ce qu'elles veulent » (Callon 1986, p. 184 dans Audoux et Gillet, 2011).

Ensuite vient *l'intéressement* des parties (*épreuve des intérêts*) envers le projet, ce qui permet « d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs » (Callon 1986, 184 dans Audoux et Gillet 2011). « L'intéressement est fondé sur une certaine interprétation de ce que sont et veulent les acteurs à enrôler et auxquels s'associer. Les dispositifs d'intéressement créent un rapport de force favorable » entre les acteurs » (Callon 1986, 189 dans Audoux et Gillet 2011) par une série d'actions réalisées pour stimuler les acteurs et les intéresser à participer. L'enjeu de cette épreuve est de solidifier les alliances qui ont vu le jour lors de la problématisation dans une chorégraphie de négociation et de reformulations pour que les acteurs s'adaptent à la réalité des uns et des autres et précisent leur point de vue. Cette étape requiert également de traduire les intérêts des acteurs en différents investissements mis en commun pour le projet. L'argent devient, par exemple, l'un des actants importants du partenariat.

En troisième lieu, l'étape de *l'enrôlement* (*épreuve des légitimités*), vise à définir et coordonner les rôles, afin d'organiser un agencement des ressources. Lors de cette étape, chacune des parties se retrouve ancrée dans son arène de légitimité, soit l'expression des rôles qui sont propres à chaque acteur. Dans les deux cas, l'enrôlement permet de reconsidérer le rôle de

parties prenantes afin de se détacher d'une conception des utilisateurs de la recherche ou des politiques publiques comme des consommateurs passifs (Vaillancourt et al. 2017)

Enfin, la dernière étape de *mobilisation* comprend trois épreuves : l'épreuve de représentation, celle de véridiction et finalement, celle de mutualité. Alors que dans le cas de l'enrôlement, les parties situaient leur rôle dans leur arène de légitimité propre, la première épreuve de la mobilisation (soit *l'épreuve de la représentation*) va mobiliser l'ensemble de l'arène de légitimité de chaque acteur afin de permettre à chacun de représenter une communauté plus grande par la « mobilisation d'alliés ». Cette fabrication d'arènes de légitimité en dehors du partenariat permet d'ancrer l'action dans une plus grande légitimité sociale, car elle « souligne l'atteinte d'une masse critique d'acteurs en alliance qui rendent l'action entreprise crédible, voire indiscutable » (Bilodeau et Allard 2008, 3). Des porte-paroles permettent de faire émerger des lieux de co-construction (journées d'échanges, de formation, comités de pilotage élargis, etc.).

[Bref], l'épreuve de représentation est ainsi une épreuve tant individuelle que collective qui débouche sur la justification du partenariat et de l'implication des partenaires. Elle se déroule au travers de la mobilisation d'autres acteurs alliés et de la création d'espaces et d'arènes de représentation qui servent de révélateur ou d'amplificateur au partenariat. (Audoux et Gillet 2011, 11)

Ensuite vient la confrontation sous forme de *l'épreuve de véridiction* : cette épreuve se déroule tout au long du processus de co-construction alors que les acteurs confrontent leur savoir et leur position épistémologique. L'aboutissement de cette épreuve permet d'affirmer certaines connaissances comme « vraies ». Les référentiels propres aux différents acteurs se confrontent à partir des différents registres de savoirs et de pratiques propres aux différents milieux des acteurs. À cet égard, on peut comparer l'épreuve de véridiction avec une négociation qui s'accompagne de renoncements. Cette étape est cruciale afin de bien comprendre les relations entre les acteurs. Une première analyse pourrait nous inciter à observer la confrontation comme une lutte, où l'un gagne et l'autre perd. Bien que cela puisse être le cas, il faut éviter de considérer que si un référentiel l'emporte sur l'autre, l'acteur qui portait ce référentiel a nécessairement « perdu ». En effet, si la participation s'inscrit dans un processus de délibération productive et va au-delà de la simple participation (Vaillancourt 2017), il est possible que le processus en soi soit bénéfique (Belleau 2014), indépendamment de l'issue du projet.

L'objectif, complexe, de l'épreuve de véridiction est celui de construire un accord sur une « vérité » qui puisse convenir aux différentes parties. C'est suite à celui-ci qu'il est possible d'atteindre la

dernière étape de la traduction, soit *l'épreuve de la mutualité*. La mutualité réfère aux « modalités d'échange qui compensent et intègrent la dissymétrie essentielle 'entre' soi et l'autre » (Audoux et Gillet 2011, 13). Cette épreuve peut être facilitée par le rôle de l'agente d'interface qui fait acte de médiation entre les deux référentiels des deux mondes, en ayant une double vision. Toutefois, considérant que « la traduction est un processus avant d'être un résultat » (Callon 1986, 205) la création d'une vérité qui convienne aux différentes parties ne sera pas nécessairement réalisée, car elle est continuellement réappropriée par les acteurs et réinventée, à l'image d'une connaissance qui se transforme perpétuellement dans la société du savoir. En effet, il n'y a pas d'adoption sans adaptation (Callon, Lhomme et Fleury 1999).

Déterminants interactionnistes: rapprochements et points de fuite

Dans cette section nous tâchons de caractériser comme les différents déterminants interactionnistes s'appliquent aux deux types de co-construction. Dans un premier temps, nous recensons donc des similitudes entre les co-constructions et nous y ajoutons, le cas échéant, des exemples tirés du stage ou de la politique jeunesse. Dans un deuxième temps, nous discutons parfois des points de fuite – c'est-à-dire des différences – entre les deux types de co-construction et de leur reflet dans des cas de figure réels.

1) La problématisation (épreuve des identités) : Sur le plan des similitudes, dans les deux types de co-construction – et bien qu'il s'agisse du socle de l'interaction partenariale dont toutes les autres étapes découlent – les acteurs ne participent pas de manière symétrique à la première étape du partenariat de recherche. La phase de problématisation doit donc être réalisée de façon délicate afin que chacun puisse « faire valoir son identité, mais dans la visée d'une construction commune » (Audoux et Gillet 2015, p. 7).

Par exemple, dans le cadre du stage, c'est d'abord les superviseuses de stage et de recherche qui problématissent le projet et en définissent les contours, selon les priorités de chacune, en fonction de leurs identités respectives. Quant à la problématisation au niveau scientifique, bien que l'objectif soit une construction commune, elle a été davantage l'apanage de la superviseuse de recherche, accompagnée de la stagiaire. L'étape a donc permis de consolider les rôles respectifs de l'ensemble des acteurs du stage. On peut voir le même processus se développer dans la co-construction des politiques publiques, avec des acteurs distincts. Dans le cadre d'une co-construction des politiques publiques, l'exemple du programme Créneau Carrefour jeunesse –

une mesure intégrée comme celles étudiées lors du stage, financée à l'échelle provinciale – est particulièrement parlant. L'élaboration du programme s'est faite en étroite collaboration avec les acteurs communautaires du milieu pour ensuite passer par le pouvoir de hauts fonctionnaires, avant d'être mise en œuvre par les organismes communautaires. On constate donc encore une fluctuation de l'importance des acteurs au cours du processus de problématisation.

Toutefois, il existe des différences quant au contexte dans lequel l'épreuve est réalisée. Dans le cadre de la co-construction des connaissances, la problématisation est l'apanage des quelques acteurs qui sont présents lors des balbutiements du projet. Dans le cadre du stage, on constate donc qu'il n'y a qu'un petit nombre d'acteurs impliqués dans la délimitation du problème, c'est-à-dire la superviseure de stage et la superviseure de recherche qui se concertent pour déterminer ce que sera l'objet de recherche. Puis, la stagiaire vient se greffer au projet et participe avec les deux superviseures à la formulation finale du projet de recherche.

Quant à la co-construction des politiques publiques, la problématisation peut être mise en lien avec la mise à l'agenda politique, soit « l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions, qu'il y ait controverse publique, médiatisation, mobilisation ou demande sociale et mise sur le "marché" politique ou non » (Garraud 1990, 27). Un problème peut alors être mis à l'agenda par mobilisation (de la société civile), par politisation (des élus ou candidats) ou par médiatisation (par le quatrième pouvoir) (Hassenteufel 2010). Quant à l'épreuve des identités de la sociologie de la traduction, son projet de problématisation devrait être de définir l'enjeu en partenariat avec les acteurs de la société civile et les chercheurs. Ainsi, les acteurs des trois modes de mise à l'agenda ci-haut (société civile, élus, médias), devraient faire partie de la problématisation, ce qui amène un plus grand nombre d'acteurs et des perspectives tout aussi nombreuses. La problématisation en co-construction des politiques se distingue donc de celle en co-construction de connaissances, car le très grand nombre d'acteurs politiques rend la démarche plus complexe que dans la co-construction des connaissances.

2) *L'intéressement (épreuve des intérêts)* : Dans l'étape de l'intéressement, une série d'actions est entreprise pour stimuler les acteurs à participer et consolider les partenariats. «L'intéressement, s'il réussit, confirme (plus ou moins complètement) la validité de la problématisation qui, dans le cas contraire, se trouve réfutée » (Callon 1986, 188). À notre sens, les propos de Callon indiquent que l'intéressement peut être une expérience rassembleuse ou, à l'inverse, venir confirmer l'existence d'une disparité de points de vue, et ce peu importe le type de

co-construction. Un intéressement peut donc se produire dans les deux types de co-construction, mais la manœuvre peut aussi échouer dans les deux cas. Au lieu de comparer les similitudes et les points de fuite, les prochains paragraphes exploreront donc plutôt ce qui peut faire fonctionner – ou rendre caduque – l'étape de l'intéressement dans les deux types de co-construction.

Dans la co-construction des connaissances, les chercheurs chercheront à défendre leurs intérêts et les partenaires feront de même. On sent alors une distanciation préexistante entre les acteurs (par leurs intérêts distincts), qu'on tente ensuite de rapprocher (par le projet commun). Dans le cadre du stage, l'épreuve des intérêts a eu lieu lors de la rédaction de l'entente de stage, alors que les différents acteurs souhaitent s'assurer de protéger leurs intérêts respectifs par un contrat, tout en ayant une visée commune (la réalisation de la recherche) qui a permis de les rassembler. Bien que certains éléments de négociation aurait pu éloigner les deux superviseuses au début de la négociation de l'entente de stage (par exemple, pour ce qui est de l'échéancier), le projet commun, c'est-à-dire la perspective de la réalisation du stage, a permis de rapprocher la distanciation préexistante entre les acteurs (ici mineure, il faut le dire) afin de mener à bien le projet. Toutefois, malgré la coopération qui a été le mot d'ordre lors du stage, on peut aussi imaginer qu'en d'autres contextes, si les acteurs ont des intérêts divergents, ils chercheront sûrement à pousser leur priorité sur l'agenda (Belleau, 2011) afin de faire entrer les autres acteurs dans leur logique. Il est fort probable qu'un partenaire veuille se servir de la recherche et de ses résultats pour consolider et démontrer la pertinence de son agenda politique (Vaillancourt, 2005).

Dans la co-construction des politiques publiques, l'acteur qui sollicite les autres avec un dispositif d'intéressement est généralement le gouvernement, qui proposerait, par exemple, de reformuler les modalités d'une politique publique et peut alors rassembler les différents acteurs concernés. Par exemple, certains organismes ayant participé à la collecte de données du stage nous ont dit qu'une telle démarche peut rassembler différents acteurs communautaires qui, alors qu'ils se retrouvent parfois en compétition pour un financement gouvernemental (intérêts divergents), se retrouvent ainsi à s'unir pour proposer une vision du monde au gouvernement (intérêts partagés) dans une démarche de co-construction. 3) *L' enrôlement (épreuve des légitimités)* : Si cette étape vise à déterminer les rôles de chacun, on constate que ces rôles varient selon l'acteur. Dans cet essai nous nous centrerons uniquement sur le rôle du chercheur lors de l'épreuve des légitimités, plutôt que sur l'ensemble des types d'acteurs, qui varient nettement selon les projets.

Dans la co-construction des connaissances, le chercheur a des rôles relatifs à l'analyse, la conceptualisation et la publication des résultats, alors que les partenaires associatifs ou gouvernementaux ont pour rôles de communiquer et fédérer autour des résultats (Audoux et Gillet

2011, 10). Son rôle reste sensiblement le même dans la co-construction des politiques, à la différence que ses responsabilités d'analyse, de conceptualisation et de publication sont reléguées au second plan, car la priorité d'action de la démarche de co-construction des politiques est axée sur l'élaboration des politiques et non pas sur la publication de résultats de recherche. Toutefois, dans le cas particulier du stage, il faut rappeler que puisque la superviseuse de stage avait elle aussi des connaissances et compétences scientifiques importantes, elle a pu également contribuer à l'analyse, à la conceptualisation et à la publication des résultats.

Quant aux risques pour le chercheur, ceux-ci sont similaires dans les deux types de co-construction. Selon Belleau (2011, 8), l'étape de la traduction en co-construction des connaissances peut rencontrer l'écueil « [de] l'accueil favorable, mais sans lendemain des résultats de la recherche ». On peut espérer que ce risque, bien présent lors du stage, ait été diminué grâce aux démarches de transfert de connaissances. Dans le cas de la co-construction des politiques, puisque seul le gouvernement possède le rôle de législateur, il est possible que la recherche ou la contribution d'idées par des partenaires sociaux, bien qu'appréciées, ne constituent pas des véhicules qui mènent à l'action ou au changement dans la politique.

4) *La mobilisation (épreuves de représentation, de véridiction et de mutualité)* : L'étape de mobilisation, avec sa première épreuve de représentation, permet d'élargir le champ d'action des deux types de co-construction. Si, au début des processus de co-construction, le projet compte peu d'acteurs, ceux-ci augmentent au fur et à mesure que le projet évolue et fait participer différents groupes.

L'épreuve de *représentation* est relativement similaire dans les deux types de co-construction. Dans la co-construction des connaissances, la série d'intermédiaires donnant lieu à la mobilisation est particulièrement révélatrice. Par exemple, dans le cas du stage, à partir de l'idée formulée par quelques personnes (ici, il s'agit des deux superviseuses), on développe un plus large bassin de personnes impliquées (l'équipe de la SECJ, les prestataires, etc.). Ensuite, une cascade d'intermédiaires va aussi réduire le nombre d'interlocuteurs représentatifs. Au terme du projet, les chercheurs responsables du projet parlent d'une réalité sociale qui peut être partagée par des prestataires sans qu'elle soit vécue par le chercheur, et enfin, lors d'un colloque (Callon 1986, 195-196), les quelques collègues qui y assistent parlent au nom de l'ensemble des chercheurs concernés. « Mais ces discussions engagent des populations indénombrables d'acteurs silencieux ». (Callon 1986, 198).

Ces acteurs silencieux sont également présents dans la co-construction des politiques. D'une part, le choix des participants de la co-construction peut être établi par le gouvernement, donnant ou non une voix à certains regroupements. D'autre part, les quelques individus qui parlent pour les autres, soit les porte-paroles, ne peuvent pas nécessairement représenter adéquatement, et en totalité, les groupements des individus qu'ils sont sensés représenter. En effet, les mécanismes de co-construction ne peuvent que se contenter de personnes qui représentent des réseaux, des organisations ou des intérêts de personnes, car cela génère des angles morts.

Toutefois, une fois arrivés à l'épreuve de *véridiction*, les deux types de co-construction se distinguent. Dans la co-construction des connaissances, les deux référentiels qui doivent se conjuguer sont la mesure (propre à l'analyse scientifique) et l'action et le vécu (propre aux pratiques des partenaires sociaux). Pour certains comme Lucie Dumais, l'issue de cette négociation doit favoriser « la rigueur de notre façon de procéder comme chercheurs » (Dumais et Fontan 2014, 130), alors que pour d'autres comme Jean-Marc Fontan, l'espace de co-construction est d'abord un espace de réflexion dans un « cadre [...] à la fois cohésif et conflictuel » (Dumais et Fontan 2014, 131). L'espace consacré à la recherche peut donc varier selon les chercheurs en présence. Dans le cadre du stage, compte tenu du bagage scientifique des acteurs principaux en présence (la superviseuse de recherche, la superviseuse de stage et, dans une moindre mesure, la stagiaire) et de l'intérêt porté à une recherche axée sur la pratique, tant les référentiels de mesure (propre à l'analyse scientifique) que le référentiel de l'action et du vécu (propre aux pratiques des partenaires sociaux) étaient mis en valeur. Dans la co-construction des politiques publiques, c'est d'abord le référentiel de la normativité (propre à la législation gouvernementale) qui prend le dessus et qui va, ultimement, « dire vrai » dans le cadre de la création de politiques publiques. En effet, le rapport entre les parties reste asymétrique dans la co-construction des politiques publiques, même si les acteurs de la société civile ont un impact décisionnel. Bien qu'il puisse y avoir une certaine variation, ce sont les élus qui gardent le dernier mot.

Déterminants politiques

1) *La conjoncture politique favorable* : Comme nous l'avons explicité dans la section 1.1, la réalisation du stage a été facilitée par les trois courants du cadre de John Kingdon. Le travail de Kingdon a permis de mettre en exergue la conjoncture politique favorable du stage : un contexte préélectoral dans lequel le premier ministre - et ministre de la Jeunesse, faut-il le rappeler –

cherche à se faire réélire, ainsi qu'une volonté d'investir dans une jeunesse « ressource ». On constate donc que même dans le cadre de démarches partenariales en recherche, le contexte politique a une influence sur la réalisation d'une démarche partenariale ou de co-construction. Quant à la co-construction des politiques publiques, la conjoncture politique favorable est d'autant plus nécessaire, car il faut que les décideurs aient la volonté de réaliser de telles démarches.

2) *Les objectifs de la démarche* : Dans la co-construction des connaissances, la visée des chercheurs reste de combler une lacune dans les connaissances scientifiques existantes, alors que les parties qui participent à la recherche peuvent avoir pour but que la recherche serve leurs intérêts. Pour les gouvernements, cela peut être de commander une recherche spécifique sur un enjeu qui les intéresse ou qui aura un « impact ». De plus en plus, il faut pouvoir mesurer l'impact de la recherche, en plus de démontrer sa pertinence pour le développement socio-économique (Nowotny, Scott et Gibbons 2003). Pour les acteurs du milieu associatif, la co-construction peut leur permettre d'informer leurs pratiques ou de réaliser un plaidoyer pour améliorer le financement de leurs activités, par exemple. Le stage, comme on l'a vu dans l'épreuve de l'intéressement, permettait d'arrimer les objectifs des deux parties, ce qui a assurément contribué à sa réussite.

Quant à la co-construction des politiques publiques, les chercheurs peuvent en bénéficier afin d'informer les politiques grâce à des données probantes et faire de la mobilisation des connaissances en contexte gouvernemental. Pour les gouvernements, cela leur permet d'optimiser leurs politiques afin qu'elles correspondent aux réalités du milieu. Quant au milieu associatif, il peut avoir pour intérêt d'améliorer ses conditions et le financement de son organisme.

Bref, tant en co-construction des connaissances qu'en co-construction des politiques publiques, les différents acteurs qui se réunissent ont des intérêts différents qui motivent leur participation. La démarche de co-construction dépend donc de l'arrimage de ces intérêts au sein d'un même projet commun.

3) *Le caractère démocratique des démarches* : Tant la co-construction des connaissances que la co-construction des politiques publiques sont considérées comme un tremplin susceptible de faciliter le dialogue entre la science et la société, et ce, dans une visée démocratique (Audoux et Gillet 2011 ; Vaillancourt 2005).

Vaillancourt (2017) conçoit la co-construction démocratique des politiques publiques comme un idéal type vers lequel on peut tendre, sans jamais l'atteindre. « Les parties prenantes délibèrent ensemble et avec les décideurs pour construire un compromis et une politique visant l'intérêt

général ». Il s'agit donc d'une forme de construction démocratique participative dans laquelle les acteurs de la société civile s'engagent activement plutôt que d'élire des représentants à qui ils « délèguent » l'action. Spécifiquement, le travail de co-construction porte sur l'élaboration et la définition des politiques, plutôt que sur sa mise en œuvre. La participation à la mise en œuvre des politiques relève plutôt de la co-production des politiques.

Il est cependant difficile d'inclure les parties prenantes dans toutes les étapes du cycle de la politique publique (identification du problème, développement du programme, mise en œuvre et évaluation). Le savoir est considéré comme ayant une influence sur le choix d'instruments ou la mise en œuvre (co-production), mais beaucoup moins sur la perception des problèmes qui sont à l'agenda politique (co-construction) (Sabathier 1997 dans Daviter 2015). De plus, même si une démarche de co-construction est entamée, celle-ci ne se fait pas nécessairement démocratiquement et peut, à l'image de l'action publique de manière générale, être le théâtre d'un jeu d'acteurs, de groupes d'intérêts et de lobbies qui peuvent mobiliser leur capital économique et symbolique pour faire avancer leurs intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général (Belley et Saint-Pierre 2017 ; Vaillancourt 2017).

Quant à la co-construction des connaissances, on y trouve également cet élément de construction démocratique participative, car les chercheurs « co-décident avec, et pas seulement pour, les partenaires de la communauté » (Vaillancourt 2017, 12). Ce type de co-construction est également difficile à réaliser pour l'ensemble des étapes de la recherche, d'une part, parce que chacun retournera dans son monde respectif une fois l'aventure terminée (Trépanier et Gosselin 2009) et d'autre part, parce qu'il reste une certaine asymétrie dans la relation entre les acteurs. Au même titre que la co-construction des politiques publiques qui est le théâtre d'un jeu d'acteurs et de groupes d'intérêts, la co-construction des connaissances peut être le lieu d'un rapport de domination et d'instrumentalisation plutôt que de démocratie (Vaillancourt 2017).

Certains auteurs comme Turnhout et ses collègues (2020) brossent un portrait plutôt sombre : « depoliticization dynamics in co-production reinforce rather than mitigate existing unequal power relations and how they prevent wider societal transformation from taking place. ». Sans tomber dans la posture de Turnhout et al., nous abondons plutôt dans le sens de Rose et Kalathil (2019), qui indiquent elles aussi une relation inégale entre les partenaires d'un projet de co-construction, mais qui abordent la possibilité de transformer les dynamiques de pouvoir dans un objectif commun, celui de s'imprégner de la réalité terrain vécue par les acteurs pour d'une part, alimenter la recherche, et d'autre part, permettre de meilleurs soutiens à ceux qui sont visés par les

politiques étudiées (chez Rose et Kalathil, il s'agit de personnes souffrant de problèmes de santé mentale, tandis que pour la stagiaire, il s'agit des jeunes vulnérables bénéficiant de mesures d'emploi).

Dans le cadre du stage, on peut espérer que l'utilisation de données qualitatives récoltées auprès de prestataires de services a permis de s'imprégner de la réalité terrain vécue par les acteurs. De plus, on peut aussi croire que le fait que la stagiaire se soit trouvée sur les lieux au ministère, lors de la réalisation du stage a pu alimenter la recherche. Cette dernière pourra potentiellement informer la politique ainsi que les différentes moutures de sa mise en œuvre pour les années à venir.

4) Les relations de pouvoir entre les acteurs : Au cœur de la dynamique de recherche partenariale au sein de l'action publique, la relation entre les acteurs est une prémisses cruciales au développement d'un projet de recherche partenariale réussi (Lévesque 2018). Toutefois, on retrouve plusieurs luttes de pouvoir : qui décide sur quoi portera la recherche, qui est impliqué dans sa réalisation, quelles connaissances seront diffusées, à qui profitent les résultats ? Toutes ces questions sont au cœur du dialogue de la recherche partenariale et peuvent avoir une influence tant sur la recherche que sur l'utilisation de celle-ci dans l'action publique.

Ce développement partenarial peut avantager certains intérêts plutôt que d'autres dans le cadre de la construction de l'action publique. Bien que l'on puisse décrier une potentielle instrumentalisation de la recherche afin qu'elle serve certains intérêts particuliers plutôt que celui, plus large, de l'accumulation de la connaissance, on ne peut pas non plus chercher à mettre en vase clos les sciences et la société afin de laisser à la science son autonomie. « Cela relève[r]ait à la fois d'une épistémologie naïve et d'un aveuglement majeur à l'égard des dynamiques qui traversent l'époque. » (Souhard et Bonny 2015). Notre société est donc amenée à se questionner sur l'arrimage entre la recherche et l'action. On assiste à une interpénétration croissante des milieux de la recherche et de la pratique, souvent accompagnée d'un certain « militantisme universitaire » (Dumais 2011 : par. 33).

Parmi ceux qui participent à cette réflexion, certains poussent le cynisme assez loin, en posant des questions sur les intérêts que pourrait maintenant servir l'action publique : « Devons-nous nous contenter de recherches sur les initiatives d'action publique qui visent à déconstruire des politiques co-construites démocratiquement dans les décennies antérieures ? » (Vaillancourt 2017) Sans tomber dans une vision fataliste, il semble pertinent de garder à l'œil l'intégrité de la recherche partenariale et des intentions qui la sous-tendent, afin de s'assurer que le processus

de co-construction des connaissances se fasse d'une manière qui ne permet pas au pouvoir exécutif d'imposer son agenda sur la recherche. Dans le cadre du stage, bien que le gouvernement ait eu un intérêt clair dans la recherche, il était crucial d'établir dans l'entente de stage que les produits de transfert devraient refléter les données, plutôt que les intérêts du gouvernement.

Déterminants institutionnels

La co-construction permet l'interaction entre deux mondes ayant des modes de travail différents. Dans le cas de la co-construction des connaissances, les praticiens s'immiscent dans le fonctionnement institutionnel universitaire de construction de la connaissance, alors que dans le cas de la co-construction des politiques publiques, ce sont les chercheurs et d'autres acteurs de milieux de pratique qui s'intègrent et doivent s'adapter à la dynamique institutionnelle gouvernementale, ce qui ne se fait pas nécessairement facilement.

1) Prédominance d'une réalité institutionnelle : Dans les deux cas, on constate un choc de réalités institutionnelles que l'on peut poser comme étant également un rapport de force entre deux institutions. Théoriquement, la construction pourrait avoir lieu dans un espace neutre entre les deux mondes, à l'interface parfaite entre les mondes scientifique et gouvernemental, ou entre les mondes gouvernemental et pratique. Mais en réalité, un tel espace de neutralité est difficile à créer et n'est pas nécessairement souhaitable.

En effet, dans le cas de la co-construction des connaissances, le chercheur ou l'agent d'interface tend vers une participation égale des chercheurs et des praticiens, mais sans nécessairement l'atteindre. Le processus de recherche reste, à certains égards, dicté par les impératifs du monde universitaire. Par exemple, au terme de la relation partenariale de recherche, le chercheur souhaite dicter les résultats de recherche qui figureront dans un article scientifique, sans égards à ce que le partenaire souhaiterait y inclure. Les raisons de ce comportement sont connues : le contenu de l'article doit répondre aux normes des milieux scientifique et universitaire et présenter des résultats qui sont pertinents au regard des débats scientifiques d'actualité. Ces débats ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui intéressent les autres acteurs de la co-construction des connaissances. Lors de la rédaction de l'article scientifique issu des données récoltées lors du stage, la superviseuse de recherche avait bien évidemment l'intention d'inscrire l'article dans les débats sociologiques relatifs aux politiques offrant des solutions intégrées. De ce

fait, bien que la perspective des partenaires – ici la superviseure de stage – ait été prise en compte dans l'article et que celle-ci ait activement contribué aux contenus de la recherche à l'origine de celui-ci, c'est d'abord les priorités de l'univers scientifique qui sont à l'honneur dans l'article, plutôt que les priorités relatives à la mise en œuvre de la politique jeunesse.

En co-construction des politiques publiques, il peut également être difficile d'inclure les différents acteurs tout au long du processus. Par exemple, en 2016 et en 2017, le gouvernement fédéral canadien a co-développé une refonte de la *Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi des Autochtones* (maintenant le *Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones*) en incluant les parties prenantes dans la construction de la nouvelle politique. Dans le cadre de la démarche de co-construction du nouveau programme, les groupes autochtones ont participé à l'élaboration d'une politique préliminaire. Cependant, ils n'avaient pas la possibilité de siéger aux tables de négociation entre EDSC et le Conseil du Trésor. Au terme de multiples rencontres de co-construction, au moment où le projet arrivait à terme et allait prendre sa forme finale, ils devaient donc faire confiance aux fonctionnaires avec qui ils avaient travaillé conjointement pour que ces derniers les représentent correctement auprès du Conseil du Trésor.

2) *Organisation du travail* : De manière générale, certains déterminants institutionnels peuvent altérer la capacité à collaborer. En effet, puisque la collaboration requiert un lien entre organisations, mais également entre personnes membres de ces organisations, il peut être difficile de développer des collaborations lorsque les membres des organisations manquent de formation ou qu'une organisation vit une restructuration qui change les responsabilités de ses employés, voire génère un roulement de personnel (Sloper 2004). De plus, des cultures organisationnelles distinctes entre des institutions peuvent créer des frictions lorsque vient le temps d'élaborer ou de mettre en action une collaboration, si par exemple, les procédures de mise en place d'une institution ne s'arriment pas avec celle d'une autre.

Plus spécifiquement, dans le cadre d'une co-construction des connaissances, le savoir co-créé est mis à l'épreuve lorsqu'il retourne dans les milieux de pratique. L'appropriation peut être difficile à plus large échelle, lorsque les savoirs sont partagés avec plus de personnes que celles ayant participé à la co-construction (ce qui n'est pas sans rappeler l'épreuve de la représentation dans la sociologie de la traduction). La stagiaire a connu cette mise à l'épreuve lorsqu'au terme du stage, elle est allée présenter les résultats de l'étude à l'équipe de la SECJ, ce qui lui a permis de mieux comprendre les perspectives du milieu de pratique par rapport aux connaissances

développées lors du stage. Cela a permis de déterminer quels étaient les éléments qui permettraient la meilleure appropriation de la recherche. On a donc constaté que pour les analystes de politiques, les données du stage en elles-mêmes étaient moins utiles que la manière dont ces données pouvaient être transformées en orientations de politiques. Tandis que dans le cadre d'une co-construction des politiques publiques, c'est non seulement le partage à un plus grand nombre de personnes, mais aussi la structure même de la machine de l'État qui peut nuire à la bonne conduite d'une démarche de co-construction.

3) *Rapport au temps* : Le temps est un déterminant institutionnel particulièrement important dans le cadre de co-construction qui implique le gouvernement. En effet, le gouvernement peut fonctionner avec des échéances et des calendriers qui diffèrent des autres acteurs en présence. Pour les chercheurs, dans le cadre de la *co-construction des connaissances*, le temps de la recherche peut être trop lent pour les besoins des décideurs. Pourtant, elle peut permettre de faire émerger des savoirs qui n'auraient pas nécessairement été accessibles au monde politique, pressé par ses échéanciers multiples. La co-construction des connaissances peut donc apporter un certain moment de réflexion, un temps de répit qui fait émerger des nouvelles visions sur une question. Ce fut le cas lors du stage, qui au terme d'une analyse et d'un travail de recherche s'échelonnant sur plusieurs mois, a permis de faire émerger la question de l'accompagnement comme étant centrale dans le travail d'intervention des prestataires de services. Ce thème, qui n'était pas prévu dans la grille d'entrevue, a toutefois été au cœur des interactions avec les prestataires de services. Cet élément n'aurait probablement pas mis en valeur avec la même intensité si l'échéancier du stage avait été plus serré et n'avait pas permis une collecte et une analyse de données qualitatives.

En contrepartie, dans le cadre d'une démarche de *co-construction des politiques publiques*, les délais que peut engendrer la démarche peuvent refroidir les deux parties. D'abord, pour le gouvernement, cela ajoute une certaine longueur et une complexité au processus des politiques ; tandis que pour les acteurs qui sont parties prenantes du processus de co-construction des politiques publiques, le processus peut sembler très complexe, en plus d'exiger du précieux temps de la part de leurs ressources humaines.

En raison de ces déterminants, l'exercice de co-construction est le plus souvent local et difficile à généraliser dans d'autres contextes. L'expression des trois types de déterminants décrits ici sera changeante en raison des divers contextes locaux spécifiques (Brandsten 2014 dans Pestoff 2017).

Enfin, considérant que la co-construction se déroule dans une temporalité précise (elle a un début, et, le plus souvent, une fin) on constate que les intérêts des acteurs sont véhiculés à certains moments charnière des processus. Au niveau de la co-construction des connaissances, certains considèrent que les chercheurs entrent dans « une arène partagée » pour développer certaines réflexions et connaissances avec les autres acteurs de la co-production, mais retournent ensuite dans « leur monde épistémologique ». Ainsi, la co-construction prend la forme de va-et-vient entre les acteurs durant des périodes données, et non pas dans une forme permanente de travail collaboratif (Felt et al. 2015). Dans le cadre du stage, la collaboration a été plutôt soutenue, mais il reste que les superviseuses et la stagiaire menaient de front une multitude de projets, faisant du projet de stage un élément parmi une constellation de responsabilités. Ainsi, certains moments charnière – comme par exemple, le développement de l’entente de stage pour un début de stage en mai et la finalisation du rapport et de l’article – ont constitué des moments d’une collaboration intense qui s’est amoindrie par la suite. De même, un phénomène similaire se produit lorsque le gouvernement développe un processus de co-construction avec un échéancier planifié. Par contre, dans leur cas, les interactions et les moments de collaboration sont davantage balisés.

4.3 Conclusion : Pistes de réflexion pour un retour réflexif sur la co-construction

La recherche partenariale n’a pas à être hiérarchisée selon le continuum du niveau de collaboration entre les acteurs. Du transfert à la co-construction, les différentes formes de recherches alliant la recherche et l’action permettent de répondre à des besoins qui s’inscrivent dans un contexte spécifique qui a ses propres contraintes. Certains déterminants interactionnistes, institutionnels ou politiques peuvent rendre difficile la réalisation de partenariats à la collaboration poussée.

En raison de ces déterminants, il n’y a pas lieu de poser un jugement quant à la valeur d’un partenariat en fonction du niveau de collaboration que celui-ci génère. En fin de compte, le partenariat est réussi dès lors que celui-ci fait émerger ce qui n’aurait pas existé autrement. Il peut s’agir d’une nouvelle connaissance qui est bonifiée par d’autres types de savoirs; d’une collaboration qui perdure dans le temps ; ou tout simplement, de la création d’un espace de connexion, même éphémère, qui permet au praticien d’expérimenter, par exemple, un processus

de recherche ou de réflexivité ou encore au chercheur de se positionner en dehors de son cadre théorique habituel.

L'apport de la recherche à l'action publique, tant dans la co-construction des connaissances que dans la co-construction des politiques publiques, mérite d'être analysée plus en profondeur. Les études de cas permises par les stages et les essais du programme *Pratiques de recherche et action publique* sont fort utiles pour mieux analyser la co-construction dans divers contextes de l'action publique. Toutefois une réflexion plus approfondie, ciblant davantage une épistémologie en contexte de co-construction, plutôt qu'une application pratique dans le cadre d'un stage, pourrait venir bonifier les réflexions qui ont été effectuées par les étudiant.e.s du programme PRAP dans la dernière décennie. Pour ce faire, nous proposons les pistes suivantes :

D'abord, le processus de négociation et de réalisation de ce stage a été nourri, comme on l'a mentionné à plusieurs reprises dans ce dernier chapitre, par le fait que la superviseuse de stage avait une connaissance approfondie du monde de la recherche. De ce fait, *nous nous demandons s'il est possible que les acteurs de la co-construction des connaissances qui partagent des référentiels partagés puissent avoir des répercussions positives sur la réalisation d'un projet de co-construction des connaissances.*

Tant la co-construction des politiques publiques que la co-construction des connaissances se déploient de manière différente selon les contextes et, bien que des similitudes existent entre différentes expériences de co-construction, celles-ci sont toujours sujettes à leur singularité. Leur caractère délibératif, sinon politique (Les chercheurs ignorants 2015) montre l'importance de l'interaction entre les acteurs tout au long du processus de co-construction. Celles-ci montrent que les conditions processuelles d'un stage ou de tout autre processus de co-construction des connaissances seront déterminantes pour la réussite de celui-ci. Dans cet essai, force est de constater que ce sont souvent les interactions entre les personnes clés du stage qui ont construit sa réussite. *Ainsi, nous posons le contexte de collaboration comme un élément à mettre au centre de l'analyse de l'action publique, afin de centrer le discours non pas seulement sur les grandes institutions en présence, mais aussi sur les simples interactions entre les personnes qui font vivre le transfert de connaissances et le transforment en processus continu, plutôt qu'en un événement figé dans le temps.*

Enfin, au terme de la comparaison des deux types de co-construction, un état des lieux pluriel émerge. On constate qu'une constellation d'acteurs participe aux deux types de co-construction, et que les apports de chacun de ces acteurs sont inégaux. Même dans une co-construction pour

laquelle une contribution soutenue des acteurs est prévue, certains contrôlent davantage le processus de co-construction, alors que d'autres en sont plutôt témoins. Cela peut s'expliquer par le fait que certains acteurs sont davantage impliqués dans le projet, comme ce fut le cas des deux superviseuses et de la stagiaire, alors que d'autres acteurs vont plutôt jouer un rôle satellite de collaboration ponctuelle, plutôt que tout au long du projet. Dans le cadre du stage, ce serait le cas, par exemple, des différents prestataires de service et de partenaires de transfert. Nous concluons donc sur une question finale : *pour réaliser une co-construction démocratique, au sens de Vaillancourt, de quelle manière les rôles de ces acteurs satellites peuvent-ils s'arrimer à ceux des acteurs qui sont porteurs du projet, afin de réaliser une co-construction participative, tout en respectant les balises initiales du projet prévues par ses instigateurs ?*

CONCLUSION

De façon générale, cet essai a été l'occasion de réaliser un retour réflexif sur une expérience de stage de recherche et de transfert de connaissance en milieu gouvernemental à l'échelle fédérale. Rendre compte du processus de construction du stage, de sa réalisation et des produits de transfert qui en découlent permet de poser un regard critique sur la démarche de transfert de connaissances et de la situer dans un contexte plus large, en réfléchissant des ponts entre la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques.

L'apport du projet de recherche dans lequel ce stage a été réalisé fut, d'une part, de mieux définir le wraparound et sa mise en œuvre auprès de l'équipe de la SECJ et, d'autre part, de contribuer à des débats théoriques sur les modalités de l'intersectorialité dans les politiques publiques de jeunesse. Quant à cet essai, son apport principal réside dans sa contribution à une réflexion plus large sur les liens entre la recherche et l'action publique, en analysant le cas du stage réalisé dans la foulée de la modernisation de la Stratégie emploi et compétences jeunesse du Canada.

Les projets de stage en partenariat comme ceux réalisés dans le cadre du programme PRAP permettent de créer un espace dans lequel la recherche et le monde des politiques publiques sont vus comme des vases communicants, plutôt que des silos distincts. « C'est lorsqu'on réussit à conjuguer les forces des deux cultures et à arbitrer leurs différences que les résultats peuvent devenir fort productifs » (Blondin 2004, dans Vaillancourt 2005). Car au final, nous croyons que la connaissance scientifique ne saurait être distribuée uniquement à des pairs du milieu scientifique. Il incombe aux chercheurs, avec le soutien des agentes d'interfaces, de faire rayonner les résultats de la recherche au-delà des universités et de construire des savoirs avec les autres acteurs de l'action publique jeunesse. Une action publique jeunesse renouvelée tant par les chercheurs, les gouvernements, la société civile et les jeunes pourrait permettre de penser ensemble un monde social favorisant l'autonomie et le bien-être des jeunes dans un monde en transformation.

BIBLIOGRAPHIE

- Anadón, Marta (dir). 2007. *La recherche participative. Multiples regards*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Anderson, James E. 2011. *Public policy making* (7e édition). Boston, MA : Wadsworth, Cengage Learnings.
- Audoux, Christine et Anne Gillet. 2011. « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. » *Revue Interventions économiques*. <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1347>.
- . 2015. « Recherches participatives, collaboratives, recherches-action. Mais de quoi parle-t-on ? » In *Les chercheurs ignorants Les recherches-actions collaboratives Une révolution de la connaissance*, 44-47. Rennes: Presses de l'EHESP.
- AXTRA, l'Alliance des centres-conseils en emploi. 2019a. *Lancement du AXE magazine*. AXTRA. Consulté le 29 septembre 2019. <https://axtra.ca/nouvelle/lancement-du-axe-magazine/>.
- . 2019b. *Vers une stratégie emploi jeunesse modernisée au bénéfice de tous les jeunes Canadiens*. Montréal, Canada: Alliance des centres-conseils en emploi.
- Belleau, Hélène. 2014. « De la mobilisation des connaissances au partenariat de recherche : Le cas du « Portrait des jeunes du quartier BordeauxCartierville » à Montréal. » *SociologieS* [En ligne] (Dossiers). <http://sociologies.revues.org/3730>.
- Belley, Serge et Diane Saint-Pierre. 2017. « L'action publique et la notion de territoire. » In *L'administration des territoires et les instruments de l'action publique*, sous la dir. de Serge Belley et Diane Saint-Pierre, 1-26. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Benoit, François. (2013). *Les modèles de politiques publiques et leur utilité en santé publique : le modèle des étapes*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.
- Bilodeau, Angèle et Denis Allard. 2008. « Des indicateurs de l'état des lieux aux indicateurs des processus du développement social. » In *Les indicateurs socioterritoriaux Perspectives et renouvellement*, sous la dir. de Gilles Sénécal, 282. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval. <http://www.cacis.umontreal.ca/pdf/%C3%A9valuationprocessus.pdf>.
- Bonny, Yves. 2017. « Les recherches partenariales participatives : Éléments d'analyse et de typologie. » In *Recherches partenariales et collaboratives*, sous la dir. de Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay, 25-44. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

- Bourgeois, Clara. 2015. « Les défis de l'intersectorialité : L'exemple de la mise en oeuvre des dispositifs d'insertion professionnelle des immigrés. » Thèse pour le doctorat en science politique, École Doctorale SP2 : Sociétés, Politique, Santé Publique, Science Po Bordeaux.
- Brewer, Garry D. et DeLeon, Peter. 1983. *The Foundations of Policy Analysis*. Homewood, NJ : Dorsey.
- Broner, Nahama, Michael Franczak, Christina Dye et William McAllister. 2001. « Knowledge Transfer, Policymaking and Community Empowerment: A Consensus Model Approach for Providing Public Mental Health and Substance Abuse Services. » *The Psychiatric Quarterly* 72: 79-102. doi: 10.1023/A:1004814220940.
- Bruns, Eric J. 2008. « Measuring Wraparound Fidelity. » In *The Resource Guide to Wraparound*, sous la dir. de Eric J. Bruns et Janet S. Walker. Portland, OR: National Wraparound Initiative, Research and Training Center for Family Support and Children's Mental Health.
- Brewer, Garry D. et DeLeon, Peter. 1983. *The foundations of policy analysis*. Homewood, NJ : Dorsey.
- Callon, Michel. 1986. « Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » *L'Année sociologique (1940/1948-)* 36 (Troisième série): 169-208.
- Callon, Michel, Robert Lhomme et Jean Fleury. 1999. « Pour une sociologie de la traduction en innovation. » *Recherche & formation* (31): 113-126. doi: <https://doi.org/10.3406/refor.1999.1574>.
- Campbell, David. 2011. « Policy Workaround Stories Are Valuable Evaluative Indicators: But Should They be Told? » *American Journal of Evaluation* 32 (3): 408-417. doi: 10.1177/1098214011405505.
- Chaire CJM-IU-UQAM, Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et de familles en difficulté. 2015. *Présentation du transfert et de l'utilisation des connaissances*. Montréal: SACO - Stratégies de transfert et d'utilisation des connaissances. Consulté le 3 novembre 2018. <http://www.saco.uqam.ca/connaissances/presentation-tuc>.
- Charbonneau, Johanne. 2006. « Réversibilités et parcours scolaires au Québec. » *Cahiers internationaux de sociologie* 120 (1): 111-131. doi: 10.3917/cis.120.0111.
- Chercheurs ignorants, les. 2015. « Conclusion » In *Les chercheurs ignorants Les recherches-actions collaboratives Une révolution de la connaissance*, 302-306. Rennes: Presses de l'EHESP.

- Commachio, Anna, Sara Bonesso et Claudio Pizzi. 2012. « Boundary spanning between industry and university: the role of Technology Transfer Centres. » *The Journal of Technology Transfer* 37 (6): 943-966.
- CRJ, Chaire-réseau de recherche sur la recherche du Québec. 2019a. *Présentation de la Chaire*. Consulté le 13 novembre 2019. <http://chairejeunesse.ca/a-propos>.
- . 2019b. *Programmation générale et programmations spécifiques de recherche*: présenté au Secrétariat à la jeunesse du Québec.
- Dagenais, Lucie France. 2011. « La question des jeunes et la stratégie d'emploi jeunesse. Éléments de réflexion. » *Cahiers de recherche sociologique* (31): 53-79. doi: 10.7202/1002389ar.
- Dancause, Luc. 2016. *Guide sur la mobilisation des connaissances à l'attention des chercheurs de VRM*. Montréal: Sapiens Conseils, pour Ville Région Monde.
- Daris, Josée. 2012. « L'expérience d'un agent d'interface dans un milieu de défense et de promotion des droits humains : un savoir agir doublé d'un pouvoir agir. » Essai, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique.
- Daviter, Falk. 2015. « The Political Use of Knowledge in the Policy Process. » *Policy Sciences* 48 (4): 491-505. doi: 10.1007/s11077-015-9232-y.
- Demazière, Didier et Claude Dubar. 1997. « Catégorisation et construction de sens dans l'interaction. » In *Analyser les entretiens biographiques*, 67-82. Paris: Nathan.
- Desgagné, Serge. 2007. « Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. » *Revue des sciences de l'éducation* 23 (2): 371-393. doi: 10.7202/031921ar.
- Dumais, Lucie et Jean-Marc Fontan. 2014. « Deux chercheurs en dialogue sur la recherche partenariale. » In *Le défi de l'innovation sociale partagée*, sous la dir. de Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Denis Bussièrès, 115-132. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Dumais, Lucie. 2011. « La recherche partenariale au Québec : tendances et tensions au sein de l'université », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 25 novembre 2020. <http://journals.openedition.org/sociologies/3747>
- Emploi et Développement social Canada. 2016. *Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes*. Consulté le 13 novembre. canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes.html.

———. 2019. *La Stratégie emploi et compétences jeunesse*. Consulté le 3 juin.

Favretti, Évelyne. 2016. « Du transfert de connaissances à l'innovation sociale: Réflexion sur le rôle de l'agent d'interface dans un centre de liaison et de transfert. » Essai, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique.

First Work. 2018. *National Youth Employment Strategy Consultations Report*. Toronto, Ontario: First Work: Ontario's Youth Employment Network.

Fleury, Charles et Hicham Raïq. 2013. « Présentation : Innovations sociologiques et parcours de vie. » *Sociologie et sociétés* 45 (1): 5-15. doi: <https://doi.org/10.7202/1016393ar>.

Foucart, Jean. 2015. « La recherche collaborative, une perspective épistémologique. » In *Les chercheurs ignorants Les recherches-actions collaboratives Une révolution de la connaissance*. Rennes: Presses de l'EHESP.

Foucault, Michel. 1994. « La technologie politique des individus. » In *Dits et écrits*, sous la dir. de Daniel Defert et François Ewald, 814-815. Paris: Gallimard.

Franke, Sandra. 2010. *Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada : Cadre analytique pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques: Ressources humaines et développement des compétences Canada*.

Galland, Olivier. 2017. *Sociologie de la jeunesse*, 6. Paris: Colin.

Gallant, Nicole et Jonathan Roberge. 2018. Présentations pour le cours de Mobilisation des connaissances. In *Programme Pratiques de recherche et action publique*. Montréal: Institut national de la recherche scientifique.

Garraud, Philippe. 1990. « Politiques nationales : l'élaboration de l'agenda. » *L'Année sociologique (1940/1948-)* 40 (Troisième série): 17-41.

Gaudreau, Alice. 2019. *Collaborer pour accompagner les jeunes cumulant des barrières : Diversité des soutiens wraparound en employabilité au Québec et en Ontario*. Gatineau: Emploi et Développement Social Canada.

Gauthier, Madeleine. 2003. *La jeunesse au Québec*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.

Gibbons, Michael, Camille Limoges, Helga Nowotny, Simon Schwartzman, Peter Scott et Martin Trow. 1994. *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*. Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications, Inc.

- Goldman, Sybil K. 1999. « The conceptual framework for wraparound. » In *Promising practices in wraparound for children with severe emotional disorders and their families*, sous la dir. de Barbara J. Burns et Sybil K. Goldman. Washington DC, USA: Center for Effective Collaboration and Practice.
- Gouvernement du Canada. 2019. *Une politique jeunesse pour le Canada*. Consulté le 28 août. <https://www.canada.ca/fr/jeunesse/programmes/politique.html>.
- Greenhalgh, Trisha et Saskia Wieringa. 2011. « Is it time to drop the 'knowledge translation' metaphor? A critical literature review. » *J R Soc Med* 104 (12): 501-509. doi: 10.1258/jrsm.2011.110285.
- Guilmain, Valérie. 2010. « L'expérience d'une agente d'interface en milieu gouvernemental. » Essai, Centre Urbanisation, Culture et Société, Institut national de la recherche scientifique.
- Gunderson, Morley. 2007. « How Academic Research Shapes Labor and Social Policy. » *Journal of Labor Research* 28 (4): 573-590. doi: 10.1007/s12122-007-9013-2.
- Hassenteufel, Patrick. 2010. « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. » *Informations sociales* n° 157 (1). doi: 10.3917/inso.157.0050.
- Howlett, Micheal et Ramesh, M. 2003. *Studying Public Policy: Policy Cycles and Policy Subsystems*. Toronto, ON : Oxford University Press Canada.
- International Development Research Centre. How to write a policy brief. Ottawa: Gouvernement du Canada. <https://www.idrc.ca/sites/default/files/idrcpolicybrief toolkit.pdf>.
- International Labour Organization. 2018. *Public employment services: Joined-up services for people facing labour market disadvantage*.
- ISQ, Institut de la statistique du Québec. 2020. *Regard statistique sur la jeunesse : État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans de 1996 à 2018*. Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Jones, Charles O. 1997. *An Introduction to the Study of Public Policy*. Third edition. Boston, MA : Wadsworth Publishing Co Inc
- Kingdon, John W. 2003. *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. New York : Harper and Collins, 242 p.

- Klein, Jean-Luc. 2007. « La recherche-action en développement local. Possibilités et contraintes. » In *La recherche participative Multiples regards*, sous la dir. de Anadon M., 31-45. Québec: Presses de l'Université du Québec
- Lafortune, Louise. 2015. *Accompagnement-formation d'une pratique réflexive-interactive féministe : Le cas de Relais-femmes*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- LaPorte, Thomas M., Mason G. Haber et Joanne M. Malloy. 2016. « Wraparound Team Composition, Youth Self-determination, and Youth Satisfaction in Transition Services. » *The Journal of Behavioral Health Services & Research* 43 (4): 611-629. journal article. doi: 10.1007/s11414-014-9434-7.
- Lascoumes, Pierre. 2007. « La Gouvernamentalité: de la critique de l'État aux technologies du pouvoir. » *Le Portique* 13-14.
- Lascoumes, Pierre et Patrick Le Galès. 2012. *Sociologie de l'action publique, 2.* : Armand Colin.
- Le Galès, Patrick. 2011. Policy Instruments and Governance. In *The SAGE Handbook of Governance*. London: SAGE Publications Ltd. http://sk.sagepub.com/reference/hdbk_governance.
- Lemieux, Vincent. (2002). *L'étude des politiques publiques*. 2e édition. Québec, QC : Presses de l'Université Laval
- Lemire, Nicole, Karine Souffez et Marie-Claire Laurendeau. 2009. *Animer un processus de transfert des connaissances. Bilan des connaissances et outil d'animation*: INSPQ. https://www.inspq.gc.ca/pdf/publications/1012_AnimerTransfertConn_Bilan.pdf.
- Lévesque, Carole. 2018. Présentation des activités de recherche partenariale et de mobilisation des connaissances de DIALOG et l'Alliance ODENA, Communication présentée au cours Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche, Centre Urbanisation Culture et Société et de l'INRS, 30 août 2018.
- Longo, María Eugenia Longo et Alice Gaudreau. 2021 - à paraître. « Innover dans les politiques d'emploi pour les jeunes : solutions intégrées, collaboration informelle et promesses de participation. » *Cahiers de recherche sociologique* (68).
- Longo, María Eugenia. 2016. « Les parcours de vie des jeunes comme des processus. » *Les Cahiers dynamiques* (67): 48-57.
- . 2017. Introduction: Barrières et solutions à l'emploi des jeunes/Barriers and Solutions to Youth Employment. In *Barrières et solutions à l'emploi des jeunes*, sous la dir. de María Eugenia Longo, Sylvain Bourdon et Marco Alberio: Observatoire Jeunes et société.

- MTESS, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2019. *Rapport statistique sur les individus participant aux interventions des Services publics d'emploi. Clientèle : Moins de 25 ans, Année 2018-2019*. Québec: Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance.
- Muller, Pierre. 1985. « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » *Revue française de science politique* (35): 165-189.
- Muller, Pierre, Bruno Palier et Yves Surel. 2005. « L'analyse politique de l'action publique. Confrontation des approches, des concepts et des méthodes. Présentation. » *Revue française de science politique* 55 (1): 5-6. doi: 10.3917/rfsp.551.0005.
- NESTA, Alliance for Useful Evidence. 2016. *Using Research Evidence : A Practice Guide*. London, ON: NESTA, Alliance for Useful Evidence.
<https://www.alliance4usefulevidence.org/publication/using-research-evidence-a-practice-guide-january-2016/>
- Nowotny, Helga, Peter Scott et Michael Gibbons. 2003. *Minerva* 41 (3): 179-194. doi: 10.1023/a:1025505528250.
- Pestoff, Victor. 2017. « La co-production des services publics comme innovation sociale. » In *Économie sociale et solidaire et État : À la recherche d'un partenariat pour l'action*, sous la dir. de Jean-Claude Barbier, 173-188. Paris: Institut de la gestion publique et du développement économique. <http://books.openedition.org/igpde/4856>.
- Ponthier, Nathalie. 2015. « Pensée réflexive et posture de praticienne-chercheuse. » In *Les chercheurs ignorants Les recherches-actions collaboratives Une révolution de la connaissance*. Rennes: Presses de l'EHESP.
- Pourtois, Jean-Pierre, Huguette Desmet et Bruno Humbeeck. 2013. « La recherche-action, un instrument de compréhension et de changement du monde. » *Recherche qualitative Hors-série* (15): 25-35
- Prakash, Maija L., Jeffrey Bisanz, Gloria Chalmers, Jason Daniels, Rebecca Gokiert, Diane McNeil, Mary Michailides, Laurie Schnirer, Stanley Varnhagen, Catherine Walker et Niki Wosnack. 2010. *Integrated Supports for Children, Youth and Families: A Literature Review of the Wraparound Process*. Alberta: Canada: Community-University Partnership for the Study of Children, Youth, and Families
- Rose, Diana Susan et Jayasree Kalathil. 2019. « Power, Privilege and Knowledge: the Untenable Promise of Co-production in Mental "Health". » *Frontiers in Sociology* 4 (57). Hypothesis and Theory. doi: 10.3389/fsoc.2019.00057.

- Ruelland, Isabelle et Simon Viviers. 2020. « Proposition de numéro spécial: Agir collectif et pratiques de résistance, démocratiser l'action publique. » *Cahiers de recherche sociologique* pour parution en janvier 2021.
- Salamon, Lester M. 2001. « The New Governance and the Tools of Public Action: An Introduction. » *Fordham Urb LJ* 1611 28 (5).
- Sloper, Patricia. 2004. « Facilitators and barriers for co-ordinated multi-agency services. » *Child: Care, Health and Development* 30 (6): 571-580. doi: 10.1111/j.1365-2214.2004.00468.x.
- Souchard, Nadine et Yves Bonny. 2015. « La recherche-action coopérative, une voie contributive aux productions de la société civile ? » In *Chercheuses et actrices de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses*. Paris.
- Tremblay-Boily, Guillaume. 2015. « Retour sur une expérience de recherche partenariale dans le milieu de la solidarité internationale: Suivi de considérations sur la recherche engagée et sur la mobilisation des connaissances. » Essai, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique.
- Trépanier, Michel et Pierre-Marc Gosselin. 2009. « Observation participante, science et action : retour sur une étude de l'implantation d'une pratique de co-développement de produits dans un réseau de sous-traitance. » *Économies et Sociétés* 2 (20): 295-322.
- Turnhout, Esther, Tamara Metze, Carina Wyborn, Nicole Klenk et Elena Louder. 2020. « The politics of co-production: participation, power, and transformation. » *Current Opinion in Environmental Sustainability* 42: 15-21. doi: 10.1016/j.cosust.2019.11.009.
- Vaillancourt, Yves. 2005. « La démocratisation des connaissances : l'expérience des pratiques de recherche misant sur un partenariat université-communauté. . » *Cahiers du LAREPPS - Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales*.
- . 2017. « De la co-construction des connaissances et des politiques publiques. » *CRISES UQAM*. http://crises.uqam.ca/upload/files/appel-nouvelles/Vaillancourt_SociologieS_2_f%C3%A9v._2017.pdf.
- Vaillancourt, Yves, Marie-Noëlle Ducharme, François Aubry et Stéphane Grenier. 2017. « L'État partenaire ou la co-construction des politiques publiques au Canada : Le cas d'AccèsLogis Québec. » In *Économie sociale et solidaire de l'État : À la recherche d'un partenariat pour l'action*, sous la dir. de Jean-Claude Barbier, 137-152. Paris: Institut de la gestion publique et du développement économique. <http://books.openedition.org/igpde/4848>.
- Voisin, Jocelyne. 2019. « Modernisation de la Stratégie emploi jeunesse » CANNEXUS19, Ottawa, janvier 2019. <https://cannexus.ca/fr/download/jocelyne-voisin-modernisation-de-la-strategie-emploi-jeunesse/>.

- Vulbeau, Alain. « La jeunesse comme ressource : un paradigme pour un espace de recherches », Alain Vulbeau éd., *La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expériences dans l'espace public*. ERES, 2001, pp. 7-15.
- Walker, Janet S., Eric J. Bruns, Lisa Conlan et Carol LaForce. 2011. « The National Wraparound Initiative: A community of practice approach to building knowledge in the field of children's mental health. » *Best Practices in Mental Health: An International Journal* 7 (1): 26-46.
- Wallace, Lauren, Andrew Debicki, Mark Vander Vennen et Elske de Visch Eybergen. 2015. « Canadian High Fidelity WrapAround: A Case Study of A Volunteer-Driven, Community-Based Approach for Families, Children and Youth with Complex Needs in Hamilton, Ontario. » *Relational Child and Youth Care Practice* 27: 53-66.
- Ward, Vicky. 2017. « Why, whose, what and how? A framework for knowledge mobilisers. » *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice* 13 (3): 477-497. doi: 10.1332/174426416x14634763278725.
- Wilson, Michael G., John N. Lavis, Robb Travers et Sean B. Rourke. 2010. « Community-based knowledge transfer and exchange: Helping community-based organizations link research to action. » *Implementation Science* 5 (1): 33. doi: 10.1186/1748-5908-5-33.

ANNEXE 1 : DIAPOSITIVES DE LA PRESENTATION CHEZ EMPLOI ET DEVELOPPEMENT SOCIAL CANADA



Presentation plan

1. Research's context
2. Youth issues
3. Wraparound definition
4. Service provider's resources
5. Collaboration of service providers
6. Wraparound challenges
7. Three types of wraparound delivery
8. The common aspect of wraparounds
9. Policy scenarios



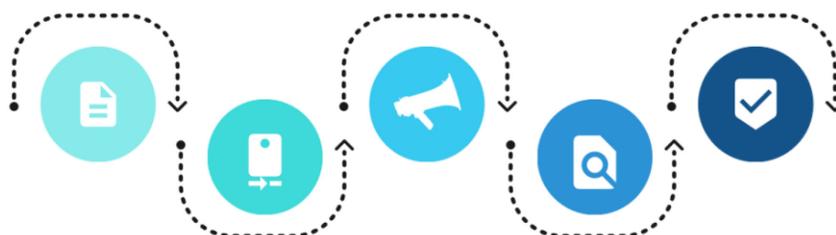
Learnings

- Why is wraparound needed in employment services ?
- How can wraparound address youth issues ?
- Who is involved in delivering wraparound ?
- What are wraparound's challenges ?
- What are wraparound supports, exactly ?



3

Research's context



2017 - Report

The Expert Panel on Youth Employment submitted their report

2018 - Ideation

Creation of a master's research project on wraparound supports

2019 - Launch

The new Youth Employment and Skills Strategy is launched

2019 - Research

Interviews with service providers to understand wraparound delivery

2019 - Results

Presentation of research results on wraparound supports



4

Youth issues

Employability, pre-employment skills and retention	Mental health and systemic demotivation	Intersecting needs
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Before and after</i> employment should be adressed • Lack of technical skills, essential skills • Difficulty to stay in long-term employment 	<ul style="list-style-type: none"> • Anxiety, lack of motivation, lack of self-esteem or isolation • Overwhelming LMI • Discrimination for Indigenous youth 	<ul style="list-style-type: none"> • Maslow needs : housing, addiction, lack parental love, etc. • These needs cumulate and create instability in multiple life spheres



5

C'est des jeunes qui n'ont pas le contrôle sur les événements, mais plus les événements qui ont le contrôle sur eux. Ce qui fait qu'ils sont particulièrement instables, parce que la minute qu'il a un problème, que ce soit d'ordre financier ou dans leur vie amoureuse (...) tout s'écroule parce qu'ils sont comme... pas en contrôle. – QC3

6

Youth issues - recap

Why is wraparound needed in employment services ?

To offer resources to youth's intersecting needs that pertain to multiple life spheres.

It's not just about employment !

7

Wraparound's definition

1. Delivery of **multiple resources** that are **personalized** and adapted to the youth's multiple needs in all spheres of their life
2. Inter-professional and inter-agency **collaboration** for the delivery of multiple resources across different sectors

NB: Not all use the term *wraparound*. Others use *holistic approach*, and in Quebec, *approche globale*, *continuum de services* or *sécurisation culturelle*.

8

The common aspect of wraparounds

- Support (*accompagner*) the youth to enable them to develop their autonomy
- Creating an informal trust bond with the youth
 - Better understand their needs
 - Be well placed to suggest life changes



9

« Veux-tu que je vienne avec toi ? As-tu besoin que je sois là ? Oui, je veux que tu sois là. Ok, parfait, je vais te laisser parler. Si jamais t'as besoin, tu me fais un clin d'œil pis je t'aiderai. » « Non, parle à ma place, je ne veux pas. » « Ok, est-ce qu'il y a un petit bout que tu te sens capable de dire ? » On s'ajuste. On veille au grain. – QC6

10

We've always had [wraparound], because that's just how we are as a people and as an [indigenous] community. Now, we're still like that too, because we've been disgraced and dispersed, and there aren't enough services that are culturally based and stuff like that. Because quite often it's already been around, but other people will take it, take our models, and coin it as their methodologies or whatever, like their way. But we've always been this way. And I think it's important to look at that and give Indigenous people that acknowledgment, that this is how we've been doing things for centuries. – ON3

11

Service provider's primary resources

- Varies according to the needs in the community
- Half of organizations are creating an **attachment to society** and institution for youth that are further away from the labour market
- Work experience
- Pre-employability to stabilize other life spheres
- Orientation services



12

Service provider's secondary resources

- Essential skills (anger management, punctuality)
- Collective work projects (especially in Quebec)
- Psychosocial intervention (youth workers, licensed therapists, or social workers)



All service providers collaborate with other organizations to complement their resources (eg : housing, food bank, clothing supplies, childcare, addiction resources, legal resources.)



13

Service provider's resources recap

How can wraparound address youth issues ?

By offering a range of resources that covers needs on
different life spheres
and
By collaborating with other service providers to
provide more resources



14

Collaboration between service providers

Service providers collaborate with organizations offering:

- The same type of services (eg : different branches of an organization established across Quebec)
- Organizations of other sectors (eg : mental health)
- Institutions and public services (eg: CLSC)
- Employers



15

Collaboration between service providers

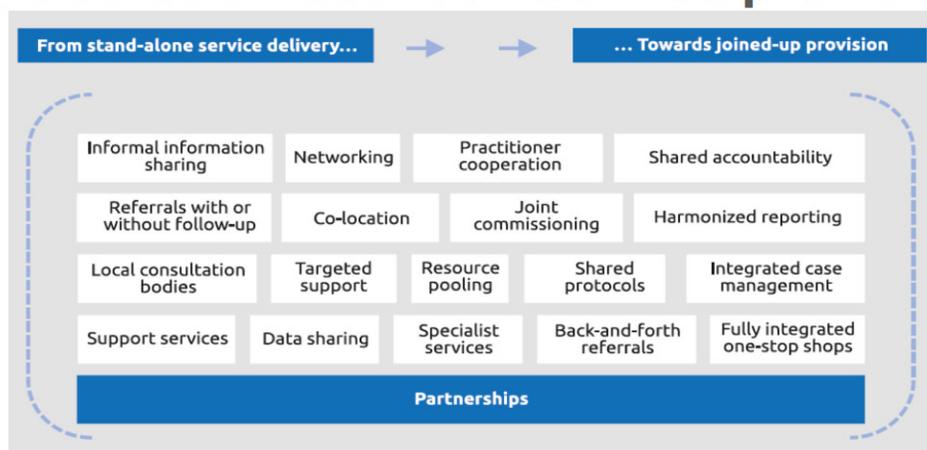


Figure 2 Different types of collaboration between service providers. Source: Wilson et al, 2015, in ILO, 2017



16

Collaboration between service providers

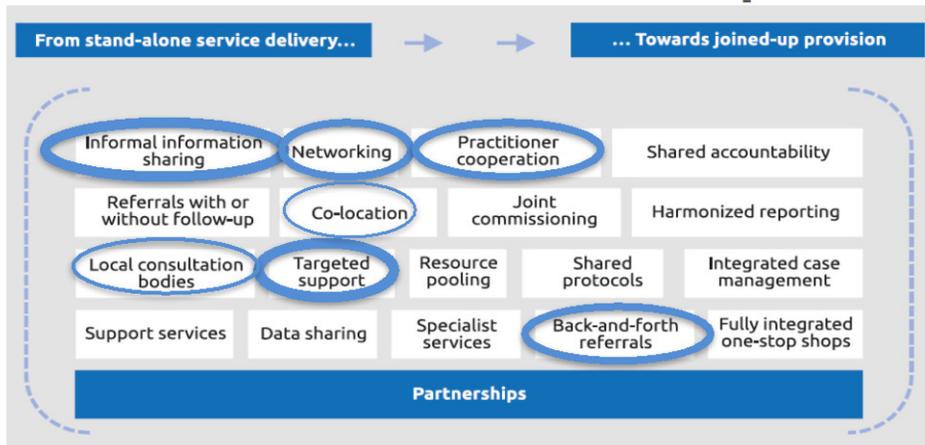


Figure 2 Different types of collaboration between service providers. Source: Wilson et al, 2015, in ILO, 2017

17

Collaboration between SP - recap

Who is involved in delivering wraparound ?

Employment services reach out to multiple other organizations to deliver wraparound.

Informality is the only form of collaboration that *all* service providers use. It seems to be just as efficient as institutionalised channels.

18

Wraparound's challenges - collaboration

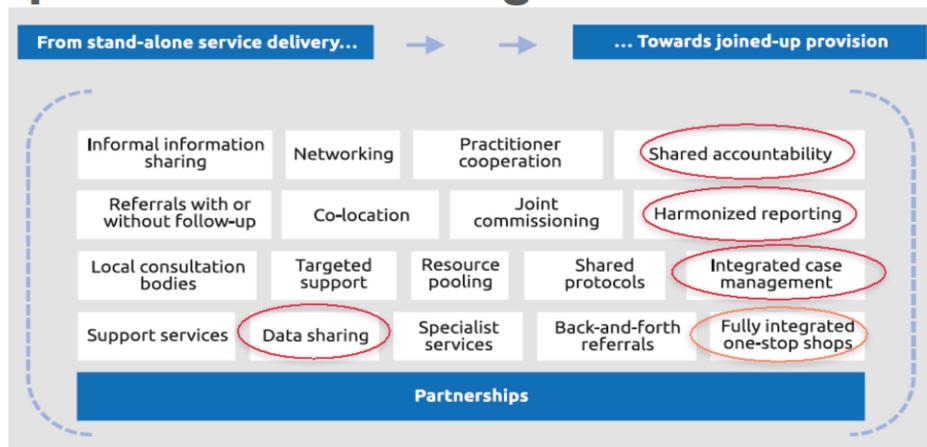


Figure 2 Different types of collaboration between service providers. Source: Wilson et al, 2015, in ILO, 2017

19

Wraparound's challenges - funding

1. Funding is perceived as very **normative**
 - Saying in advance what you will provide to a youth counteracts wraparound
 - Would like to possibility to leave and re-enter a program
2. **Time** management is critical
 - If funding is rare, organizations claim they cut their collaborations and innovation time

20

Service providers are always asking for more funding. More funding I'm sure is always great, but I think more flexibility in their funding (...) would go a long way in allowing service providers to have the discretion as to what an individual youth might need for support, as opposed to it being kind of predetermined in the formula. - ON7

21

Wraparound's challenges - funding

3. Organizations are forced to **compete**
 - Organizations want to keep their numbers
4. Evaluation
 - Piecemeal funding leads to multiple evaluation forms that are time-consuming
5. Difficult program access for youth with a lot of barriers if funding is based on youth in employment



22

Wraparound's challenges - recap

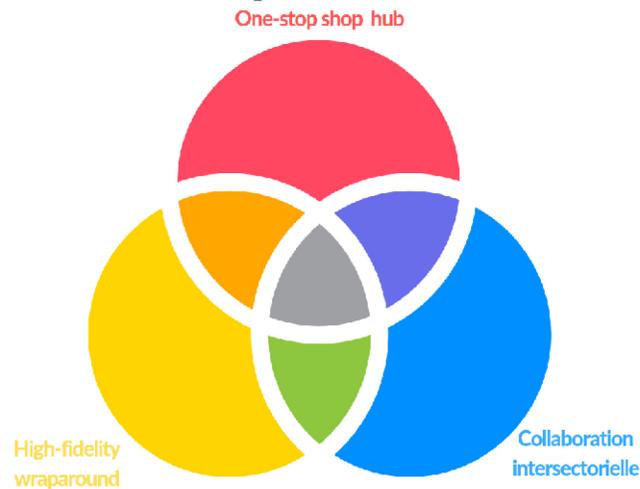
What are wraparound's challenges ?

Multiple issues that seem related to policy implementation are rooted in policy evaluation.

Time is an overarching issue :
Taking the time to understand the youth's needs, to build partnerships, to ask for funding

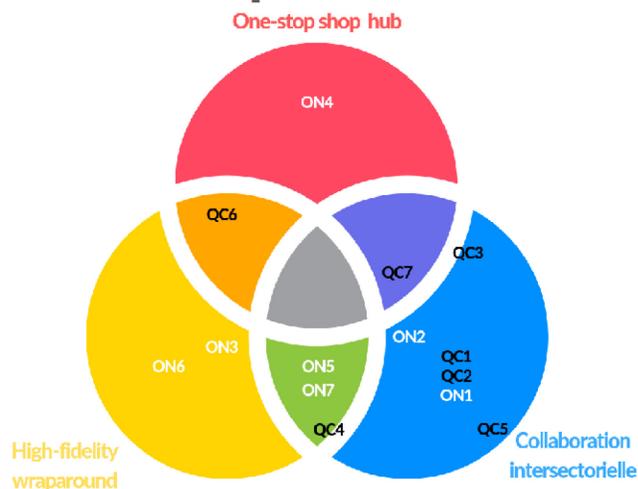
23

Three types of wraparound delivery



24

Three types of wraparound delivery



25

Three types of wraparound delivery

Type	Youth's involvement	Organization's type of resource delivery	Collaboration	Intervention process
Intersectoral collaboration	Priorities determined by what the youth wants to tackle AND by the youth worker	Employment organizations that refer for other types of resources	Formalized partnerships (eg tables de concertation) and informal exchanges between stakeholders	Bridging the youth to different resources
High-fidelity	Priorities determined by the youth	Multisectoral organization	Central youth worker bringing together inter-sectoral professionals	Put the youth in the center for them to make their own decisions
One-stop shop hub	Priorities determined by the youth (including housing)	Creating a whole environment for the youth, akin to a home	Professionals from different sectors in the same organization, and formalized partnerships	Create a safe environment for young people

26

Policy scenario A

Issue : Collaboration between service providers

Possible scenario : A concerted network of actors, led by governments

Opportunities	Constraints
<ul style="list-style-type: none"> • Allows more systematic sharing of information between organizations • Bridges the gap between various players across Canada who have little contact with each other • Creates a collaboration based on beneficiaries, not just territories 	<ul style="list-style-type: none"> • Rigidifies or even mechanizes partnership relations that are currently developing organically • Limits the role of the informal in exchanges between service providers • Limits the voice of smaller service providers

Recommandation: 1. Fund dialogue initiatives, first at the local (intersectoral) level of the beneficiaries and then at the national (intersectoral or sectoral) level of action.

27

Policy scenario B

Issue : Difficulty to create horizontal government services

Possible scenario : Government consultation on wraparound implementation

Opportunities	Constraints
<ul style="list-style-type: none"> • Better targets intervention and act early on the first barriers a youth faces • Reduces the need for employability measures later 	<ul style="list-style-type: none"> • Assumes intersectorality between federal departments, but also with provincial governments • Government-level approaches may be difficult to re-use at the local level

Recommandation: 2. Create a concerted action with multiple departments to have a holistic vision of youth focused on prevention services.

28

Policy scenario C

Issue : Paradox of a local implementation, orchestrated by the federal government

Possible scenario : Co-constructing the policy with service providers and youth

Opportunities	Constraints
<ul style="list-style-type: none"> • Exposes providers to best practices, while directing government on improvements • Orientates the policy according to the complexity of the networks of actors and intervention strategies • Highlights some aspects of implementation by involving youth 	<ul style="list-style-type: none"> • Reluctance/inability for service providers to participate (lack of resources) • Creates specific expectations for participating providers • Disengages youth if they don't feel listened to and feel like tokens.

Recommandation: 3. Create a co-construction space in which youth will be able to express their agreement/disagreement with the policy, and suggest alternatives.

29

Policy scenario D

Issue : Funding challenges

Possible scenario : Rebalancing funding structure to foster intersectorality

Opportunities	Constraints
<ul style="list-style-type: none"> • Consider intermediate steps to job placement • Fund collaboration-building time to foster partnerships • Allow a better cohesion between SPs • Potential decrease in long-term intervention costs 	<ul style="list-style-type: none"> • Requires to adopt new evaluation criteria, or even to integrate qualitative indicators • Involves additional costs in the short or medium term

30

Policy scenario D

Issue : Funding challenges

Possible scenario : Rebalancing funding structure to foster intersectorality

Recommandations:

4. Establish a data collection that benefits:
 - i) program evaluation, by taking into account the importance of collaborative processes,
 - ii) the field work of the service providers, by making local contexts and best practices emerge.
5. Fund some training activities to help stakeholders understand the network of organizations in which they are located.
6. Fund collaboration development and follow-up of intersectoral files of youth

31

Concluding remarks

What are the secret ingredients to delivering **relevant, targeted** and **impactful** wraparound supports ?

1. **Early intervention** : prevention is key
2. **Collaboration** : spaces to discuss, time to create relationships
3. **Cooperation** : between service providers and different levels of governments to inform policy
4. **Funding** : to allow more time for collaboration and intervention.

32

ANNEXE 2 : TABLE DES MATIERES ET SOMMAIRE EXECUTIF DU RAPPORT DE RECHERCHE

Collaborer pour accompagner les jeunes cumulant
des barrières : Diversité des soutiens wraparound
en employabilité au Québec et en Ontario

RAPPORT DE RECHERCHE

Alice Gaudreau
EMPLOYÉE CONTRACTUELLE | EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA
Avec Sandra Franke, Gestionnaire recherche et innovation, SECJ
ÉTUDIANTE À LA MAÎTRISE | INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Avec Maria Eugenia Longo, Professeure agrégée, INRS

Tables des matières

Sommaire exécutif	i
En bref : Orientations politiques stratégiques pour le modèle wraparound.....	iv
1. Introduction	1
2. Problématique	1
2.1 Contexte socio-économique de l'emploi chez les jeunes	1
2.2 Pertinence d'approches d'intervention wraparound	2
2.3 L'évolution au niveau de la terminologie : De l'intersectorialité au wraparound	3
2.4 Collaboration et intersectorialité dans le modèle wraparound.....	5
2.5 Potentiels défis de la mise en œuvre du wraparound	7
2.5 Objectif de la recherche et choix méthodologiques	8
3. Résultats	9
3.1 Problématiques auxquelles les jeunes font face.....	9
3.2 Types de ressources et de biens proposés.....	10
3.3 Configuration d'acteurs impliqués dans les mesures	12
3.4 Le wraparound selon les prestataires de services	15
3.5 Défis et difficultés de la mise en œuvre du wraparound.....	19
4. L'exemple des trois formes de wraparound	23
4.1 Collaboration intersectorielle.....	24
4.2 High-fidelity wraparound	26
4.3 One-stop-shop hub.....	27
5. Perspectives	28
5.1 Limites de la recherche	28
5.2 Pistes de recherche	28
6. Orientations politiques stratégiques	29
6.1 Scénario A : Un réseau concerté d'acteurs, chapeauté par la politique publique	29
6.2 Scénario B : Une concertation gouvernementale pour la mesure wraparound.....	30
6.3 Scénario C : Une co-construction de la mesure avec les prestataires de services et les jeunes	31
6.4 Scénario D : Une rééquilibrage des modes de financement pour favoriser l'intersectorialité	32
7. Annexes	33
Annexe 1 : Étapes du high-fidelity wraparound.....	33
Annexe 2. Spécifications méthodologiques	34
Annexe 3. Deux histoires de succès parmi les prestataires de services rencontrés.....	36
8. Bibliographie	37

Sommaire exécutif

Ce rapport analyse les modalités diverses du « wraparound ». Le wraparound est une approche d'intervention qui vise à mettre en commun différents secteurs afin d'offrir une intervention plus globale appréhendant la complexité de l'individu, au lieu de le considérer comme une entité sectionnable dont les besoins sont perméables. Ce rapport cherche à explorer quelles modalités adopte le wraparound dans les mesures d'emploi visant les jeunes au Québec et en Ontario. Plus spécifiquement, comment les problématiques, les services proposés et la configuration d'acteurs caractérisent et modélisent la mise en œuvre des mesures de wraparound ?

Pour l'étudier, ce rapport aborde les problématiques des jeunes et les ressources offertes par les prestataires de services, ainsi que les stratégies de collaboration des acteurs de la mise en œuvre. Le rapport se clôt sur des pistes de recommandations pour les politiques. Par une analyse qualitative des données des entretiens avec 14 prestataires de service au Québec et en Ontario, l'étude détermine comment les modalités d'action du wraparound peuvent différer selon les acteurs et les régions. Chaque prestataire, c'est-à-dire un organisme responsable d'offrir des services d'employabilité aux jeunes, a mobilisé un ou deux intervenants pour réaliser l'entretien.

Enjeu : Les barrières à l'emploi auxquelles font face les jeunes se multiplient et complexifient leur parcours de vie, en particulier pour les jeunes les plus vulnérables. Ce constat s'applique même dans le contexte actuel de pénurie de main d'œuvre au Canada. Cela affecte leur capacité à chercher, trouver et garder un emploi. Il devient alors prioritaire pour les gouvernements d'agir pour offrir des mesures de soutien adaptées aux besoins des jeunes et de leur accompagnement. Toutefois, le modèle wraparound conçu pour répondre à ce défi fait face à un paradoxe : mettre en œuvre une intervention personnalisée avec la collaboration d'acteurs locaux, et en même temps standardiser l'élaboration des programmes, comme c'est le cas récent au gouvernement fédéral.

Problématiques des jeunes : Les jeunes qui fréquentent les organismes vivent souvent des problématiques se cumulant sur différentes sphères de vie au sein de leur parcours. Les enjeux d'employabilité et de rétention en emploi s'ajoutent à une longue liste de problématiques développées en amont, comme la pré-employabilité, la santé mentale, ou encore le logement.

Type de bien et de ressources proposées : Les organismes rencontrés offrent tous des services spécifiques en emploi, mais sont souvent amenés à compléter cette offre de service d'employabilité avec des ressources d'autres sphères. C'est dans ce contextes que les organisations utilisent une approche wraparound qui vise à la fois à répondre à la diversité de problématiques et à mettre en commun différents secteurs et acteurs afin d'offrir une intervention plus globale qui appréhende la complexité des parcours.

Le wraparound : Il a été défini par les intervenants rencontrés selon trois aspects principaux :

1. **La prestation de biens et de ressources multiples qui sont personnalisés** et adaptés aux besoins variés du jeune, prenant en compte l'ensemble de ses sphères de vie ;
2. **L'accompagnement du jeune** comme tremplin pour permettre la livraison de ressources personnalisées;
3. **La collaboration entre professionnels et entre institutions** qui s'avère nécessaire à la prestation de biens et de ressources multiples, relevant de différents secteurs d'intervention.

Parmi les organismes étudiés, ces caractéristiques communes se déclinent selon trois formes de wraparound (et des formes hybrides) qui rassemblent *une diversité formes de collaboration*. Ces formes n'impliquent pas un portrait exhaustif des formes de wraparound, et reflètent plutôt la situation au sein des organismes interrogés. D'autres formes pourraient exister, en dehors de celles qui ont été recensées lors de cette étude.

1. **La collaboration intersectorielle**, basée sur les partenariats entre les prestataires de service ;
2. **Le high-fidelity wraparound**, fondée sur un facilitateur auprès du jeune intégrant différents professionnels et personnes significatives dans la démarche d'intervention;
3. **Le one-stop shop hub**, organisée à partir d'un milieu de vie qui rassemble une multiplicité d'intervenants intersectoriels sous un même toit.

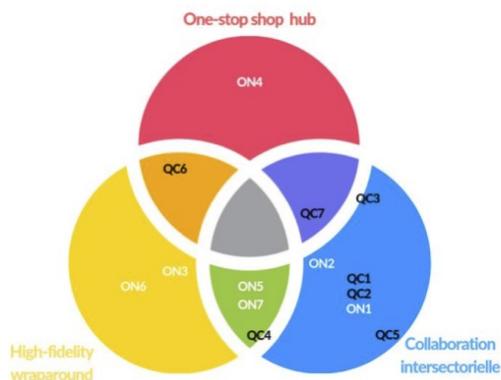


Tableau 1 : Caractéristiques distinctives des trois grandes logiques d'action du wraparound

Type	Implication du jeune bénéficiaire	Mode de prestation des ressources multiples	Collaboration entre acteurs	Logique d'intervention
Collaboration intersectorielle	Priorités déterminées par ce que le jeune veut aborder ET par l'intervenant	Organismes en emploi qui réfèrent pour les autres types de ressources	Partenariats formalisés (ex : tables) et échanges informels entre intervenants	Faire le pont pour le jeune entre les différentes ressources
High-fidelity	Priorités déterminées par le jeune	Organismes multisectoriels	Intervenant central qui rassemble des intervenants intersectoriels auprès du jeune	Placer le jeune au centre afin qu'il prenne ses propres décisions
One-stop shop hub	Priorités déterminées par le jeune, incluant l'hébergement	Création d'un milieu de vie pour le jeune, dans un lieu physique qui rassemble les services	Professionnels de différents secteurs dans une même organisation, et des partenariats formalisés	Créer un milieu sécurisant pour le jeune

La philosophie d'action des intervenants se rapporte bien souvent à l'idée d'autonomisation. Pour ce faire, les intervenants souhaitent intégrer pleinement le jeune dans la démarche. Que ce soit en ouvrant les portes des services pour le jeune, comme c'est le cas dans la première forme, ou que ce soit par le développement d'un accompagnement au quotidien dans un milieu de vie comme dans la troisième forme, l'intervenant joue un rôle d'accompagnateur clé pour le jeune. L'accompagnement permet de tisser un lien de confiance avec le jeune, de manière à lui offrir des services de manière progressive, à son rythme. De plus, un accompagnement attentif et durable permet de personnaliser les ressources qui sont offertes au jeune de manière à ce que ses besoins soient au centre de la solution. Bien que l'obtention

d'un emploi soit en filigrane des interventions, ce n'est pas nécessairement l'objectif premier qui est énoncé par les intervenants. L'objectif peut être plus large, jusqu'à énoncer le fait de mener les jeunes à faire partie de la société. Dans les organisations autochtones rencontrés, leur approche basée sur la roue de la médecine autochtone met davantage l'accent sur l'interrelation des sphères de vie que c'est le cas dans les contextes allochtones, laissant croire que les communautés autochtones possèdent une importante expertise quant aux interventions holistiques comme celles du wraparound.

Collaboration entre les prestataires de services : Les organismes rencontrés sont en étroite collaboration, avec des organismes du même secteur, voire des organismes qui offrent différentes ressources aux mêmes jeunes qu'eux (ex : des ressources en santé mentale), des institutions et des services publics (ex : CLSC), ou des employeurs. Les intervenants sont donc amenés à jouer un rôle d'agents de liaison pour faire un pont entre ces différents acteurs et professionnels, ce qui permet de s'arrimer aux besoins des jeunes. Ce rôle peut s'élargir par l'entremise d'un réseau plus large, avec différentes stratégies de réseautage et de démarchage. Ces stratégies sont multiples, mais l'échange informel d'informations reste le moyen le plus privilégié par les intervenants, que ce soit entre professionnels de différents secteurs au sein d'un même organisme ou entre organismes. À cela peut s'ajouter des événements de réseautage, l'utilisation de banques de ressources comme le réseau 2-1-1 au Québec ou des moyens de concertations institutionnalisés comme des Tables de quartiers. Toutefois, la collaboration ne semble pas fréquemment atteindre des niveaux plus élevés permettant une intégration complète des services.

Défis : Dans tous les cas chez les organismes ayant participé à l'étude, le wraparound inclut une collaboration avec d'autres organismes et entités, et ce, peu importe la forme de wraparound privilégiée par l'organisme. Ces collaborations peuvent toutefois poser des défis. D'abord, il arrive que les services soient tout simplement *saturés* particulièrement en santé mentale. Ensuite, la coordination des actions entre les organismes demande aux intervenants de bien connaître le réseau et exploite beaucoup de *temps*. Elle requière de développer une relation de confiance qui peut permettre, notamment, de partager des données de manière systématique; ou encore de s'entendre sur *l'approche* ou la forme d'intervention auprès du jeune, un défi qui se pose particulièrement dans le high-fidelity wraparound.

De plus, pour pousser plus loin la collaboration, les acteurs doivent avoir un apport *des gouvernements afin d'orienter les modes d'évaluation et de financement* afin de permettre une plus grande flexibilité dans l'intervention. Toutefois, il peut être difficile pour les prestataires de services d'avoir la flexibilité requise pour offrir les services appropriés aux jeunes, en raison de contraintes institutionnelles. D'une part, le financement peut être conditionnel à la description détaillée, à l'avance, des services qui seront prodigués. D'autre part, les indicateurs d'évaluation des prestataires de services peuvent évacuer certains aspects du travail d'intervention. Par exemple, l'accompagnement du jeune par l'intervenant a un côté humain non quantifiable qu'il est difficile à valoriser lors d'une reddition de comptes.

Recommandations : De manière générale, la mise en œuvre d'une approche wraparound dans les mesures d'emploi peut comporter plusieurs avantages :

- Pour les jeunes, un maintien en emploi et une augmentation des revenus;
- Pour l'économie, une croissance économique et une réduction du chômage;
- Pour les gouvernements, une réduction du recours à l'assurance-emploi et l'aide sociale.

La collecte de données a toutefois permis de faire émerger différents enjeux du wraparound. Pour y faire suite, le rapport se clôt sur quatre scénarios d'action répondant à des enjeux clés, en explorant les possibles opportunités et contraintes, ainsi que des recommandations de politiques. Ces scénarios sont basés sur les enjeux et les suggestions soulevées par les prestataires et par les pistes de solution qui émergent de l'analyse des données. Chaque scénario est résumé dans le tableau de la page suivante.

En bref : Orientations politiques stratégiques pour le modèle wraparound

Enjeu	Scénario	Opportunités possibles	Contraintes possibles	Recommandations
Le défi de la collaboration (section 3.5)	A - Un réseau concerté d'acteurs, chapeauté par les gouvernements	<ul style="list-style-type: none"> • Peut permettre un partage d'information plus systématique entre les organismes • Faire le pont entre divers acteurs à l'échelle canadienne qui ont peu de contact entre eux • Créer une logique d'échange basée sur les types de bénéficiaires et non seulement basée sur les territoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Rigidifier des relations partenariales qui se développent actuellement de manière organique • Limiter la place de l'informel dans les échanges entre prestataires de services • Limiter la voix de petits prestataires 	1. Financer des initiatives et des espaces de concertation, au niveau local (intersectoriel) des bénéficiaires et au niveau national (intersectoriel ou sectoriel) de l'action publique.
La difficulté d'une horizontalisation des services (section 3.5)	B - Un dialogue à l'échelle gouvernementale pour la mesure wraparound	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux cibler l'intervention et d'agir tôt sur les premières barrières auxquelles un jeune fait face • Réduire le besoin pour des mesures d'employabilité par la suite issues d'autres problématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande une intersectorialité à divers paliers de l'action publique • Les démarches au palier supérieur du gouvernement pourraient être difficiles à réutiliser au niveau local 	2. Monter une action concertée avec de multiples ministères afin d'avoir une vision globale de la jeunesse axée sur des services diversifiés de prévention et intervention.
Le paradoxe d'une mise en œuvre locale orchestrée par un niveau supérieur du gouvernement (section 2.4)	C - Une co-construction de la mesure avec les prestataires de services et les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Exposer les prestataires de services aux meilleures pratiques, tout en offrant des pistes d'amélioration • Mieux orienter la politique selon la complexité des réseaux d'acteurs et des stratégies d'interventions • Mettre en lumière certains aspects clé de la mise en œuvre en faisant participer les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Réticence ou incapacité de participer de la part des prestataires de services (ex : par manque de ressources) • Créer des attentes spécifiques chez les prestataires et les jeunes, notamment en ce qui a trait aux activités qui peuvent être financées • Désengagement des jeunes s'ils ne se sentent pas écoutés, ont l'impression de n'avoir qu'une participation symbolique, sans impacts concrets. 	3. Créer un espace de co-construction entre les gouvernements, les prestataires de services et les jeunes, au sein duquel les acteurs seront en mesure d'exprimer leur accord ou leur désaccord avec les politiques et les programmes, et de proposer des alternatives.
Les défis du financement (section 3.5)	D - Une rééquilibration des modes de financement pour favoriser l'intersectorialité	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les préalables et les étapes intermédiaires vers l'emploi • Intégrer certaines activités de démarchage afin de favoriser le partenariat • Permettre une meilleure cohésion entre les acteurs actuels • Une potentielle diminution des coûts d'intervention à long terme • Une possible mesure systématique de la performance du programme pour tous les prestataires de services, pour fournir une meilleure base à l'élaboration de programmes et de politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Requièrent d'adopter de nouveaux critères d'évaluation, voire d'intégrer des indicateurs qualitatifs. • Il est complexe de créer une mesure systématique avec des indicateurs pertinents pour l'ensemble des prestataires de service sur le territoire • La création d'un système uniforme peut poser des difficultés techniques • Implique une augmentation des coûts à court ou moyen terme 	<p>4. Mettre en place une collecte de données qui bénéficie à i) l'évaluation des programmes en tenant compte de l'importance des processus de collaboration, mais aussi ii) au travail terrain des organismes en faisant émerger les contextes locaux et les meilleures pratiques.</p> <p>5. Financer certaines activités de formation pour permettre aux intervenants de bien comprendre le réseau d'organismes dans lequel ils se situent.</p> <p>6. Financer les collaborations et le suivi de dossiers intersectoriels d'un jeune</p>

ANNEXE 3 : FICHE SYNTHÈSE POUR LES PRESTATAIRES DE SERVICES

Le wraparound en employabilité Fiche synthèse

Les barrières à l'emploi auxquelles font face les jeunes se multiplient et complexifient leur parcours de vie. Les jeunes qui fréquentent les organismes d'employabilité vivent souvent des problématiques se cumulant, telles que :

- l'employabilité
- la santé mentale
- la rétention
- le logement
- la pré-employabilité
- la confiance en soi

Les gouvernements du Québec et du Canada valorisent une approche "wraparound" (ou approche globale) qui vise à la fois à répondre à la diversité de problématiques et à mettre en commun différents secteurs et acteurs afin d'offrir une intervention plus globale qui appréhende la complexité des parcours des jeunes.

Pour mieux comprendre comment la mise en oeuvre du wraparound se déploie dans les organismes, la Chaire-réseau jeunesse (CRJ) et Emploi et Développement social Canada (EDSC) ont collaboré afin de réaliser une recherche auprès de 15 prestataires de services d'employabilité au Québec et en Ontario.

Définir le wraparound en trois points

La prestation de biens et de ressources multiples personnalisés

- Adaptés en prenant en compte l'ensemble de ses sphères de vie
- Visent la reconstruction du lien social auprès de jeunes éloignés, un objectif qui se construit en établissant un lien avec le jeune

L'accompagnement du jeune

- Tisser un lien de confiance informel avec le jeune qui permet de mieux comprendre ses besoins réels;
- Le faire participer dans sa démarche d'intervention, pour mieux le responsabiliser;
- Prendre le jeune là où il est et de l'amener plus loin à son rythme, avec une approche incrémentielle.

La collaboration entre professionnels et institutions

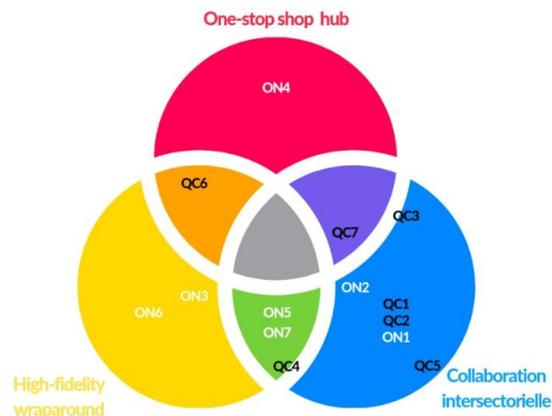
- À une échelle micro, entre les intervenants qui maintiennent une communication et un référencement continus entre les services
- À plus large échelle, avec des services intersectoriels sciemment élaborés de manière à se combiner, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau des organismes de mise en oeuvre.

Parmi les organismes étudiés, ces caractéristiques communes se déclinent sous trois formes de wraparound (et des formes hybrides) qui rassemblent une diversité de formes de collaboration.

Une diversité de collaborations pour accompagner les jeunes faisant face à des barrières

La collaboration intersectorielle

Elle est basée sur des partenariats entre les prestataires de services. Dans cette forme particulièrement présente au Québec, des organismes en employabilité accompagnent le jeune en faisant le pont vers différentes ressources. Les organismes sont en contact grâce à des échanges informels entre les intervenants et des partenariats formalisés (ex: tables de quartier).



Le high-fidelity wraparound

L'intervention est organisée par un facilitateur qui rassemble différents professionnels et personnes significatives pour le jeune. Dans cette forme qu'on retrouve principalement en Ontario, les priorités sont uniquement déterminées par le jeune, et non par le facilitateur. Celui-ci place le jeune au centre afin qu'il prenne ses propres décisions et aménage l'intervention pour le rendre à l'aise.

Le one stop shop hub

L'intervention est organisée à partir d'un milieu de vie qui rassemble une multiplicité d'intervenants intersectoriels sous un même toit. Moins courante, cette forme rappelle les Centres Ohjaamo finlandais où tous les services au jeune sont rassemblés sous un même toit. Le hub s'en distingue car les différents intervenants font tous partie de la même organisation, ce qui facilite la coordination pour la création d'un milieu sécurisant pour le jeune.

Enjeux du wraparound

Le wraparound fait face à un paradoxe : mettre en oeuvre une intervention personnalisée avec la collaboration d'acteurs locaux, et en même temps, standardiser l'élaboration des programmes à l'échelle des gouvernement provinciaux et nationaux.

D'abord, la coordination des actions des organismes demande aux intervenants de connaître le réseau et exploite beaucoup de temps. Elle requière de développer une relation de confiance qui peut permettre, notamment, de partager des données de manière systématique; ou encore de s'entendre sur l'approche ou la forme d'intervention auprès du jeune.

Pour les prestataires de services, il peut alors être bénéfique de réfléchir à sa pratique afin de bien cerner comment le wraparound ou l'approche globale est conçue dans l'organisme et chez ses partenaires. La culture organisationnel en place peut également être un facteur à explorer pour comprendre ce qui freine le développement du wraparound.

En conclusion

L'étude du wraparound comme approche d'intervention en employabilité met en évidence la nécessité d'une pluralité d'acteurs pour l'élaboration d'une intervention ciblée et pertinente pour le jeune, et particulièrement pour celui qui cumule des barrières. L'exemple du wraparound rappelle donc l'importance d'une action publique qui valorise tant l'apport des gouvernements, des acteurs de la société civile et de la recherche dans les interventions jeunesse.

Un objectif holistique

Bien que l'obtention d'un emploi soit en filigrane des interventions, ce n'est pas nécessairement l'objectif premier qui est énoncé par les intervenants.

L'objectif peut être large, jusqu'à l'idée de mener les jeunes à faire partie de la société.

Dans les deux organisations autochtones rencontrées, leur approche est guidée par la *roue de la médecine*, qui met davantage l'accent sur l'interrelation des sphères de vie que dans les contextes allochtones.

Cela laisse croire que les communautés autochtones possèdent une importante expertise quant aux interventions holistiques comme le wraparound.

De plus, pour pousser plus loin la collaboration, les acteurs doivent avoir un apport des gouvernements afin d'orienter les modes d'évaluation et de financement afin de permettre une plus grande flexibilité dans l'intervention. Cela peut être complexe, d'abord parce que le financement peut être conditionnel à la description détaillée des services avant qu'ils soient prodigués. De plus, les indicateurs d'évaluation peuvent évacuer certains aspects de l'intervention. Par exemple, l'accompagnement a un côté humain non mesurable difficile à quantifier pour une reddition de comptes.

À défaut de pouvoir influencer les gouvernements, les prestataires peuvent se concerter pour développer une définition commune de la collaboration, et un processus itératif de planification, d'évaluation et de réajustement des rôles, des objectifs et des actions.

ANNEXE 4 : PUBLICATION DANS LE MAGAZINE AXE



LE WRAPAROUND : UNE COLLABORATION POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES CUMULANT DES BARRIÈRES

SYNTHÈSE D'UN RAPPORT DE RECHERCHE DÉPOSÉ À EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT
SOCIAL CANADA (EDSC)

Par Alice Gaudreau, Maria Eugenia Longo et Sandra Franke,
respectivement membre étudiante, cotitulaire et cochercheure
du volet Emploi et Entrepreneuriat de la Chaire-réseau de
recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ)



Les barrières à l'emploi auxquelles les jeunes font face se multiplient et complexifient leur parcours de vie, en particulier pour les jeunes les plus vulnérables. Les jeunes qui fréquentent les organismes vivent souvent des problématiques se cumulant sur différentes sphères de vie au sein de leur parcours. Les enjeux d'employabilité et de rétention en emploi s'ajoutent à une longue liste de problématiques développées en amont, comme la préemployabilité, la santé mentale ou encore le logement. Malgré la pénurie de main-d'œuvre, ces enjeux affectent leur capacité à chercher, trouver et garder un emploi.

De ce fait, les gouvernements du Québec et du Canada tendent à valoriser une approche « wraparound » (ou approche globale) qui vise à la fois à répondre à la diversité de problématiques et à mettre en commun différents secteurs et acteurs afin d'offrir une intervention plus globale qui appréhende la complexité des parcours.

Pour mieux comprendre les problématiques des jeunes, les services proposés et la configuration d'acteurs qui caractérisent et modélisent la mise en œuvre des mesures de *wraparound*, la CRJ a collaboré avec EDSC à l'été 2019 afin de réaliser une recherche auprès de 15 prestataires de services d'employabilité au Québec et en Ontario.



Définir le *wraparound*

Le *wraparound* a été défini par les intervenants rencontrés selon trois aspects principaux :

1. La prestation de biens et de ressources multiples : Ceux-ci sont personnalisés et adaptés aux besoins variés du jeune, prenant en compte l'ensemble de ses sphères de vie. En filigrane, les services visent souvent la reconstruction d'un lien social auprès des jeunes très éloignés du marché du travail et des institutions, un objectif qui est développé à travers la construction d'un lien en parallèle d'activités de préemployabilité, d'expérience de travail, ou de soutien à une saine santé mentale.
2. L'accompagnement du jeune comme tremplin : C'est l'accompagnement qui permet la livraison personnalisée de ressources. Avec une approche incrémentielle, il devient possible de prendre le jeune là où il est pour l'amener plus loin; d'abord en tissant un lien de confiance informel avec le jeune, puis en faisant participer le jeune dans la démarche d'intervention, pour mieux le responsabiliser et personnaliser ses ressources.
3. La collaboration entre professionnels et entre institutions : Elle s'avère nécessaire à la prestation de biens et de ressources multiples, relevant de différents secteurs d'intervention. Elle peut se faire à une échelle micro, entre intervenants, par une communication et un référencement continus entre leurs services; ou à plus large échelle, avec des services intersectoriels qui sont sciemment élaborés de manière à se combiner, tant au niveau gouvernemental et ministériel, qu'au niveau des organismes de mise en œuvre.

Parmi les organismes étudiés, ces caractéristiques communes se déclinent selon trois formes de *wraparound* (et des formes hybrides) qui rassemblent une diversité de formes de collaboration.

La collaboration intersectorielle est basée sur des partenariats entre les prestataires de services. Dans cette forme particulièrement présente au Québec, des

organismes en employabilité accompagnent le jeune en faisant le pont entre les différents types de ressources. Les organismes sont en contact grâce à des échanges informels entre les intervenants et des partenariats formalisés (ex : tables de quartier).

Le *high-fidelity wraparound* est fondé sur un facilitateur auprès du jeune intégrant différents professionnels et personnes significatives dans la démarche d'intervention. Dans cette forme qu'on retrouve principalement en Ontario, les priorités sont uniquement déterminées par le jeune et non le facilitateur. Celui-ci a simplement pour rôle de placer le jeune au centre afin qu'il prenne ses propres décisions et aménage l'intervention pour le rendre à l'aise. Par exemple, le facilitateur pourrait organiser une rencontre chez le jeune, faisant déplacer les intervenants pour que le jeune soit mieux mobilisé.

Le *one-stop shop hub* est organisé à partir d'un milieu de vie qui rassemble une multiplicité d'intervenants intersectoriels sous un même toit. Moins courante, cette forme rappelle les Centres Ohajjamo Finlandais où tous les services au jeune sont rassemblés sous un même toit. Toutefois, il s'en distingue, car les différents intervenants font tous partie de la même organisation, ce qui facilite la coordination pour la création d'un milieu sécurisant pour le jeune.

Bien que l'obtention d'un emploi soit en filigrane des interventions, ce n'est pas nécessairement l'objectif premier qui est décrit par les intervenants. L'objectif peut être plus large, jusqu'à énoncer le fait de mener les jeunes à faire partie de la société. Dans les organisations autochtones rencontrées, leur approche basée sur la roue de la médecine autochtone met davantage l'accent sur l'interrelation des sphères de vie que dans les contextes allochtones, laissant croire que les communautés autochtones possèdent une importante expertise quant aux interventions holistiques comme celles du *wraparound*.



Enjeux du *wraparound*

Toutefois, le *wraparound* fait face à un paradoxe : mettre en œuvre une intervention personnalisée avec la collaboration d'acteurs locaux, et en même temps standardiser l'élaboration des programmes à l'échelle des gouvernements provinciaux et fédéraux.

D'abord, la coordination des actions entre les organismes demande aux intervenants de bien connaître le réseau et exige beaucoup de temps. Elle requiert de développer une relation de confiance qui peut permettre, notamment, de partager des données de manière

systematique; ou encore de s'entendre sur l'approche ou la forme d'intervention auprès du jeune, un défi qui se pose particulièrement dans le *high-fidelity wraparound*.

Pour les prestataires de services, il peut alors être bénéfique de réfléchir à sa pratique afin de bien cerner comment le *wraparound* ou l'approche globale est conçue dans l'organisme et chez ses partenaires. La culture organisationnelle en place peut également être un facteur à explorer pour comprendre ce qui freine le développement du *wraparound*.

De plus, pour pousser plus loin la collaboration, les acteurs doivent avoir un apport des gouvernements afin d'orienter les modes d'évaluation et de financement pour permettre une plus grande flexibilité dans l'intervention. Toutefois, il peut être difficile pour les prestataires de services d'avoir la flexibilité requise pour offrir les services appropriés aux jeunes, en raison de contraintes institutionnelles. D'une part, le financement peut être conditionnel à la description détaillée, à l'avance, des services qui seront prodigués. D'autre part, les indicateurs d'évaluation des prestataires de services peuvent évacuer certains aspects du travail d'intervention. Par exemple, l'accompagnement du jeune par l'intervenant a un côté humain non quantifiable qu'il est difficile à valoriser lors d'une reddition de comptes.

Bien qu'il soit plus difficile pour les prestataires de services d'influencer l'apport des gouvernements, il est possible de se concerter pour développer une définition commune de la collaboration, et un processus itératif de planification, d'évaluation et de réajustement des rôles, des objectifs et des actions.



En conclusion

L'étude du *wraparound* comme approche d'intervention en employabilité met en évidence la nécessité d'une pluralité d'acteurs pour l'élaboration d'une intervention ciblée et pertinente pour le jeune. L'exemple du *wraparound* rappelle donc l'importance d'une action publique qui valorise tant l'apport des gouvernements, des acteurs de la société civile et de la recherche aux interventions jeunesse.

Rendez-vous sur chairejeunesse.ca
pour en savoir plus.

La CRJ

La Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec est un regroupement de plus de 120 chercheurs et 50 partenaires sociaux. Elle a pour objectifs de :

1. Produire des connaissances scientifiques sur les enjeux et les problématiques touchant les transitions des jeunes dans chaque sphère de vie.
2. Soutenir l'avancement des axes d'intervention et des objectifs de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 ainsi que le développement de programmes et de services publics.
3. Renforcer l'arrimage et la synergie entre la production scientifique, les actions gouvernementales, les expériences d'intervention du milieu pratique et les jeunes eux-mêmes.
4. Alimenter, informer et guider l'intervention auprès des jeunes en misant sur un transfert, une mobilisation et une appropriation efficace des connaissances par et envers les acteurs.
5. Contribuer au rayonnement national et international de la recherche et de l'action publique auprès des jeunes du Québec.



ANNEXE 5 : PROGRAMME PREVU DU SEMINAIRE « EMPLOI ET PARTICIPATION SOCIALE DES JEUNES AUTOCHTONES »

PROGRAMME



SÉMINAIRE DE RECHERCHE

EMPLOI ET PARTICIPATION SOCIALE DES JEUNES AUTOCHTONES

- 8h30** **Accueil, réseautage, visite des kiosques**
- 9h00** **Ouverture de l'événement avec les jeunes du Centre d'amitié autochtone de Maniwaki**
- Mot de bienvenue par Tanya Sirois, directrice générale du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)**
- Présentation de l'événement par Natasha Blanchet-Cohen, co-titulaire de la Chaire -réseau de recherche sur la jeunesse et par un membre du comité avisé du volet jeunesse autochtone**
- Début des présentations et des échanges**

BLOC 1 Territoires, formes d'emploi et entrepreneuriat (I)

- **Le travail en territoire ou l'emploi? Un questionnement au Nunavik**
Magalie Quintal-Marineau, Institut National de la recherche scientifique (INRS)
- **Tourisme autochtone dans les communautés : un vecteur d'emploi et d'apprentissage culturel pour les jeunes ?**
Caroline Desbiens, Université Laval

BLOC 2 Approches et portée des services en employabilité (I)

- **L'approche et la portée des services offerts en employabilité et enrichissement des compétences dans les Centres d'amitié autochtones du Québec.**
Natasha Blanchet-Cohen, Co-titulaire de la Chaire-Réseau de recherche sur la jeunesse (CRJ)/Université Concordia
Audrey Pinsonneault, coordonnatrice recherche et amélioration continue, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)
Flavie Robert-Careau, RCAAQ/CR
- **Urban Indigenous Homeward Bound program: How to support single mothers in self-determined employment goals that align with local labour opportunities?**
Lauren Howse, Support terrain (Field Support), Ontario Federation of Native Friendship Centres (OFIFC)
Beth Ann Boros, OFIFC



12h00-13h00 **Dîner libre et visite des kiosques**

13h00 **Poursuite des présentations**

BLOC 3 Territoires, formes d'emploi et entrepreneuriat (II)

- **Indigenous YouthBuild**
Jody Linklater et Oshana Linklater, Indigenous Youth Build Canada
- **Start-Up Nations : parcours d'entrepreneuriat collectif des jeunes**
Karine Awashishn, Coop Nitaskinan
Emilie Fortin-Lefebvre, UQAM

BLOC 4 Approches et portée des services en employabilité (II)



- **Solutions intégrées, wraparound : des modèles de collaboration pour l'emploi des jeunes**
Maria Eugenia-Longo, cotitulaire de la CRJ/INRS
Alice Gaudreau, CRJ
- **Quantification des enjeux socio-économiques relatifs à l'emploi des Autochtones en milieu urbain: comment utiliser les données de manière significative?**
Audrey Pinsonneault, coordonnatrice recherche et amélioration continue, RCAAQ
Stéphanie Fontaine-Dumais, conseillère en employabilité et enrichissement des compétences, RCAAQ
- **L'insertion socioprofessionnelle des jeunes Autochtones au marché de l'emploi local**
Émilie Deschênes, Ph.D.

15h45 **Ateliers collaboratifs**

Prestation artistique des jeunes drummers du Centre d'amitié autochtone de Maniwaki

Conclusion de l'évènement

17h00 **Fermeture des kiosques**

*Des pauses café sont prévues en avant-midi et en après-midi afin de permettre à tous les participants de visiter les kiosques et d'échanger avec les autres participants.

** Le montage des kiosques sera possible le 24 mars de 19h à 20h ainsi que le 25 mars à partir de 7h30.



ANNEXE 6 : PROPOSITION ACCEPTÉE D'ARTICLE SCIENTIFIQUE

Cahiers de recherche sociologique – Dossier : « **Agir collectif et pratiques de résistance. Démocratiser l'action publique** »

PROPOSITION D'ARTICLE : Collaborer pour l'emploi des jeunes: solutions intégrées, liens informels et fausses promesses de participation

María Eugenia Longo, professeure à l'INRS et co-titulaire de la CRJ (maria-eugenia.longo@ucs.inrs.ca) et Alice Gaudreau, étudiante à la maîtrise à l'INRS (alice.gaudreau@ucs.inrs.ca)

Une double mouvance affecte l'analyse des actions de l'État depuis quelques décennies. D'un côté, par des **réformes se succédant**, on assiste à une démultiplication, une sophistication et une pression managériale croissantes des politiques publiques visant à améliorer l'efficacité (Hood 1991) en parallèle de l'impératif de la collaboration et des exigences marquées de responsabilisation des bénéficiaires et des intervenants (Bonvin 2013). De l'autre côté, le développement depuis quelques décennies d'un **paradigme de l'action publique** élargissant la vision des politiques publiques – auparavant uniquement fondée sur l'action étatique centrale – vers une considération du réseau multiniveaux d'acteurs qui la construisent, permet de mieux déceler les sens, référentiels, pratiques des divers acteurs impliqués dans la formulation, la mise en œuvre et l'appropriation de l'action publique (Muller, Palier et Surel 2005). **Le champ des politiques visant à améliorer les conditions d'emploi des jeunes constitue un exemple au sein duquel cette double mouvance apparaît de manière évidente.**

En effet, tant dans des contextes de haut chômage que dans une conjoncture économique favorable, les barrières à l'emploi auxquelles font face les jeunes se multiplient et complexifient (Longo 2016) notamment pour ceux en situation de vulnérabilité (Franke 2010). Pour ces derniers, leurs difficultés se cumulent et s'interrelient (CRÉVAJ 2012 ; International Labour Organization 2018), et leurs besoins en lien avec l'emploi sont souvent issus ou mènent à une multiplicité des besoins dans d'autres sphères de vie (logement, santé, nourriture, transport, formation, etc.). Il devient alors **prioritaire pour les gouvernements d'agir pour offrir des réponses adaptées aux besoins complexes et diversifiés des jeunes** (Gouvernement du Canada, 2019). Ce champ d'action devient ainsi un espace d'expérimentation et d'innovation des programmes; notamment de ce que nous appelons ici des mesures proposant des « solutions intégrées », qui alternent depuis quelques décennies, à travers les stratégies de continuité des services (CRÉVAJ, 2012); de guichet unique (Clafée et al., 1997, cité Deslandes et Bertrand 2002, 137); des mesures intersectorielles (Bourgeois 2015); des approches globales (Emploi-Québec 2019) du wraparound (Bruns et Walker 2008 ; VanDenBerg 2003 ; Walker et Koroloff 2007), etc.

Cependant la plupart de ces mesures se retrouvent face au paradoxe de vouloir mettre en œuvre certains principes des réformes récentes, tels qu'une intervention personnalisée avec la collaboration d'acteurs locaux ou la participation des bénéficiaires, et en même temps de maintenir des normes d'évaluation et de financement déconnectées de ces principes ou de chercher à standardiser et généraliser l'élaboration de ces types de programmes, comme c'est le cas récent du Canada.

Cet article a pour objectif de présenter les modalités diverses à travers lesquelles les acteurs de l'intervention - les organismes auprès des jeunes - opérationnalisent ces modèles de la collaboration au service de l'emploi des jeunes. **Les résultats** montrent : 1) que malgré une philosophie commune (prestations personnalisées, accompagnement, collaboration, participation des jeunes) les pratiques divergent pour faire émerger trois sous-modèles avec des conséquences sur l'accompagnement; 2) de plus, si l'emploi reste la fin ultime, il se dilue au nom des ressources multiples offertes aux jeunes; 3) encore, ils démontrent le rôle clé des liens informels en vue de la collaboration attendue ; 4) ainsi que la maigre place laissée à la participation et à la parole des jeunes. Ces résultats sont issus d'une **recherche réalisée** en collaboration entre la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et Emploi et Développement Social Canada. Pour cette recherche, des entretiens semi-dirigés auprès des responsables de la mise en œuvre des modèles de solutions intégrées dans 14 organismes d'employabilité (7 au Québec et 7 en Ontario), ont été réalisés, codés et analysés.

Bibliographie

- Bonvin, Jean-Michel. 2013. « Politiques d'activation des jeunes et modalités d'accompagnement. Le cas du programme FORJAD en Suisse. » *Lien social et Politiques* (70): 13-27. doi: <https://doi.org/10.7202/1021153ar>.
- Bourgeois, Clara. 2015. « Les défis de l'intersectorialité : L'exemple de la mise en oeuvre des dispositifs d'insertion professionnelle des immigrés. » Thèse pour le doctorat en science politique, École Doctorale SP2 : Sociétés, Politique, Santé Publique, Science Po Bordeaux.
- Bruns, Eric J. et Janet S. Walker. 2008. « Ten principles of the wraparound process. » In *The resource guide to wraparound*, sous la dir. de Eric J. Bruns et Janet S. Walker. Portland, OR: National Wraparound Initiative, Research and Training Center for Family Support and Children's Mental Health.
- CRÉVAJ. 2012. *La continuité des services auprès des jeunes en difficulté. Le cas du projet Plan de cheminement vers l'autonomie*. Montréal, Canada: École nationale d'administration publique.
- Deslandes, Rollande et Richard Bertrand. 2002. « Une meilleure harmonisation des services offerts aux jeunes à risque et à leur famille : que savons-nous? » *Santé mentale au Québec* 27 (2): 136-153. doi: <https://doi.org/10.7202/014561ar>.
- Emploi-Québec. 2019. Guide des mesures et des services d'emploi. sous la dir. de Direction des ressources externes. Québec: Canada: Emploi-Québec.
- Franke, Sandra. 2010. *Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada : Cadre analytique pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques: Ressources humaines et développement des compétences Canada*.
- Hood, Christopher. 1991. « A Public Management for All Seasons ? » *Public Administration* 69 (1): 3-19.
- International Labour Organization. 2018. *Public employment services: Joined-up services for people facing labour market disadvantage*.
- Longo, Maria Eugenia. 2016. « Les parcours de vie des jeunes comme des processus. » *Les Cahiers dynamiques* (67): 48-57.
- Muller, Pierre, Bruno Palier et Yves Surel. 2005. « L'analyse politique de l'action publique. Confrontation des approches, des concepts et des méthodes. Présentation. » *Revue française de science politique* 55 (1): 5-6. doi: 10.3917/rfsp.551.0005.
- VanDenBerg, J., Bruns, E., & Burchard, J. . 2003. « History of the wraparound process. » *Focal Point: A National Bulletin on Family Support and Children's Mental Health: Quality and fidelity in Wraparound* 17 (2): 4-7.
- Walker, Janet S. et Nancy Koroloff. 2007. « Grounded Theory and Backward Mapping: Exploring the Implementation Context for Wraparound. » *The Journal of Behavioral Health Services & Research* 34 (4): 443-458.

ANNEXE 7 : RESUME DE L'ARTICLE SCIENTIFIQUE

Proposition d'article pour le numéro spécial « Agir collectif et pratiques de résistance : *Démocratiser l'action publique* », de la revue Cahiers de recherche sociologique

Innover dans les politiques d'emploi pour les jeunes :

solutions intégrées, collaboration informelle et promesses de participation

María Eugenia Longo & Alice Gaudreau⁶

Résumé : Les transformations de l'action publique, particulièrement marquées dans les politiques d'emploi jeunesse au Canada, amènent des méthodes innovantes de mise en œuvre. Des tendances récentes, marquée par la nouvelle gestion publique, ont amenées un impératif de collaboration entre acteurs impliqués dans les politiques ainsi qu'un intérêt marqué pour la participation des bénéficiaires. L'article a pour objectif d'analyser les modalités concrètes d'opérationnalisation de ces nouveaux modèles de politiques par les responsables de leur mise en œuvre au Québec et en Ontario et d'en déterminer les contraintes et tensions. L'analyse d'entretiens fait ressortir que les intervenants ont un rôle-clé et sont responsabilisés dans l'efficacité des mesures. Et malgré les impératifs étatiques, la collaboration reste principalement informelle et la participation des jeunes est valorisée, sans être favorisée. (124 mots/125 max)

Mots clés : pratiques informelles, collaboration, responsabilisation, participation des jeunes, mise en œuvre.

María Eugenia Longo est professeure-chercheure au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique et co-titulaire de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. Ses intérêts de recherche s'articulent autour des parcours de vie des jeunes, ainsi que sur les politiques d'emploi dans différents pays.

Alice Gaudreau est étudiante à la maîtrise au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique et assistante de recherche pour la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, particulièrement sur les projets portant sur les politiques publiques d'emploi jeunesse et la socialisation politique des jeunes.

⁶ Avec la précieuse collaboration de Sandra Franke pour la réalisation de cette recherche.

ANNEXE 8 : PLANIFICATION DU PROCESSUS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES POUR LE PROJET BD

Titre du projet : L'accompagnement comme réponse à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes les plus vulnérables : de l'enjeu au dispositif

Contexte du projet : Le projet s'inscrit dans le cadre de l'objectif de mobilisation des connaissances de la CRJ : « informer et guider l'intervention auprès des jeunes en misant sur un transfert, une mobilisation et une appropriation efficaces des connaissances par et envers les acteurs, permettant notamment leur évolution dans une visée prospective ». La BD – une affiche graphique sur l'accompagnement des jeunes dans les mesures d'emploi – fera partie d'une série d'affiches graphiques sur les enjeux de la jeunesse.

Responsables du projet :

- María Eugenia Longo, coordonnatrice du projet
- Alice Gaudreau, productrice du contenu et agente d'interface
- Anthony Charbonneau, bédéiste

Échéancier de réalisation du projet et personnes responsables : *(dates à déterminer)*

- Production du plan de transfert, incluant les objectifs du projet et les connaissances spécifiques à transférer (réalisation par Alice, validation par Eugenia)
- Première itération de scénarimage (réalisation par Anthony)
- Retour de commentaires sur le scénarimage, ajustement du contenu au besoin (réalisation par Eugenia et Alice)
- Rencontre de suivi (tous)
- Production d'une première version de l'affiche graphique (réalisation par Anthony)
- Retour de commentaires (réalisation par Eugenia et Alice)
- Remise finale de l'affiche graphique (réalisation par Anthony)

Contenu clé pour le produit graphique

- **L'accompagnement, c'est une relation individualisée entre l'intervenant et le jeune, pour aller où il va, suivre son parcours de vie au-delà de son placement en emploi.**
- L'accompagnement est pensé au niveau des gouvernements, il est mis en œuvre par des organismes et il est vécu par les jeunes. Tous ces acteurs ont des visions différentes de l'accompagnement, ce qui mène à de multiples formes d'accompagnements.
- Deux grandes formes d'accompagnement :
 - Contrainte : L'accompagnement semble être un moyen, plutôt qu'une fin. Il peut alors être une obligation qui permet au jeune d'accéder à une mesure financière, ou encore, un outil pour arriver à un placement en emploi rapide avant tout.
 - Flexibilité : Le chemin et la relation sont l'objectif de l'intervention, plutôt qu'un résultat en matière d'intégration. Plus encore, si le sentiment d'agentivité est mis de l'avant, l'accompagnement donne voix au jeune et le place au centre du processus.

Objectif du transfert de connaissances sur l'accompagnement par la BD			
Public cible – Pour qui ?	Caractéristiques du public cible	Objectif général – Pour quoi ?	Objectif spécifique par rapport au sujet d'étude
Responsables de politiques publiques	Public restreint et ciblé, Intérêt pour l'accompagnement comme moyen d'action vers l'emploi des jeunes, intérêt pour des données quantitatives	Favoriser un changement de perception par rapport à certaines problématiques, (ici, l'accompagnement)	Faire prendre conscience aux décideurs: - de la pluralité des formes d'accompagnement - de la pertinence d'un processus d'accompagnement
Professionnels de l'intervention auprès des jeunes différents paliers	Grandes connaissances des enjeux de la jeunesse, intérêt pour l'accompagnement, mais peu d'occasion de retour réflexif sur les pratiques	Éclairer une prise de décision, pour que les professionnels puissent situer leurs pratiques et leur sens qu'ils leur donnent.	Susciter un regard réflexif des professionnels sur les formes d'accompagnement
Grand public, partenaires d'autres secteurs d'activité, médias	Grand nombre de personnes, peu de connaissances sur l'accompagnement, mais certaines connaissances et intérêts par rapport aux enjeux de la jeunesse	Diffuser de nouvelles connaissances pour faire connaître l'accompagnement	Prise de conscience de l'existence de l'accompagnement et de sa pertinence, pour le jeune

Stratégie de transfert de connaissances sur l'accompagnement par la BD			
Public cible – Pour qui ?	Caractéristiques du public cible	Stratégie de transfert	Étapes de réalisation et personnes responsables
Responsables de politiques publiques	Public restreint et ciblé, Intérêt pour l'accompagnement comme moyen d'action vers l'emploi des jeunes, intérêt pour des données quantitatives	Envoi personnalisé par courriel aux responsables au SAJ, à la SECJ et la CPMT ?	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la fiche-synthèse wraparound et des ressources complémentaires • Validation de l'autorisation de diffusion des infos du rapport avec la SECJ
Professionnels de l'intervention auprès des jeunes différents paliers	Grandes connaissances des enjeux de la jeunesse, intérêt pour l'accompagnement, mais peu d'occasions de retour réflexif sur les pratiques	Éventuel événement de lancement/panel lorsqu'il y aura plusieurs fiches BD sur différents enjeux ? Diffusion lors du colloque Carriera d'AXTRA ?	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une liste de professionnels pour l'envoi • Sonder les partenaires CRJ pour des suggestions d'élargissement du public cible • Finalisation de la fiche-synthèse et des ressources complémentaires
Grand public, partenaires d'autres secteurs d'activité, médias	Grand nombre de personnes, peu de connaissances sur l'accompagnement, mais certaines connaissances et intérêts par rapport aux enjeux de la jeunesse	Événement de lancement Communiqué média si plusieurs fiches BD ?	<ul style="list-style-type: none"> • Publication d'une nouvelle sur le site de la CRJ Envoi par courriel à l'ensemble des chercheurs CRJ pour diffusion

Informations et données sur l'accompagnement

Idée générale : Pluriforme, non défini et mis en œuvre de manière personnalisée, l'accompagnement reste difficile à saisir et encadrer par nos gouvernements. Dévoiler les particularités de ses pratiques pourrait permettre de mieux définir l'accompagnement afin d'orienter les politiques utilisant l'accompagnement comme moyen de répondre aux besoins des jeunes. Car s'il est clair que l'accompagnement, par sa flexibilité, a un potentiel de répondre aux enjeux des jeunes, il n'en reste pas moins que la pratique n'est pas égale pour tous et qu'elle pose des enjeux, tant pour les gouvernements, les organismes que les jeunes.

Statistiques :

- En 2018-2019, sur les 62 044 jeunes de moins de 25 ans qui ont utilisé des services publics d'emploi au Québec, une majorité (60%) avait un soutien public de revenu, comme l'assistance sociale ou l'assurance-emploi et un peu plus des deux tiers (67%) d'entre eux n'avaient aucun diplôme (MTESS 2019). On constate donc que ceux qui font appel à des services d'emploi sont souvent éloignés du marché du travail et peu qualifiés.
- En dehors de l'insertion en emploi, les jeunes cumulent également d'autres vulnérabilités, puisqu'un peu plus du tiers (34%) des jeunes de 15 à 29 ans se situaient au niveau élevé de détresse psychologique, comparativement à 27% chez les personnes de 30 ans et plus. (ISQ 2020). Pourtant, ces jeunes qui éprouvent des difficultés seront également la relève du marché du travail d'aujourd'hui et leur force de travail sera particulièrement requise.
- Dans le contexte de la COVID-19, les jeunes sont plus susceptibles de penser perdre leur emploi ou leur revenu provenant d'un travail autonome à la suite de la pandémie (43 %, comparativement à 28 % pour tous les participants) (Statistique Canada 2020).

Points clés :

- Qu'est-ce ? L'accompagnement réfère à la création d'une relation entre l'intervenant et le jeune, dans laquelle l'intervenant se joint à lui, pour aller où il va, en même temps que lui (Paul, 2003).
- Enjeu : Les accompagnements ne sont pas égaux, car ils sont pluriformes et sont compris de manière différente selon les milieux :
 - Contrainte : L'accompagnement semble être un moyen, plutôt qu'une fin. Il peut alors être une obligation qui permet au jeune d'accéder à une mesure financière, ou encore, un outil pour arriver à un placement en emploi rapide avant tout.
 - Flexibilité : Le chemin et la relation sont l'objectif de l'intervention, plutôt qu'un résultat en matière d'intégration. Plus encore, si le sentiment d'agentivité est mis de l'avant, l'accompagnement donne voix au jeune et le place au centre du processus.
- L'accompagnement est important chez les jeunes : Les jeunes traversent les différents seuils de passage vers l'âge adulte (Galland 1990) et doivent donc naviguer à travers une certaine incertitude. L'accompagnement peut alors permettre au jeune, particulièrement aux jeunes vulnérables qui cumulent des difficultés dans plusieurs sphères de leur vie, de cheminer vers d'autres seuils de passage vers la vie adulte, comme le fait de vivre en dehors du nid familial. L'accompagnement est particulièrement pertinent auprès d'eux, car il permet de moduler l'intervention auprès d'un jeune pour s'inscrire dans le temps.

- Dimensions de l'accompagnement : L'accompagnement est pensé au niveau des gouvernements, il est mis en œuvre par des organismes et il est vécu par les jeunes.
 - Gouvernements : l'accompagnement est difficile à financer et évaluer, faute de critères clairs. Il s'échelonne dans le temps et ne vise pas nécessairement un placement en emploi rapide.
 - Organismes : L'objectif de l'accompagnement n'est pas toujours clair, même les pratiques des intervenants vont différer.
 - Jeunes : On attribue de plus en plus de responsabilités aux individus dans leur transition vers la vie adulte, alors l'accompagnement peut être un soutien pour effectuer cette transition.
- Processus politiques : Des processus politiques dans le cycle des politiques publiques permettent d'une part de centrer l'action publique sur une intervention individualisée et intersectorielle, alors que d'autre part, l'évaluation de cette même action évacue l'individualisation de la mesure.
- Autres enjeux : L'accompagnement est également associé à un enjeu de non-recours : bien qu'utile pour les jeunes les plus vulnérables, ils sont également plus difficiles à rejoindre et moins susceptibles de participer aux mesures auxquelles ils sont éligibles.

Quelques citations d'intervenants suggérées pour narrativiser le produit :

Sur l'individualisation de l'accompagnement : « *We had three newcomer women, um, all attempting to emerge from domestic violence. And we did emergency planning for them, all in the same week; these issues all kind of surface at the same time. And then because of the further layers of the cultural stigma in some cases, with accessing either emergency shelter or just outside support, um, we really had to do a lot of work around building trust. So with these young women in our program, these issues took a few weeks to surface because it took time for them to feel comfortable disclosing to our staff what was happening at home. And then we also had to realize too that while it was useful for us to have in-house expertise, we also had to have partners. So there was one of the women in particular, really needed more culturally specific and competent care, so we worked with a South-Asian women's health provider and kind of triaged between the two of us to provide, um, you know, one of our youth with more culturally specific cultural competent support.* »

Sur l'accompagnement au-delà de l'objectif d'emploi : « *I have one participant who went from not understanding her anxiety and depression and stuff, to then, you know, giving her some professional counselor, counselling with a registered psychotherapist and stuff. You know, 3 months later I've noticed a huge difference, not only in the way her organization is and, you know, being accountable and being a little bit more organized. Because I think overall, she deals better because she's talking to a professional about that and using, you know, cognitive behavioural, whatever it is, therapy that they're doing. But also, what was really interesting, in one of her circles she says "Yes, I have a physical disability" and she's proud of it. It's not like a stigma anymore. Just to see her truly understand that, you know, "This was my diagnosis and this is how I'm going to deal with it" within systems. I'm never going to forget that moment. And she just said it so proudly and I think, having that moving into, to being able to advocate for herself and moving into, hopefully, you know, finishing high school and the college dream. She's going to model that to other people that also struggle with, you know, invisible disabilities, like anxiety or attention deficit disorder.* »